

SOMMAIRE

Mot du Président, rapport moral et rapport d'activité.....	3
<i>Alain POLLET.</i>	
Chroniques climatologiques en 2024 dans le Blaisois	9
<i>Jean PINSACH.</i>	
Relevé climatologique en 2024 dans le Blaisois.....	11
<i>Jean PINSACH.</i>	
Infos ornitho 41 -notes 2023-.....	13
<i>Alain POLLET.</i>	
Calendrier migratoire départemental 2023.....	25
<i>Alain POLLET.</i>	
Les balades de Sylvette.....	26
<i>Sylvette LESAINT.</i>	
Les deux réalités du mot « barrage »	30
<i>Jean-Pierre JOLLIVET.</i>	
Comptage des Grands Cormorans aux dortoirs.....	33
<i>Jacques VION.</i>	
L'agrion à larges pattes.....	35
<i>Gérard FAUVET.</i>	
Le Chevalier guignette.....	37
<i>Gérard FAUVET.</i>	
Le moineau friquet va-t-il disparaître du Loir-et-Cher ?	38
<i>Alain POLLET.</i>	
La Cisticole des joncs dans le Loir-et-Cher.....	39
<i>Dominique HEMERY et Alain POLLET.</i>	
L'Elanion blanc (Elanus caeruleus) en Loir-et-Cher.....	41
<i>Alain POLLET.</i>	
Suivi des populations de sternes et autres laridés	44
<i>Jacques VION.</i>	
Busards 2024 : le pire évité.....	49
<i>François BOURDIN.</i>	
Suivi du Gobemouche noir en forêts domaniales de Boulogne, Russy et Blois...	55
<i>Jacques VION.</i>	



LE MOT DU PRESIDENT

Le mot du Président a surtout pour but de vous présenter le rapport d'activité de Loir-et-Cher Nature pour l'année 2024. Vous trouverez dans le bulletin annuel le détail de certaines de ces activités, reflet du travail des bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de notre association. Que tous en soient aujourd'hui remerciés !

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

ACTIVITES NATURALISTES DE TERRAIN

▪ Suivi des sternes nicheuses et autres Laridés sur la Loire (Zone NATURA 2000).

En ce printemps 2024, la reproduction des Sternes pierregarins et naines sur les îles de la Loire n'a heureusement, pas connu d'épisode de grippe aviaire comme ce fut le cas en 2023.

Il y a eu 210 couples de Sternes pierregarins et 98 couples de Sternes naines (sur trois sites). Les oiseaux ont eu à subir deux crues de la Loire : le 13 mai et le 22 juin.

La DDT n'a pas pu terminer à temps les travaux de dévégétalisation de l'île de l'ancien barrage à l'automne 2023. Lors de la réunion du 23 janvier (Comité annuel des intervenants du domaine public fluvial naturel de la Loire), la DDT nous a prévenus que les travaux seront faits en 2024.

Nous avons participé aux réunions de préparation sur site le 24 avril, le 27 août et le 5 septembre.

Mais les travaux de dévégétalisation n'ont finalement pas été effectués en 2024, non plus (problème de matériel puis niveau de la Loire trop haut).

Un chantier de volontaires (Cen-41, Observatoire Loire et LCN) a eu lieu le 7 février (sous une pluie battante...).

Rappel : l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) du 16 décembre 2020 intègre maintenant 4 sites protégés : 3 dans le Blaisois (la Saulas, Tuileries, ancien Barrage) à Blois, et une île à Chaumont-sur-Loire.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher (Cen 41) aide au suivi des sternes et à la pose des panneaux. L'Observatoire Loire aide à la pose et au retrait des panneaux sur 2 sites (Tuileries et ancien Barrage). L'association Millière Raboton, homme de Loire nous aide pour le site de Chaumont-sur-Loire. Les Marins du Port de Chambord pour la pose seulement en 2024, au site de Cour-sur-Loire

Le CEN régional est la structure qui assure l'animation de la Zone Natura 2000, Vallée de la Loire (au titre de la Directive Oiseaux, Zone de Protection Spéciale et de la ZSC (Zone Spéciale de Conservation) Habitat).

Deux autres problèmes ont été soulevés :

1) lors du feu d'artifice du 13 juillet, une partie des fusées a été tirée depuis des barges très proches de l'île des Tuileries. Nous demandons au préfet de faire respecter une certaine distance par rapport à cette île en APPB.

2) le projet de passerelle au niveau de l'île de l'ancien barrage est relancé...

Enfin nous sommes en train de réfléchir à demander la création d'une Réserve Naturelle Régionale qui engloberait les Tuileries et l'île de l'ancien Barrage.

▪ Suivi et protection des busards (Busard Saint-Martin, Busard cendré et Busard des roseaux).

ZPS Petite Beauce-Natura 2000 – coordination CDPNE-LPO.

Participation des bénévoles de Loir-et-Cher Nature au suivi et à la recherche des nids à protéger.

La DDT a invité François Bourdin à présenter un bilan de cette action lors de la réunion de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) le 7 octobre.

▪ Sauvegarde des Hirondelles de rivage à Blois.

Rappel : il y a eu à l'automne 2021 la réalisation d'un chantier de réfection et de confortement des digues de Blois (digue maçonnée située en rive gauche, en amont et en aval du pont Jacques-Gabriel), la DDT a prévu la mise en place de nids artificiels.

Après étude il nous apparaît que cette colonie d'hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) a vu ses effectifs divisés par deux (suivi de L. Fleytou).

▪ Recherche du Courlis cendré dans les prairies du Fouzon.

Aucun Courlis cendré ne fut observé lors de la recherche du jeudi 28 mars 2024. Cependant un ou deux Courlis cendrés ont été observés le 4 avril puis un a été vu le 15 avril. Il est possible que le couple ait niché sur une parcelle non cultivée cette année, située en dehors des prairies de fauche.

▪ Recensement des couples de Pie-grièche écorcheur dans les prairies du Fouzon.

La recherche du 15 juin 2024 a donné les résultats suivants : 47 ou 48 sites occupés. En l'an 2000, Augustin Tricot avait dénombré 42 couples de Pie-grièche écorcheur entre Selles-sur-Cher et Saint-Aignan. Ceci nous donne donc une légère progression du nombre de couples de 12 %.

▪ Suivi du Gobemouche noir.

En Forêt Domaniale de Boulogne le suivi effectué par Jacques Vion a donné les résultats suivants : 8 nichoirs occupés avec 8 reproductions certaines (8 nichées envolées) et 1 nichoir avec 1 mâle chanteur à proximité le 22 mai sans installation (mâle sans femelle).

INTERVENTIONS DIVERSES

▪ 2024 a été l'année du Castor, 50 ans après sa réintroduction en bord de Loire :

L'Année du Castor est un événement d'envergure nationale coordonné par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) ainsi que par le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE 41) pour une gestion locale. C'est un événement d'envergure nationale qui se déroule d'avril 2024 à l'été 2025 ! Nous faisons partie du Comité de pilotage.

Nous avons refait toute notre exposition Castor. Elle comprend 9 panneaux. Elle a été imprimée en plusieurs formats : 2 exemplaires de 80 par 120 cm sur support PVC et un exemplaire de 48 par 72 cm.

Ces 3 expositions ont été réalisées sur nos propres deniers. De plus nous laissons le fichier .pdf de cette exposition à libre disposition.

Ces expositions ont été prêtées au Muséum d'Histoire Naturelle de Blois, au Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron à Bracieux, au Syndicat Nouvel Espace du Cher (NEC) à Bléré puis à Tours, à l'association « la Marine de Loire », aux Rendez-vous de l'Histoire à Blois, à l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage à Blois, à La Chaussée-Saint-Victor.

Nous avons participé aux réunions de préparation de cette « Année du Castor » : 22 janvier, 21 mars,

Le lancement officiel de cette « Année du Castor » a eu lieu le 7 avril au Lac de Loire.

Jean Pinsach a participé à la présentation au Conseil Départemental le 31 mai et a guidé un journaliste du journal Libération le 5 juillet sur le terrain.

Un colloque exceptionnel entièrement consacré à l'emblématique bâtisseur de nos rivières a été organisé à Blois les 12 et 13 décembre. 140 spécialistes du castor de France, Belgique et Suisse se sont réunis sur ces deux jours pour échanger leurs expériences sur cette espèce. Le colloque s'est terminé par des sorties sur le terrain.

En cette fin d'année, beaucoup de naturalistes s'inquiètent du peu de traces visibles d'activité de castor en bord de Loire (aussi bien en Loir-et-Cher qu'en Indre-et-Loire ou dans le Loiret).

Il y a également peu de ragondins visibles. Maladie ?

- **Coopération avec l'école Cécile-Rol-Tanguy** pour des conseils sur l'aménagement favorable aux oiseaux au lac de la Pinçonnière (Aire Terrestre Éducative). Nous avons vendu et posé 7 nichoirs (G. Vion et J. Vion).
- **Invitation par le Centre de soins Beauval Nature** à Saint-Aignan le 27 mars : G. Fauvet et D. Hémerly ont représenté notre association. Si vous rencontrez un animal blessé, nous vous invitons à vous mettre en rapport avec ce centre de soins (réponse sept jours sur sept).
-
- **Participation au suivi de l'Espace Naturel Sensible du Marais des Rinceaux**, par Dominique Hémerly au nom de LCN.

AUTRES ACTIONS

- Le cabinet d'expertises naturalistes Athéna Nature, sis à Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher) a été sollicité par la Direction Zone Ingénierie Atlantique de SNCF Réseau pour la réalisation d'un pré-diagnostic écologique sur des sites de la ligne Orléans-Tours. Nos données qui étaient sur la base de données d'Obs'41 ont donc été vendues.
- Mise à disposition au CDPNE des données naturalistes de la vallée de la Cisse, appartenant à l'association Loir-et-Cher Nature, via la base des données d'Obs'41 et des données issues des séances de baguage faites par Henry Borde dans les marais de la Cisse, pour l'extension de la zone « SNAP » coteau et marais de la Cisse, dans le cadre du projet de la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP). Ces observations ont été vendues.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES ET AUTRES RÉUNIONS.

Voici ci-dessous, le tableau récapitulatif des réunions diverses auxquelles l'un ou l'autre des administrateurs ou adhérents ont participé, en 2024 (certaines réunions pouvant se tenir en mode visio-conférence).

Cette année 2024 fut l'année des COPI ! Car la gestion des sites Natura 2000 terrestres a été transférée de l'État aux Régions à compter du 1 janvier 2023.

Date	Nature de la réunion ou de l'activité	Nom du ou des participants
11/01/24	CDPENAF (DDT) Nouvelle loi sur l'agrivoltaïsme	Jean Pinsach
22/01/24	CDESI 41-Séance plénière	Jean Pinsach
22/01/24	Réunion « Année du Castor »	Gilles Vion
23/01/24	Comité annuel des intervenants du domaine public fluvial naturel de la Loire)	Jacques Vion
06/02/24	Réunion sur site ATE ville de Blois et groupe scolaire Rol Tanguy	Gilles Vion
08/02/24	CDPENAF (DDT) Modification de l'article 14 du règlement intérieur	Jean Pinsach

	Stecal Ns	
13/02/24	Première réunion Copil : « Année du Castor »	Jean Pinsach
20/02/24	Réunion avec l'Agglo : plan d'eau de la Scierie	Dominique Hémery
07/03/24	CDPENAF (DDT) Parc de loisirs à Candé sur-Beuvron	Jean Pinsach
18/03/24	COPIIL du site Natura 2000 "Plateau de Chabris (Indre)/La Chapelle-Montmartin (Loir-et-Cher)	Monique Hervat
21/03/24	Seconde réunion Copil : « Année du Castor »	Jean Pinsach
26/03/24	COPIIL site Natura 2000 « Vallée de la Cisse en amont de Saint-Lubin » et Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain	Gilles Vion
04/04/24	CDPENAF (DDT) Langon, projet agrivoltaïque	Jean Pinsach
06/04/24	Conférence Loire-Exposé sur la réintroduction du Castor en Loir-et-Cher	Jean Pinsach
07/04/24	Lancement de l'Année du Castor	Gérard Fauvet, Jean-Pierre Jollivet, Jean Pinsach, Gilles Vion
08/04/24	Réunion avec RTE pour étude traversée forêt de Blois enterrée d'une ligne 90 kV	Jean Pinsach et Dominique Hémery
10/04/24	CDCFS	François Bourdin
25/04/24	Réunion en bord de Loire sur les travaux prévus et la protection du Castor	Jean Pinsach et Jacques Vion
02/05/24	CDPENAF (DDT) Romilly, projet agrivoltaïque et autre PC	Jean Pinsach
14/05/24	Réunion au Conseil Départemental : Comité de suivi des Espaces Naturels Sensibles.	Jean Pinsach
31/05/24	Année du castor au Conseil Départemental	Jean Pinsach
6/06/24	CDPENAF (DDT) PLU de Dhuizon, parc PV de St Julien	Jean Pinsach
24/06/24	CLI réunion plénière	Jean Pinsach
11/07/24	CDPENAF (DDT) Parcs PV d'Orçay et de Mur de Sologne	Jean Pinsach
23/07/24	Cellule EAU-DDT Comité de suivi des assises de l'eau	Jean Pinsach
24/07/24	CLI au Conseil Départemental	Jean Pinsach
1/08/24	Réunion en bord de Loire travaux prévus sur les sites de Blois	Jacques Vion
27/08/24	Réunion DDT travaux entretien Loire à Chaumont	Jacques Vion
30/08/24	Cartographie des Zones Humides	Jean Pinsach
30/08/24	Réunion DDT travaux entretien Loire à La Chaussée-Saint-Victor	Jacques Vion et Gilles Vion
05/09/24	CDPENAF (DDT) Parc photovoltaïque (Selles-sur-Cher)	Jean Pinsach
30/09/24	Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 de la ZPS Petite Beauce à Mer	François Bourdin

03/10/24	CDPENAF (DDT)	Jean Pinsach
07/10/24	Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 des Prairies du Fouzon	Alain Pollet
15/10/24	Réunion gestion de la réserve de Grand-Pierre-et-Vitain	Gilles Vion
15/10/24	CLI réunion plénière	Jean Pinsach
05/11/24	Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers.	Jean Pinsach et Gilles Vion
06/11/24	Cellule veille LOUP	Jean Pinsach
07/11/24	CDPENAF (DDT) projet agrivoltaïque	Jean Pinsach
25/11/24	CLI réunion publique	Jean Pinsach
26/11/24	Réunion des CEN	Jacques Vion
5/12/24	CDPENAF (DDT) projet agrivoltaïque	Jean Pinsach
12/12/24	Colloque 50 ans de la réintroduction du castor	Jean Pinsach
13/12/24	Colloque 50 ans de la réintroduction du castor	Jean Pinsach
19/12/24	ANCCLI et IRSN-Parlons sûreté nucléaire	Jean Pinsach

CDPENAF : Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de Loir-et-Cher. Créée par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, cette commission émet, notamment, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.

DDT : Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher.

CDCFS : Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.

DDT : Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher.

CDESI : Commission départementale des espaces, sites et itinéraires.

SCoT : Schéma de cohérence territoriale.

PLUi-HD : plan local d'urbanisme intercommunal-habitat et déplacements.

CLI : Commission locale d'information sur la centrale nucléaire de St-Laurent-des-Eaux.

DREAL : directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

PC : Permis de construire

ANCCLI : Association nationale des comités et commissions locales d'information

IRSN : Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

ANIMATIONS NATURE GRAND PUBLIC

Les sorties pour le public sont gratuites. Elles peuvent être sur réservation dans des cas particuliers.

Voici le tableau récapitulatif de la fréquentation de ces animations pour l'année 2024 :

Sortie	Lieu	Nombre de participants
La Grenouille rousse samedi 24 février	MOLINEUF (forêt de Blois)	14 personnes
Les oiseaux de l'étang de l'Arche dimanche 10 mars	CHEMERY (Etang de l'Arche)	34 personnes
Les batraciens samedi 13 avril	ONZAIN	28 personnes
Le Bouvreuil pivoine dimanche 21 avril	MOLINEUF (Marais des Rinceaux)	24 personnes
Les plantes comestibles dimanche 26 mai	LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR	13 personnes

Les Busards en Petite Beauce dimanche 2 juin	CHAMPIGNY-EN-BEAUCE	15 personnes
Les oiseaux de Mesland dimanche 9 juin	MESLAND	13 personnes
Les sternes dans la ville dimanche 16 juin (avec le CEN 41)	BLOIS	30 personnes
Les insectes samedi 22 juin	CHATILLON-SUR-CHER (Butte des Blumonts)	11 personnes
Découvrir les castors au crépuscule vendredis 28 juin et 5 juillet	RV à la Chaussée-St-Victor	20 personnes 24 personnes
Les Rapaces de Chambord dimanche 30 juin	HUISSEAU-SUR-COSSON	20 personnes
Agrions et libellules samedi 13 juillet	CHOUZY-SUR-CISSE	14 personnes
Nuit de la Chauve-souris vendredi 6 septembre	CHAUMONT-SUR-LOIRE	29 personnes
Les champignons dimanche 27 octobre	NEUVY	70 personnes
La Brenne en Automne lundi 11 novembre	MEZIERES-EN-BRENNE (36) (Parc naturel régional de la Brenne)	21 personnes
Les champignons dimanche 22 décembre	NEUVY	annulée

AUTRES ANIMATIONS

- Comme chaque année, nous participons aux animations de la Fête « Au cœur des prairies du Fouzon » à Couffy, organisée les 18 et 19 mai 2024 (A. Pollet et Jean-Pierre Jollivet).
- Nous avons aussi animé une sortie sur la Loire le 25 mai pour l'association Millière Raboton, homme de Loire (J. Vion, G. Fauvet).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration comprend 12 personnes depuis 2019. Il s'est réuni en 2024 aux dates suivantes : 8 janvier, 29 janvier, 19 février, 11 mars, 2 avril, 22 avril, 13 mai, 3 juin, 24 juin, 9 septembre, 30 septembre, 21 octobre, 12 novembre et le 2 décembre.

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à tous, adhérents ou sympathisants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La 55ème assemblée générale de l'association s'est déroulée normalement, le samedi 23 mars 2024, à Blois (salle du Pavillon, 3 rue Dupré), en présence de 36 adhérents (et 25 pouvoirs). Les rapports d'activités et financiers ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres du conseil d'administration sortants : Gérard Fauvet, Gilles Ferrand, Dominique Hémerly, Aline Pardessus, Jacques Vion ont été réélus à l'unanimité.

À la suite de cette AG le Conseil d'Administration a été modifié : président Alain Pollet ; Vice-présidents : Dominique Hémary, Jean Pinsach et Gilles Vion ; Secrétaire : Gilles Vion ; Trésorière : Aline Pardessus ; trésorière-adjointe : Monique Hervat.

Gérard Fauvet s'occupe du site de LCN et Fanny Frazier de la communication.

Le nombre d'adhérents est à peu près stable : 142 en 2024 contre 146 en 2023, mais des décès, des déménagements... Notre demande de renouvellement de l'agrément préfectoral « protection de l'environnement », au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement, pour une nouvelle période de cinq ans, n'a toujours pas reçu de réponse. Elle avait été adressée à la préfecture, en octobre 2022.

COMMUNICATION INTERNE

Les informations sur les activités de l'association sont présentées sur notre site Internet, mis à jour régulièrement par Gérard Fauvet.

Le bulletin annuel a été édité et diffusé aux adhérents au mois de mars.

Il est également déposé à la Bibliothèque nationale de France (BNF), au titre du Dépôt Légal, ainsi que transmis à la bibliothèque du MNHN de Paris, Nous l'offrons également à la DDT et à la fédération des chasseurs.

COMMUNICATION EXTERNE

- Création de l'exposition Castor en plusieurs formats.
-
- Création d'une petite exposition représentant les 3 busards nichant en Loir-et-Cher, montrant les différences de plumage entre mâle et femelle de ces trois busards en 2 exemplaires. La première comprend 6 panneaux de 40 par 60 cm sur un support Dibon, et la deuxième comprend 6 panneaux de 30 par 40 cm sur un support PVC.
- Nos sorties publiques sont annoncées dans la presse.

Par ailleurs, nous avons pu participer cette année 2024 à plusieurs manifestations publiques, avec un beau stand présentant nos activités, distribution de dépliants et vente de livres :

- À Onzain : en partenariat avec l'association Couleurs vives lors de la sortie Batraciens du 13 avril.
- À Lancôme le 22 septembre lors de la Fête de l'Agriculture paysanne organisée par la Confédération paysanne du Loir-et-Cher. Nous y avons tenu un joli stand et 9 personnes ont participé à une sortie ornithologique sur le terrain avec D. Hémary.
- Merci à tous les bénévoles de LCN qui ont permis la tenue de ces stands.
-
- Enfin, rappelons que LCN est à l'initiative (depuis 1996 !) de réunir tous les passionnés d'ornithologie deux fois par an à Marolles (15 mars et 29 novembre) dans les locaux du CJNA que nous remercions beaucoup. A cette réunion sont invités : CDPNE, CEN-41, CJNA, LCN, LPOCVL-Délégation du Loir-et-Cher, la Maison de la Loire, l'OFB, PN et SNE.
-

BIBLIOTHÈQUE DE LCN et diverses informations

Nous sommes abonnés à différentes revues : Courrier de la Nature, Ornithos, Recherches Naturalistes en Région Centre, la Hulotte. Vous pouvez venir les emprunter au local.

Nous soutenons par notre adhésion le Centre de soins Sauve qui Plume, et nous sommes membres de la Société herpétologique de France.

Alain POLLET

CHRONIQUES CLIMATOLOGIQUES 2024 DANS LE BLESOIS

Janvier : Grâce à un anticyclone et des vents de nord-est, la première quinzaine a vu les températures osciller autour de zéro degré, légèrement en-dessous des normales saisonnières en journée. La deuxième quinzaine a été plus irrégulière avec des températures qui pouvaient osciller entre négatif et positif de plus de 10°C en une nuit, puis se sont maintenues au-delà des normales saisonnières avec un pic à 15°C dans les derniers jours du mois. Les précipitations quant à elles, sont restées dans la moyenne pour un mois de janvier.

Février : La première quinzaine, surtout vers la fin de la période, subit des températures très au-dessus de la moyenne. La pluviométrie reste quant à elle à des niveaux normaux. Si les nappes phréatiques continuent à se recharger et les champs à se gorger d'eau, la situation hydrologique reste inquiétante pour les mares forestières qui ne semblent pas avoir bénéficié des récentes pluies.

La deuxième quinzaine ressemble à la première avec une accentuation des précipitations qui permettront d'en faire un mois intéressant pour le rechargement des nappes avant que la végétation ne se développe et en capte l'essentiel. Les températures quant à elles restent toujours dans le positif.

Mars : En cette première décade du mois, nous sommes dans la continuité du mois de février. Le temps humide et tiède pour la période se maintient. Toujours pas de gelées pour figer le départ d'une végétalisation précoce qui inquiète dans les milieux agricoles.

La deuxième décade se caractérise par un temps printanier grâce à des températures souvent supérieures d'une dizaine de degrés par rapport aux normales saisonnières. Importante différence par rapport à 2023 à la même période, les sols sont tellement détrempés que les engins agricoles ne peuvent accéder aux cultures.

Le milieu de la troisième décade voit le temps se rafraîchir jusqu'à perdre une dizaine de degrés, sans toutefois franchir le seuil négatif.

Avril : Le printemps est nettement en avance, au moins de trois semaines. En cette première décade, la floraison est bien avancée. Contrairement à 2023, il n'y aura pas de sécheresse printanière. Au contraire, l'accès aux champs reste très difficile aux engins agricoles tellement la terre est imprégnée d'eau depuis deux mois. Des vents, parfois violents et chargés d'humidité venus de l'ouest maintiennent l'humidité au sol et ce malgré un ensoleillement généreux pour la saison et qui permet aux températures d'être nettement au-dessus des normales saisonnières.

Retournement de situation dès le milieu de la deuxième décade qui voit les températures descendre brusquement pour se maintenir à un niveau en dessous des normales et qui font craindre la possibilité de gelées tardives dès la prochaine décade.

Mai : En cette première décade de mai, les conditions climatiques restent maussades. Les pluies régulières du mois dernier et qui se maintiennent en ce début de mois, saturent d'eau les sols. A cela, s'ajoutent les phénomènes cévenols qui se succèdent occasionnant des crues de la Loire, qui même si elles restent modestes, viennent submerger des îlots où nichent au sol les sternes et autres laridés.

Retournement de situation en ce début de deuxième décade où le printemps semble reprendre ses droits. Les températures retrouvent des valeurs normales et les épisodes pluvieux se raréfient. L'embellie a été de courte durée avant que le temps maussade ne reprenne avec ses journées pluvieuses et ses températures qui peinent à atteindre des valeurs conformes à la saison. Le mois de mai se termine comme il a commencé. Toutefois, cette longue période humide a été mise à profit par les nappes phréatiques, mises à mal par l'année particulièrement aride de 2023.

Juin : Dès les premiers jours de la première décade, la température se radoucit pour atteindre des valeurs normales pour cette période de l'année. Les pluies se font plus rares. Dans les campagnes, le monde agricole essaye de rattraper son retard dû aux intempéries. Les champs redeviennent praticables aux engins de plus en plus gros et lourds. Entre les années chaudes et sèches qui se succèdent entrecoupées d'années relativement fraîches et humides comme cette année, il devient difficile aux agriculteurs de planifier leurs assolements. Les températures reviennent en dessous des normales saisonnières dès le début de la deuxième décade jusqu'au premier jour de l'été où elles remontent de manière spectaculaire. Dès la fin du mois, les orages venus de l'ouest les ramènent à des valeurs nettement plus basses.

Juillet : L'été n'est pas encore là. Cette première quinzaine est atypique par rapport aux dernières années aussi bien par une période où l'ensoleillement a été faible que par les températures relativement basses. La pluviométrie a été généreuse mais nous avons évité les orages localement.

Dans la deuxième quinzaine, nous alternons les jours quasi caniculaires avec ceux quasi automnaux. Le temps est fantasque et imprévisible, même pour Météo France. Si l'on s'en tient à la moyenne générale pour les températures et la pluviométrie, on peut dire que juillet 2024 restera dans la moyenne des mois de juillet. Si l'on regarde dans le détail, ce mois a été particulièrement perturbé.

Août : Sans atteindre les records des températures de ces dernières années, la hausse brutale de ces dernières peut surprendre. La pluviométrie est nettement à la baisse. Cette première décade du mois peut être qualifiée d'estivale. Ce ne sera pas le cas de la deuxième décade qui ne tarde pas à prendre des allures automnales. Les températures sont à la baisse et les épisodes pluvieux se succèdent. Le bilan des récoltes, aussi bien en céréales que fruitières, est franchement mauvais et même au dire du monde agricole, le plus mauvais de ces quarante dernières années. Les vendanges, elles aussi, ne s'annoncent pas bien. Même les acteurs du tourisme ont un bilan en net recul par rapport aux années précédentes.

Septembre : Le mois a été dans son ensemble automnal. Il a été frais, venteux et humide. Il n'y a eu aucune période qui puisse suggérer que nous étions encore en été. Les récoltes se sont faites dans des champs gorgés d'eau. Ces conditions n'ont pas été spécifiques à notre région, mais générales à la quasi-totalité du territoire métropolitain pour ne pas dire à la plus grande partie de l'Europe.

Octobre : La première quinzaine a vu la température s'élever à des niveaux légèrement supérieurs aux normales saisonnières, alors que la pluviométrie s'est maintenue à des niveaux très élevés. La conjonction des sols gorgés d'eau depuis plusieurs semaines et des pluies torrentielles de cette fin de quinzaine, a eu pour conséquence des inondations importantes dans les vallées du Loir et de la Cisse.

Un épisode cévenol très important en début de deuxième quinzaine, avec des inondations destructrices en tête du bassin de la Loire, font craindre une crue assez conséquente de notre fleuve. Tout compte fait, il n'y a pas eu de conséquences à l'aval du barrage de Villerest qui a parfaitement assumé sa fonction d'écrêteur de crues. Les 1 400 m³ n'ont pas été franchis à la station « vigicrues » de Blois.

Les températures se maintiennent toujours à un niveau légèrement supérieur aux normales de saison et la pluviométrie reste toujours aussi abondante.

Novembre : Le soleil se fait très discret cette année et particulièrement ces derniers temps. Les experts de la météo ont relevé des records de journées sans soleil dans tout le grand ouest et en particulier dans la région Centre-Val-de-Loire. Si les habitants du Blésois ont le moral dans les chaussettes, il ne faut pas s'en étonner, la ville n'a connu que 1h20 d'ensoleillement sur les deux semaines allant du 26 octobre au 8 novembre 2024 et seulement 12 minutes du 28 octobre au 8 novembre ! Durant cette période, les températures ont été stables et modérées. C'est seulement vers la fin de la première quinzaine qu'elles fléchissent pour devenir légèrement inférieures à la moyenne saisonnière. La quinzaine se termine dans une humide douceur.

Dès la deuxième quinzaine, le temps s'est mis à fraîchir pour rapidement atteindre zéro degré, avec des chutes de neige assez conséquentes. En deux jours, le rétablissement spectaculaire des températures atteint 18/20°C. Ces variations étaient la conséquence de deux tempêtes qui se sont succédé en deux jours, l'une venant du nord et l'autre du sud.

Décembre : La première décade reste dans la continuité des conditions météorologiques que nous avons eues en novembre. Tantôt les températures sont clémentes, tantôt elles baissent brutalement et ce d'un jour à l'autre.

Le reste du mois, même si la pluviométrie reste faible, la sensation ressentie d'une humidité permanente associée au faible ensoleillement, donne une impression de mauvais temps, alors que les températures restent relativement modérées.

En conclusion :

D'après les graphiques ci-dessous, en se référant aux données moyennes observées les 30 dernières années de référence (1981-2010), on peut en déduire en données annuelles :

- Températures moyenne en 2024 **+0,8°C**
- Précipitations en 2024 **+41%**
- Degrés/jours ensoleillement en 2024 **-15%**

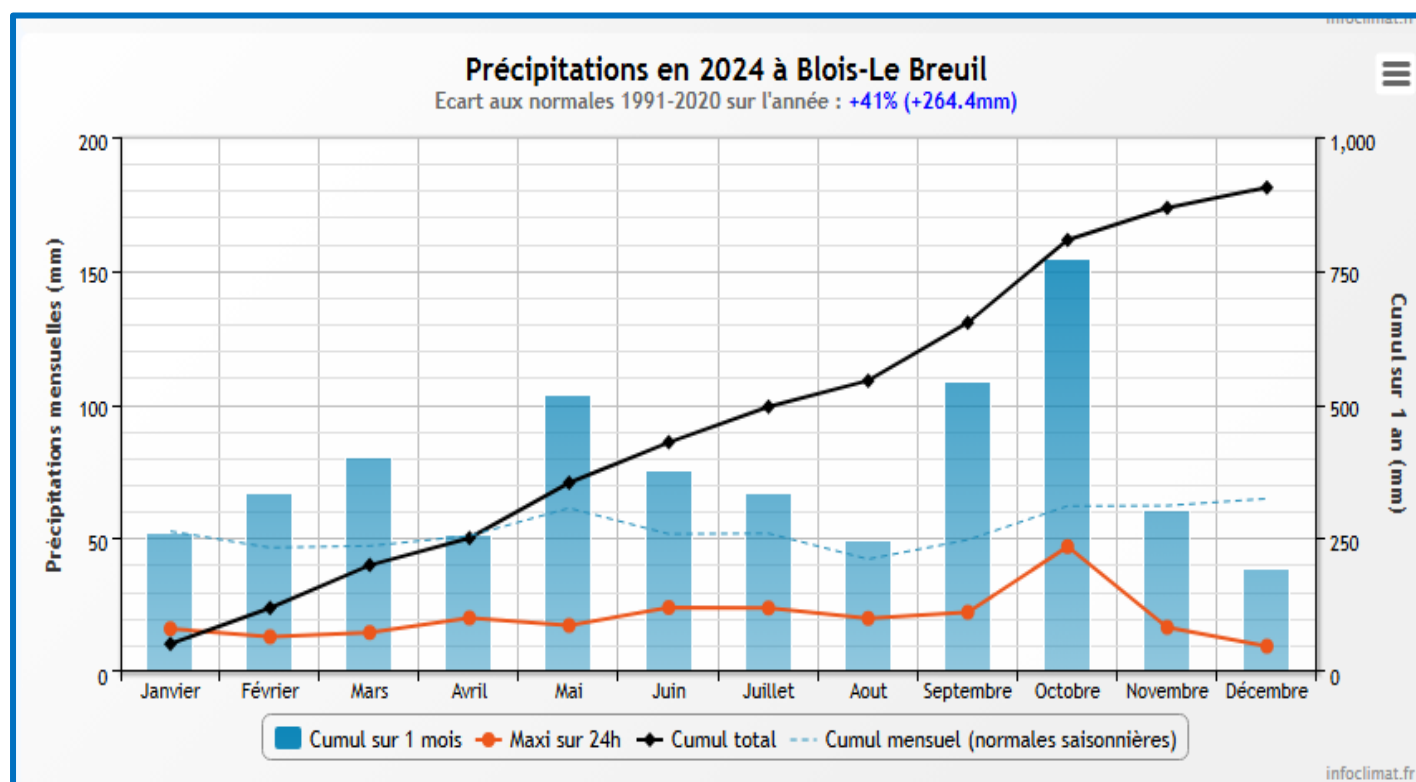
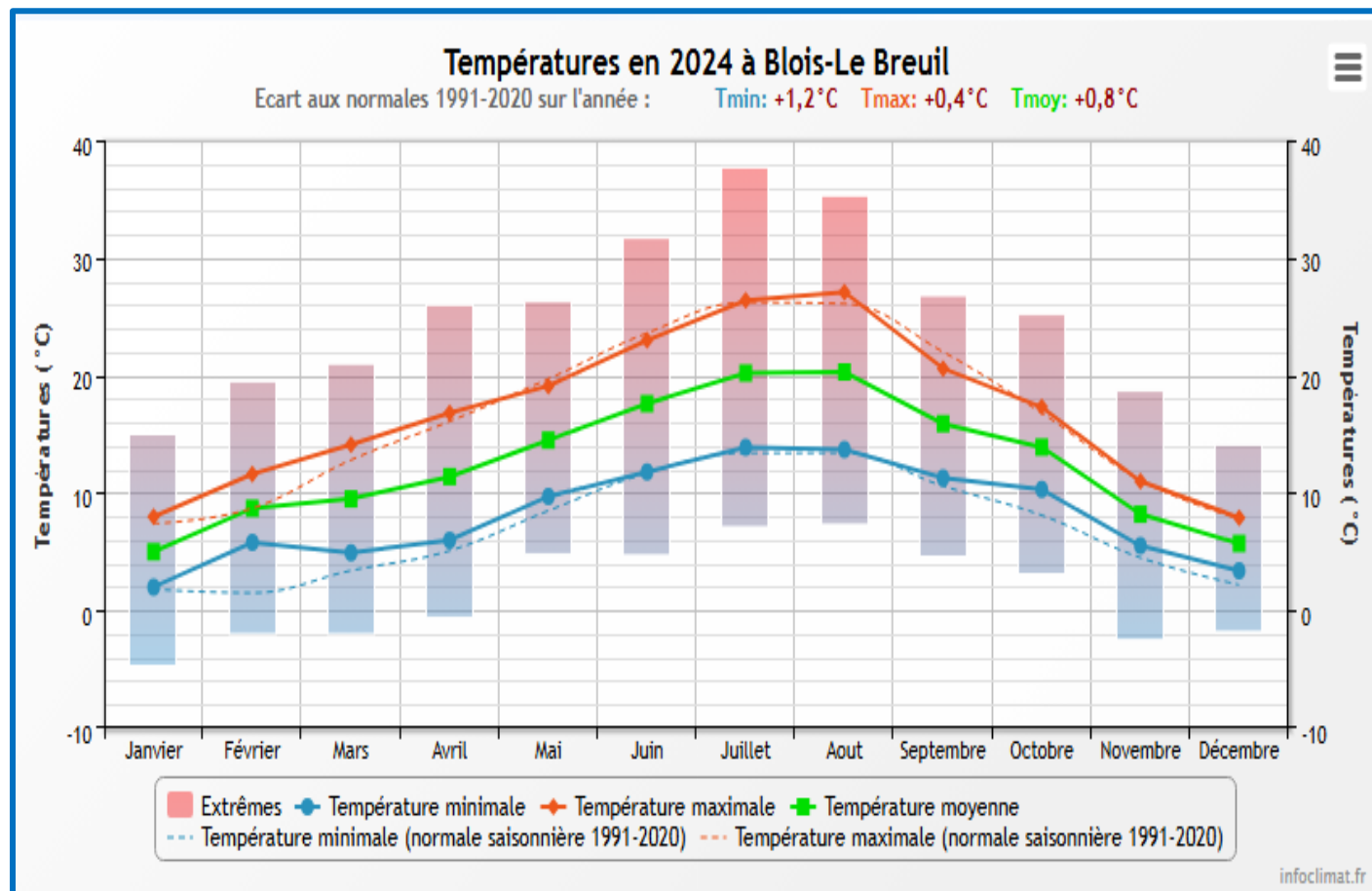
L'année 2024 ne restera pas dans les annales comme particulièrement chaude mais pourrait l'être dans les années particulièrement pluvieuses.

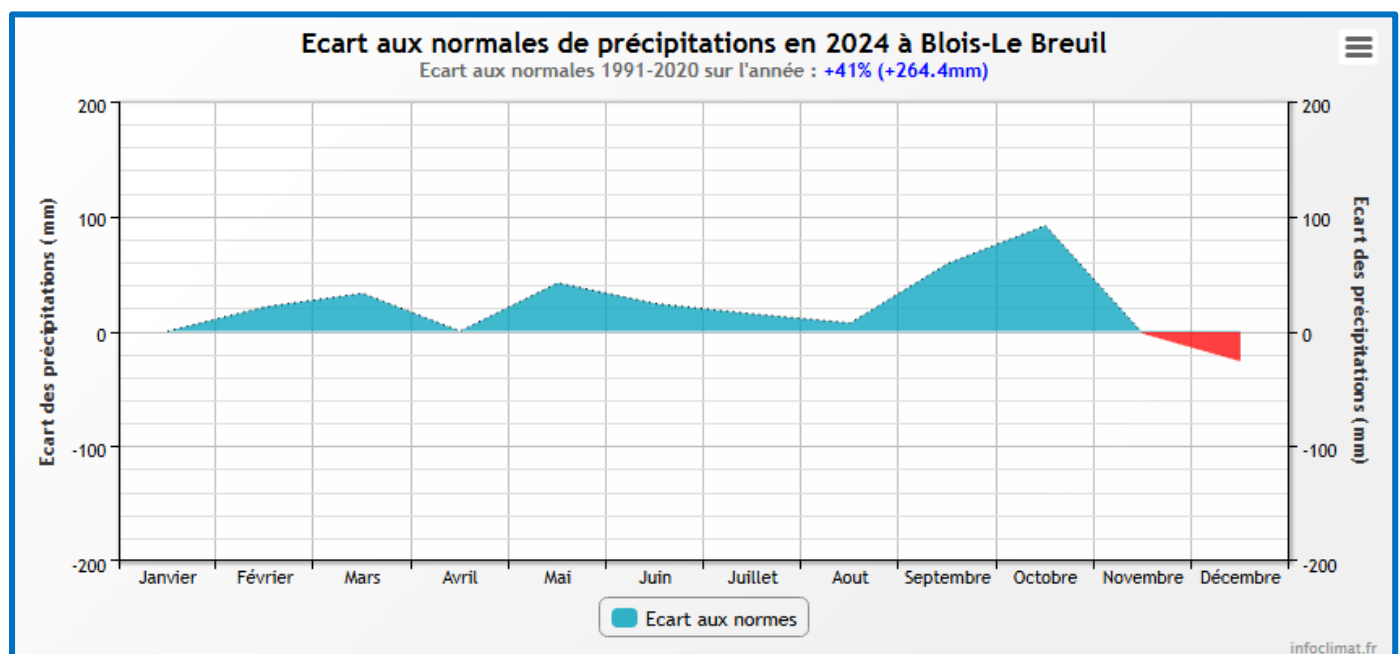
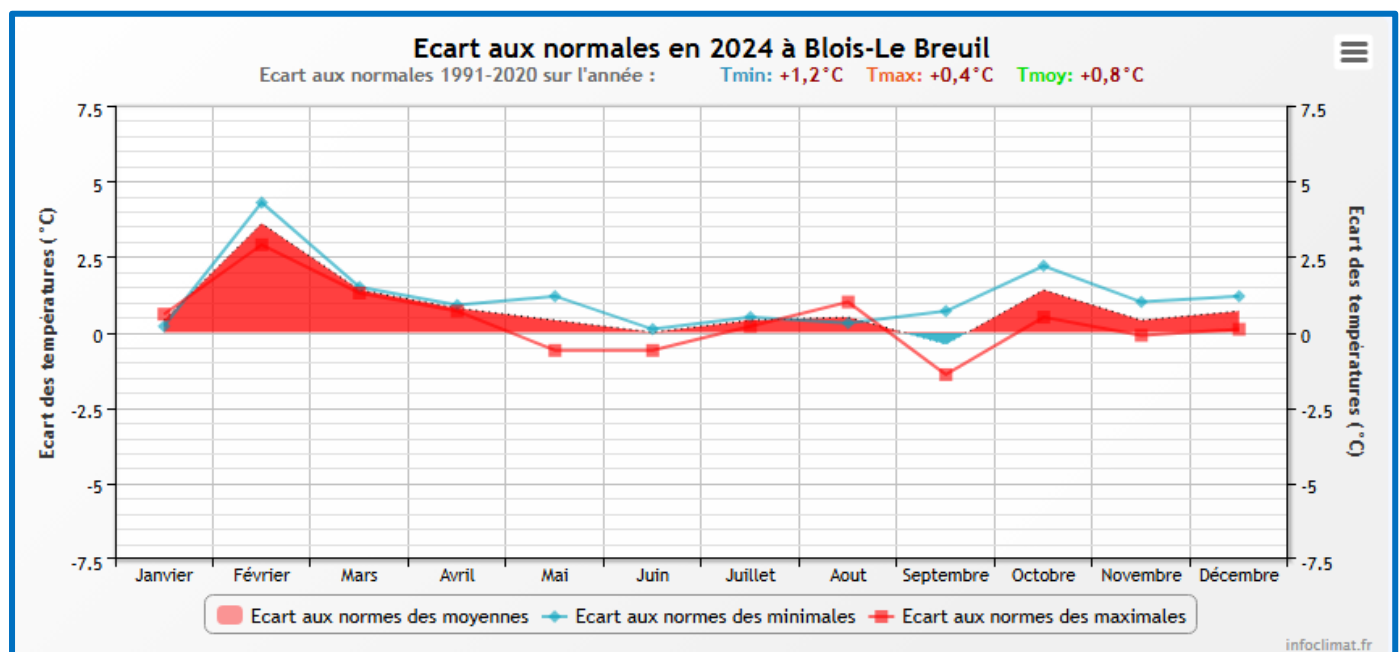
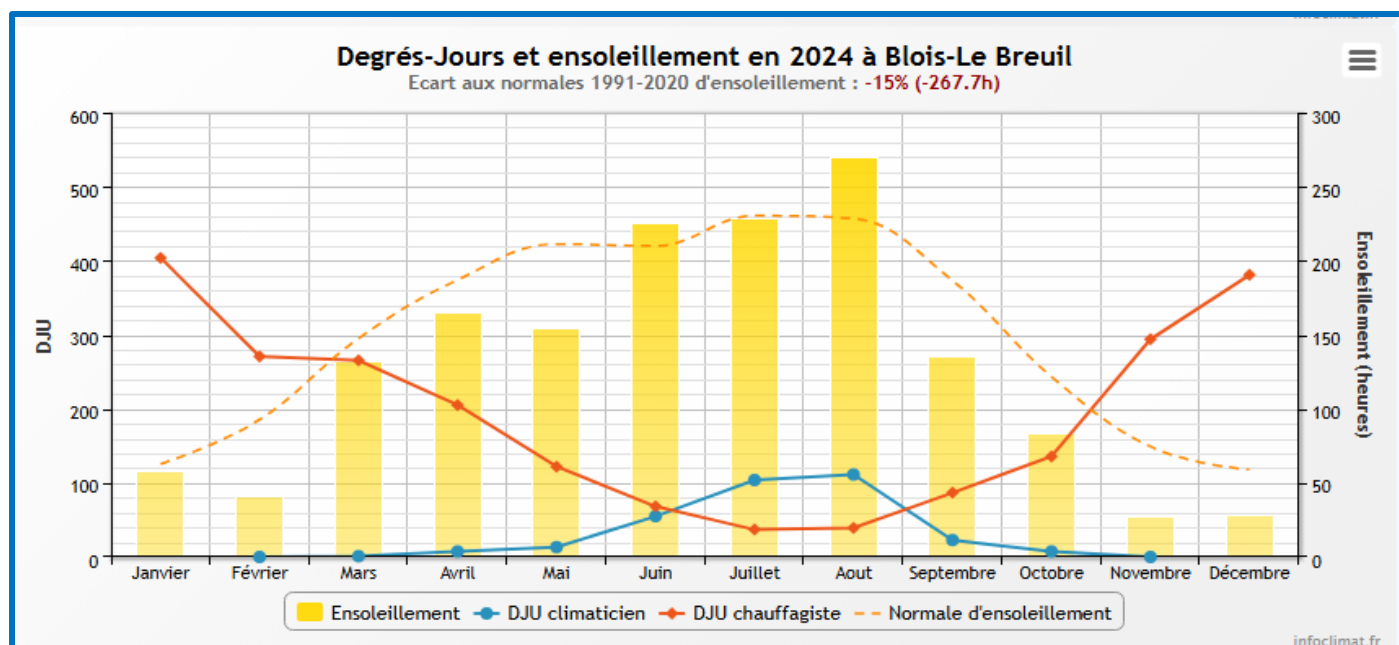
Jean PINSACH

Tous les graphiques et organigrammes sont disponibles à la consultation sur le site :

<https://www.infoclimat.fr/climatologie/annee/2024/blois>

RELEVES CLIMATOLOGIQUES EN 2024 DANS LE BLAISOIS





INFO ORNITHO 41

Notes 2023

Cette synthèse est réalisée à partir des sites (Faune-France, Obs'41 et Obs Sologne) et des observations envoyées par quelques personnes. Elle présente les espèces dans l'ordre de la Liste officielle des Oiseaux de France- version de septembre 2020 prenant en compte les modifications du 7 septembre 2020 (Ornithos 28-3).

Les espèces nicheuses de la liste rouge régionale sont surlignées en gris. L'effectif est égal à un, si non précisé.

Abréviations citées : ad. = adulte, cht. = chant, 1A, 2A... = 1ère année, 2ème année..., Cdpne = Comité départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement, CR = en danger critique, EN = en danger,

VU = vulnérable, E1 = 1^{er} été, F.D.= Forêt domaniale, étg. = étang, H1 = 1^{er} hiver, imm. = immature, juv. = juvénile, F-F = site Faune-France, LCN = Loir-et-Cher Nature, SNE = Sologne Nature Environnement, ♂♀ = couple, ♂/♀ = mâle et femelle.



Poussin de Pygargue à queue blanche au nid, Sologne juin 2023 © Frédéric Pelsy

Faits marquants :

La migration pré-nuptiale nous apporte un passage d'**Oies cendrées**. Un ou deux **Busards pâles** sont observés en avril.

La période de nidification est marquée par une énorme découverte : la reproduction en Sologne d'un couple de Pygargue à queue blanche (le cinquième couple en France). A noter également un contact de **Blongios nain**. La grippe aviaire a fait des ravages sur les îles de la Loire.

La migration post-nuptiale nous permet d'admirer quelques raretés : **Sterne caspienne, Hansel et Caugek !**

L'hiver nous apporte un beau **Plongeon catmarin**, des **Macreuses brunes**, un **Harle bièvre**, un **Harle huppé**, ainsi qu'un très très rare **Bruant des neiges**.

Les tempêtes d'octobre ont poussé un **Océanite culblanc** jusqu'à Blois. Le **Milan royal** et le **Grèbe à cou noir** sont de plus en plus visibles durant la période hivernale et une **Hirondelle rustique** est photographiée le 7 décembre !

Précisions nouvelles

COMPTAGE WETLANDS (coord. F. Pelsy /SNE).

Bilan du 15 janvier 2023 sur les 27 sites de référence de Sologne et Loire + Sudais :

33 Grèbes castagneux, 86 Grèbes huppés, 312 Grands cormorans, 146 Hérons cendrés, 124 Grandes aigrettes, 104 Aigrettes garzettes, 36 Bihoreaux gris, 4 Cigognes blanches, 17 Oies cendrées, 3 oies sp., 39 Bernaches du Canada, 237 Cygnes tuberculés, 10 Canards siffleurs, 205 Canards chipeaux, 248 Sarcelles d'hiver, 1 004 Canards colverts, 8 Canards pilets, 153 Canards souchets, 1 569 Fuligules milouins, 182 Fuligules morillons, 1 Harle bièvre, 5 Grues cendrées, 209 Gallinules poule-d'eau, 711 Foulques macroules, 1 Chevalier guignette, 4 Chevaliers culblanc, 11 Bécassines des marais, 2 197 Vanneaux huppés, 278 Goélands leucophées, 1 054 Mouettes rieuses, 3 Busard des roseaux.

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*

-Saint-Laurent-Nouan : les 1, 8 et 18 août, le 3 octobre (F. Pelsy), 20 octobre (J-P. Jollivet), le 1 novembre (L. Fleytou), le 5 novembre (J. Vion), le 6 novembre (F. Pelsy).

OIE CENDRÉE *Anser anser*

Reproduction :

-reproduction à Saint-Denis-sur-Loire (G. Vion).
Un groupe de 9 à 11 oiseaux entre Blois et Saint-Denis-sur-Loire.

-Chémery : 15 le 8, 23 le 11, 22 le 14 janvier (M. Mabillean),
17 le 15 janvier (A. Bompays, A. Pollet), 3 le 18 janvier (M. Mabillean), 14 les 21, 25 et 28 janvier (M. Mabillean), 13 le 29 (F. Pelsy), 21 le 1 février, 20 le 4 (M. Mabillean), 17 le 7, 3 le 8 février (F. Pelsy), 17 le 12 février (M. Mabillean, F. Pelsy), 10 le 26 février (F. Pelsy).

-Saint-Viâtre : le 12 janvier (A. Callet), les 17 et 23 avril, le 17 mai, le 24 juin, les 22 et 29 juillet (M. Mabillean), le 20 août (F. Pelsy).

-Romorantin-Lanthenay : le 29 janvier (M. Mabillean).

-Saint-Hilaire-la-Gravelle : 90 le 4 février (T. Rouillon).

-Fréteval : 14 le 6 février (T. Monchâtre).

-Vernou-en-Sologne : 2 le 8 mars, 4 le 22 mars (M. Mabillean).

-Courmémé : 3 le 17 mars (A. Callet).

-Blois : 2 le 27 mars (V. Retiveau).

-Brévainville : le 28 mars (T. Rouillon).

-Boursay : 30 le 8 avril (F. Beauchamp).

-Fontaines-en-Sologne : 2 le 17 avril (J-P. Jollivet).

-Marcilly-en-Gault : 5 le 1 mai, 2 le 8 mai, une le 18 mai (M. Mabillean).

-Lassay-sur-Croisne : le 28 mai, le 10 juin, le 1 et le 8 juillet (M. Mabillean).

-Chémery : 24 le 29 octobre (A. Bompays), 34 le 30 octobre (M. Mabillean), 50 le 15 novembre (F. Aupetit), 29 le 21 novembre (P. Desfontaines).

-Saint-Viâtre : le 18 novembre (M. Mabillean), 3 le 4 décembre (F. Pelsy), 1 le 6 décembre (M. Mabillean), 1 le 17 décembre (M. Mabillean, F. Pelsy).

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*

Espèce à surveiller pour la nidification !

-Saint-Firmin-des-Prés : le 9 janvier (T. Rouillon).

-Naveil : 6 le 10 janvier (C. Lahoreau, B. Plana, F. Laurenceau).

-Romorantin-Lanthenay : ♀ les 11 et 29 janvier (M. Mabillean).

-Salbris : 6 le 18 janvier (A. Callet).

-Saint-Laurent-Nouan : 2 le 30 janvier, le 18 avril (F. Pelsy).

-Mur-de-Sologne : le 25 avril (M. Mabillean, F. Pelsy), le 29 avril (M. Mabillean), un le 14 mai (M. Mabillean, F. Pelsy).

-Marcilly-en-Gault : 3 le 27 avril (M. Mabillean).

-Villiers-sur-Loir : 1 f le 28 avril (F. Salmon).

-Oucques-la-Nouvelle : 2 le 17 mai (P. Désiré).

-Villavard : le 5 novembre (A. Maurice, S. Tessier, C. Lahoreau, F. Laurenceau), les 8 et 11 novembre (A. Maurice).

-Fontaines-en-Sologne : 6 en vol le 12 novembre (A. Callet).

-Lassay-sur-Croisne : 9 le 2 décembre (M. Mabillean).

SARCELLE D'ÉTÉ *Anas querquedula* (CR)

Reproduction : Bonne année avec 4 couples installés sur 4 sites (contre 6 couples installés sur 5 sites en 2022) : 1 couple à Chémery, 1 couple à Neung-sur-Beuvron (production de 5 jeunes), 1 à Marcilly-en-Gault, 1 à Saint-Viâtre (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata* (EN)

Reproduction : 8 nichées sur 7 sites = 3 nichées/3 sites à Saint-Viâtre, 1 à Millançay, 1 à Neung-sur-Beuvron, 1 à Fontaines-en-Sologne et 2 à Chémery (M. Mabillean).

CANARD CHIPEAU *Anas strepera* (EN)

Reproduction : 25 nichées sur 16 sites en 2023 = 9 nichées/6 sites à Saint-Viâtre, 1 à Marcilly-en-Gault, 1 à Neung-sur-Beuvron, 4 à Millançay, 6 nichées/4 sites à Fontaines-en-Sologne, 1 à Lassay-sur-Croisne, 2 à Soings-en-Sologne et 1 à Chémery (M. Mabillean).

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca* (EN)

Reproduction : 3 nichées sur 3 sites = 1 nichée à Saint-Viâtre, 1 nichée à Neung-sur-Beuvron et 1 nichée à Marcilly-en-Gault (M. Mabillean).

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (VU)

Reproduction : Bonne année avec 4 couples à Pontlevoy qui ont produit 2 à 3 nichées (contre 7 couples en 2022), (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Romorantin-Lanthenay : le 15 janvier (M. Mabillean).

-Valloire-sur-Cisse : 2 le 7 février (F. Pelsy).

-Chémery : 3 dont 2 ♂ le 15 février (A. Pollet), le 16 (A. Bompays), 3 le 17 février (M. Mabillean) 3 le 19 février (P. Lhomme, F. Pelsy), 2 le 21 mai (M. Mabillean), ♂ le 26 mai (A. Pollet), 2 le 28 mai (F. Pelsy, M. Mabillean), le 29 mai (L. Boussac), 2 ♂ le 4, un le 10 juin (M. Mabillean), 2 ♂ le 26 juillet (M. Mabillean).

-Cour-Cheverny : couple le 6 mai (L. Nguyen).

-Oucques-la-Nouvelle : 5 (dont 3 ♂) le 14 octobre (T. Rouillon), ♀ le 13 décembre (F. Laurenceau), 3 (dont 1 ♀) le 26 décembre (S. Tessier).

-Chémery : 9 (dont 4 ♂) le 23 novembre (A. Bompays).

FULIGULE À BEC CERCLÉ *Aythya collaris*

Rappel 2022 : mâle du 6 au 27 mai à Marcilly-en-Gault (A. Callet).

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

Reproduction : 111 nichées sur 37 sites = 29 nichées/7 sites à Saint-Viâtre, 14 nichées/5 sites à Marcilly-en-Gault, 6 nichées/5 sites à Neung-sur-Beuvron, 6 nichées/2 sites à Millançay, 3 nichées à Vernou-en-Sologne, 1 à Loreux, 5 nichées à la Marolle-en-Sologne, 2 à Montrieux-en-Sologne, 1 à Dhuizon, 20 nichées/5 sites à Fontaines-en-Sologne, 7 à Lassay-sur-Croisne, 2 à Pruniers-en-Sologne, 1 à Romorantin-Lanthenay, 1 à Mur-de-Sologne, 1 à Cour-Cheverny, 3 à Soings-en-Sologne, 1 à Billy et 8 à Chémery (M. Mabillean).

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula* (VU)

Reproduction : 58 nichées sur 19 sites = 16 nichées/5 sites à Saint-Viâtre, 12 nichées/2 sites à Marcilly-en-Gault, 5 à Millançay-en-Sologne, 5 nichées/2 sites à Neung-sur-Beuvron, 1 à Montrieux-en-Sologne, 1 à Loreux, 2 nichées/2 sites à Fontaines-en-Sologne, 4 à Pruniers-en-Sologne, 4 à Lassay-sur-Croisne, 1 à Mur-de-Sologne, 3 à Soings-en-Sologne et 4 à Chémery (M. Mabillean).

MACREUSE BRUNE *Melinite fusca*

-Chouzy-sur-Cisse : 2 du 16 au 31 décembre (F. Pelsy et al).



Macreuse brune, Chouzy-sur-Cisse © Frédéric Pelsy

GARROT À CEIL D'OR *Bucephala clangula*

-Nouan-le-Fuzelier : ♂ du 12 janvier au 29 avril (A. Callet, M. Mabillean).

-Saint-Viâtre : ♂ le 7 février (A. Callet).

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*

-Saint-Laurent-Nouan : ♀ le 14 janvier (F. Pelsy, M. Morin).

-Chouzy-sur-Cisse : 2 le 26 novembre (G. Vion), 2 le 28 novembre (F. Pelsy).

-Blois : H1 le 28 novembre (F. Pelsy), le 29 novembre (G. Vion).



Harle bièvre, Saint-Laurent-Nouan © Frédéric Pelsy

HARLE HUPPÉ *Mergus serrator*

-Fontaines-en-Sologne : ♀ ou imm. le 31 décembre (M. Mabillean, F. Pelsy).

RÂLE D'EAU *Rallus aquaticus* (VU)

Reproduction (1 avril au 10 juillet) : Billy, Brévainville, Marcilly-en-Gault, Molineuf, Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Vernou-en-Sologne.

(L. Boussac, A. Callet, A. Maurice, D. Hémer, M. Mabillean, F. Pelsy, T. Rouillon, S. Tessier).

GRUE CENDRÉE *Grus grus*

Migration prénuptiale : La migration a débuté en Loir-et-Cher le 2 février : le total est au minimum de 1 390 grues en 41 vols. Dernières grues le 13 mars 2023.

Migration postnuptiale : Migration peu visible dans notre département, 760 grues en 25 vols.

Par contre un groupe de 65 grues est observé, posé le 8 décembre à Nouan-le-Fuzelier. Mais il y a un dortoir à Cerdon dans le Loiret à l'étang du Puits, distant de 26 km. Viennent-elles de ce dortoir ?

GRÈBE ESCLAVON *Podiceps auritus*

-Saint-Viâtre : le 30 avril (M. Mabillean).

GRÈBE À COU NOIR *Podiceps nigricollis* (VU)

Reproduction : Année moyenne avec 99 à 101 nichées sur 13 sites (contre 60 sur 9 sites en 2022). Les niveaux d'eau ont été bien plus élevés que l'année dernière : 26 à 28 à Chémery (2 sites), 5 à Mur-de-Sologne, 6 à Marcilly-en-Gault (2 sites), 21 à Neung-sur-Beuvron (2 sites), 1 à Vernou-en-Sologne, 22 à Millançay, 1 à Nouan-le-Fuzelier, 16 à Saint-Viâtre (2 sites), 1 à Pontlevoy (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

Données hivernales :

-Saint-Laurent-Nouan : le 5 décembre (F. Pelsy).

-Chémery : 9 le 3 décembre (F. Pelsy), 6 les 6 et 20 décembre (A. Bompays), 11 le 9 décembre (F. Pelsy), 11 le 10 décembre (M. Mabillean, F. Pelsy), 10 le 16 décembre (F. Pelsy), 10 le 24 décembre (M. Mabillean), 9 le 26 décembre (F. Pelsy), 15 le 30 décembre (S. Talhoët).

-Fontaines-en-Sologne : le 19 décembre (F. Pelsy).

OEDICNÈME CRIARD *Burhinus oedicnemus*

Le comptage lors des rassemblements postnuptiaux a donné les résultats suivants : 245 oiseaux le 1 octobre et 235 le 15 octobre (coord. A. Pollet, enquête Limat).

-La Chaussée-Saint-Victor : nidification sur l'île de l'ancien barrage, 2 poussins le 14 mai (J. Vion).

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* (CR)

Pas de reproduction sur le site de Billy.

-Vineuil : 4 le 31 mars (F. Pelsy).

-Billy : le 1 et le 4 avril, 3 le 15, 4 le 23 avril, 2 le 7 mai (F. Pelsy).

-Chémery : le 8 avril (M. Mabillean).

-Mur-de-Sologne : le 21 avril (M. Mabillean).

-Veillens : le 25 avril (M. Mabillean).

-Saint-Claude-de-Diray : le 8 et 9 mai (F. Pelsy).

-Blois : le 8 mai (F. Pelsy).

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avosetta*

-Blois : 9 le 7 avril (P. Lhomme).

-Marcilly-en-Gault : 6 le 26 avril (M. Mabillean).

-Mur-de-Sologne : du 18 au 24 mai (M. Mabillean, F. Pelsy).

-Chémery : le 23 mai (F. Pelsy).

-Chauvigny-du-Perche : le 7 juillet (A. Pommier).

-Saint-Viâtre : 7 le 17 novembre (A. Callet).

-Lassay-sur-Croisne : le 19 novembre (M. Mabillean, F. Pelsy).

VANNEAU HUPPÉ *Vanellus vanellus* (VU)

Noté en période de reproduction (avril, mai) :

Ambloy, Angé, Billy, La Chapelle-Montmartin, Chaumont-sur-Loire, Chaumont-sur-Tharonne, Chémery, Chissay-en-Touraine, Couddes, Cour-Cheverny, Courmemin, Fontaines-en-Sologne, Gombergéan, Huisseau-en-Beauce, Lassay-sur-Croisne, Loreux, Maray,

Marcilly-en-Gault, Méhers, Mer, Millançay, Mont-près-Chambord, Montlivault, Montrieux-en-Sologne, Mur-de-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Nouan-le-Fuzelier, Oucques-la-nouvelle, Pontlevoy, Romorantin-Lanthenay, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Loup, Saint-Viâtre, Salbris, Sambin, Sasnières, Sassay, Soings-en-Sologne, Souday, Vallières-les-Grandes, Veilleins, Vernou-en-Sologne, Veuzain-sur-Loire, Villedieu-le-Château, Villexanton, Yvoy-le-Marron.

PLUVIER ARGENTÉ *Pluvialis squatarola*

- Chouzy-sur-Cisse : 1A le 17 septembre (A. Larousse).
- Saint-Viâtre : le 18 octobre (M. Mabillean).
- Cour-Cheverny : le 20 décembre (M. Mabillean).

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*

- Pré-nuptial: du 6 mai au 18 mai.
- Post-nuptial: du 5 août au 16 octobre.

GUIGNARD D'EURASIE *Charadrius morinellus*

- Villefrancoeur : 4 en vol le 4 septembre (G. Vion).
- Villefrancoeur : 2 en vol le 6 septembre (D. Hémary).

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*

- Vievy-le-Rayé : le 6 avril (V. Jego).
- Marcilly-en-Gault : du 15-4 au 21-4 (M. Mabillean).
- Saint-Julien-sur-Cher : 2 le 18-4 (F. Pelsy).
- Sougé : le 20 mai (anonyme, F-F) au piège à son nocturne.
- Sougé : 2 le 22 juillet (anonyme, F-F) au piège à son nocturne.
- Sougé : le 16 août (anonyme, F-F) au piège à son nocturne.
- Orchaise : le 31 août (D. Hémary).

COURLIS CENDRÉ *Numenius arquata* **(EN)**

Reproduction (20 mars au 15 mai) :

Chémery, Chissay-en-Touraine, Maray, Mehers, Pierrefitte-sur-Sauldre, Saint-Julien-sur-Cher. (G. D'Autichamp, A. Bompays, H. Borde, L. Boussac, F. Pelsy).

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*

- Saint-Claude-de-Diray : le 15 avril (F. Pelsy).

BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

- Villiers-sur-Loir : le 15 septembre (L. Rigomont).
- Saint-Julien-sur-Cher : le 11 mars (M. Mabillean).
- Neung-sur-Beuvron : le 29 mars (M. Mabillean).

TOURNEPIERRE À COLLIER *Arenaria interpres*

- Blois : le 5 août (F. Pelsy).
- Marcilly-en-Gault : du 23 août au 3 septembre (M. Mabillean).
- Saint-Viâtre : le 9 septembre (M. Mabillean), le 12 septembre (F. Pelsy).
- Saint-Laurent-Nouan : 2 le 16 septembre (F. Pelsy).
- Onzain : le 5 décembre (F. Spinnler).

BÉCASSEAU MAUBÈCHE *Calidris canutus*

- Mur-de-Sologne : ad. le 10 mai (M. Mabillean).

BÉCASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*

- Saint-Claude-de-Diray : le 4 mai (F. Pelsy).
- Marcilly-en-Gault : 2 le 18 août (M. Mabillean), imm. le 13 septembre (M. Mabillean), 3 le 14 et le 15 septembre (M. Jambeau),), imm. les 16 et 17 septembre (M. Mabillean).
- Saint-Viâtre : 2 le 9 septembre (M. Mabillean).
- Saint-Laurent-Nouan : le 16 septembre (F. Pelsy).
- Lassay-sur-Croisne : imm. les 21 et 22 octobre (M. Mabillean).



Bécasseau cocorli, Marcilly-en-Gault © Mathieu Mabillean

BÉCASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii*

- Saint-Claude-de-Diray : le 8 mai (F. Pelsy).
- Mur-de-Sologne : le 19 mai (M. Mabillean).
- La-Chaussée-Saint-Victor : le 11 septembre (F. Pelsy).



Bécasseau de Temminck, Saint-Claude-de-Diray © Frédéric Pelsy

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta*

- Marcilly-en-Gault : 2 juv. le 29 juillet (M. Mabillean).
- Saint-Viâtre : 2 le 21 août (A. Callet).



Bécasseau minute, Marcilly-en-Gault © Mathieu Mabillean

BÉCASSEAU TACHETÉ *Calidris melanotos*

- Marcilly-en-Gault : 2 H1 du 13 au 20 septembre (M. Mabillean).



Bécasseaux tachetés, Marcilly-en-Gault © Mathieu Mabillean

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocyttus minimus*

- Méhers : 3 le 24 février (L. Boussac).
- Neung-sur-Beuvron : 4 le 24 février, 5 le 5 avril (L. Boussac).
- La Chaussée-Saint-Victor : le 25 octobre (F. Spinnler).

BÉCASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago* **(CR)**

- Neung-sur-Beuvron : le 5 avril, chevrottement (L. Boussac).

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*

Données hivernales :

- Lassay-sur-Croisne : 2 le 14 janvier (M. Mabillean).
- Vernou-en-Sologne : 2 le 14 janvier (F. Pelsy).
- Lassay-sur-Croisne : 2 le 3 décembre (P. Lhomme, A. Maurice, F. Pelsy), 4 le 6 décembre, 3 le 10 décembre (M. Mabillean).
- Saint-Viâtre : 8 le 6 décembre (A. Callet, M. Mabillean), 4 le 14, 5 le 20 décembre (A. Callet).
- Chémery : 4 le 24 décembre (M. Mabillean).

MOUETTE RIEUSE *Chroicocephalus ridibundus* **(EN)**

Reproduction :

-Sologne : Mauvaise année avec 846 couples nicheurs sur 13 sites (contre 319 à 321 couples sur 7 sites en 2022, année catastrophique pour l'espèce) : 329 à Chémery (2 sites), 178 à Neung-sur-Beuvron (2 sites), 162 à Saint-Viâtre (3 sites), 12 à Marcilly-en-Gault (2 sites), 105 à Pruniers-en-Sologne, 52 à Veilleins, 7 à Lassay-sur-Croisne et 1 à Fontaines-en-Sologne. L'espèce est en déclin constant depuis plusieurs décennies. Cette année un épisode de grippe aviaire a particulièrement touché les mouettes adultes et jeunes et a impacté fortement le succès de reproduction (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Loire : les colonies ont été décimées par le virus de la grippe aviaire (plus de 1500 cadavres sur l'île des Tuileries et des centaines sur l'île en amont de l'ancien barrage. Seuls une vingtaine de jeunes Mouettes rieuses se sont envolées à l'issue de cette saison de reproduction. (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

Données de Perche Nature : 2 couples à Naveil et 1 couple à Montoire-sur-le-Loir.

-Blois : un jeune **hybride Mouette mélanocéphale x Mouette rieuse** le 25 juillet (F. Pelsy).



Hybride Mouette mélanocéphale x Mouette rieuse, Blois © F.ric Pelsy

MOUETTE PYGMÉE *Hydrocoloeus minutus*

- Chémery : le 12 mars (A. Pollet, J. Vion), le 30 avril (M. Mabillean), 2 le 1 et le 2 mai (F. Pelsy).
- Lassay-sur-Croisne : les 10,11 et 12 avril (M. Mabillean), 14 le 20 avril, 5 le 27 mai (M. Mabillean).
- Marcilly-en-Gault : le 11 avril (A. Callet).
- Blois : le 11 et le 20 avril (F. Pelsy).
- Saint-Viâtre : 2 le 11 avril (A. Callet), une le 30 avril (M. Mabillean).
- Naveil : le 27 avril (M-A. Monchâtre, F. Salmon).
- Chémery : 3 le 31 août (L. Fleytou).
- Fontaines-en-Sologne : 3 (ad + 2x1A) le 12 novembre (A. Callet, M. Mabillean).
- Saint-Viâtre : le 14 novembre (A. Callet), le 18 novembre (M. Mabillean), le 19 novembre (F. Pelsy, M. Mabillean), le 22 novembre, le 13 décembre (M. Mabillean).
- Marcilly-en-Gault : 3 le 18, une le 19 novembre (M. Mabillean).
- Chémery : 3 (dont 2 ad) le 19 novembre (M. Mabillean, F. Pelsy), le 20 novembre (A. Pollet), 5 le 21 novembre (P. Defontaines), ad le 6 décembre (A. Bompays).
- Blois : le 27 novembre (A. Callet).



Mouette pygmée, Naveil © Marie-Ange Monchâtre

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus*

Reproduction : les colonies ont été décimées par le virus de la grippe aviaire (plus de 1500 cadavres sur l'île des Tuileries et des centaines sur l'île en amont de l'ancien barrage. 60 jeunes de Mouette mélanocéphale se sont envolés à l'issue de cette saison de reproduction. (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

GOÉLAND CENDRÉ *Larus canus*

- Soings-en-Sologne : imm. le 14 janvier (F. Pelsy).
- Saint-Laurent-Nouan : imm. le 24 janvier, le 18 février, le 19 novembre, 4 imm. le 5 décembre (F. Pelsy).
- Chémery : imm. le 12 mars (M. Mabillean).

-Blois : 2A le 25 mars (F. Pelsy).
-Lassay-sur-Croisne : imm. le 2 décembre (M. Mabillean).

GOÉLAND MARIN *Larus marinus*

-La Chaussée-Saint-Victor : le 30 août (L. Fleytou), le 11 septembre (F. Pelsy).
-Saint-Dyé-sur-Loire : les 1, 18 et 19 septembre (S. Le Tohic).
-Vineuil : les 11 et 12 septembre (F. Pelsy).
-Muides : le 16 octobre (S. Le Tohic).
-Saint-Laurent-Nouan : le 20 octobre (J-P. Jollivet).

GOÉLAND ARGENTÉ *Larus argentatus*

-Blois : le 21 février, 2 ad. le 26 février, un le 28 février (F. Pelsy).
-Chémery : le 5 mai (J-P. Marie).
-Saint-Dyé-sur-Loire : le 3 septembre (M. Cense).
-Saint-Denis-sur-Loire : le 28 septembre (F. Ducordeau).
-Vineuil : 2 le 1 octobre (A. Mercuzot).
-Saint-Viâtre : le 15 octobre (T. Segret).
-La Colombe : 5 le 21 novembre (D. et I. Maire).
-Binas : le 21 novembre (D. et I. Maire).

GOÉLAND PONTIQUE *Larus cachinnans*

Pruniers : H3 le 21 janvier (F. Pelsy).

GOÉLAND LEUCOPHÉE *Larus michahellis* (VU)

Reproduction :

3 couples sur les piles de l'ancien pont Sncf à Vineuil.

A Blois : un couple sur la terrasse du bâtiment de l'hôtel des impôts.

Le site de la Résidence Anne-de-Bretagne et celui de la terrasse d'un immeuble entre l'église Saint-Joseph et l'avenue de France n'ont pas été suivis. (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

STERNE HANSEL *Gelochelidon nilotica*

-La Chaussée-Saint-Victor : 2 le 19 septembre (G. Vion).

STERNE CASPIENNE *Hydroprogne caspia*

-Saint-Viâtre : le 3 septembre (C. et F. Pelsy).

STERNE CAUGEK *Sterna sandvicensis*

-Lassay-sur-Croisne : ad le 1 avril (M. Mabillean), 2 avril (M. Mabillean, F. Pelsy).



© Frédéric Pelsy

Sterna caugek, Lassay-sur-Croisne © Frédéric Pelsy

STERNE NAINE *Sternula albifrons*

Reproduction :

110 couples à La Chaussée-Saint-Victor, 9 couples à Cour-sur-Loire et 1 couple à Chaumont-sur-Loire en échec de reproduction après la crue du 20 mai (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo*

Reproduction :

169 couples en amont de l'ancien barrage du Lac de Loire et 7 couples à Chaumont-sur-Loire (mais échec de la reproduction à Chaumont) (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

Données de Perche-Nature : 10 couples à l'étang des Riottes (Naveil-Villiers-sur-Loir) et 1 couple à Montoire-sur-le-Loir.

GUIFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybrida* (EN)

Reproduction :

Bonne année avec 324 à 482 nids sur 6 sites (contre 236 nids sur 4 sites en 2022) : 60 nids à Mur-de-Sologne, 64 à 114 à Chémery (2 sites), 192 à 300 à Neung-sur-Beuvron (2 sites) et 8 à Nouan-le-Fuzelier. Les abandons de colonie ont été importants comme habituellement et concernent 98 couples (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus*

-Chémery : les 6 et 7 mai (F. Pelsy).
-Saint-Viâtre : le 9 mai (A. Callet).
-Millançay : les 10 et 13 mai (M. Mabillean).
-Neung-sur-Beuvron : le 14 mai (M. Mabillean).
-Lassay-sur-Croisne : les 23 et 24 mai (F. Pelsy).
-Saint-Julien-sur-Cher : le 27 mai (A. Bompays).

LABBE PARASITE *Stercorarius parasiticus*

-Blois : ad. le 18 juin (G. Vion).

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata*

-Lassay-sur-Croisne : le 26 novembre (M. Mabillean), le 28 (F. Pelsy), le 29 (A. Bompays, M. Mabillean, A. Callet), le 30 (A. Pollet), le 1 décembre (A. Callet).



© Frédéric Pelsy

Plongeon catmarin, Lassay-sur-Croisne © Frédéric Pelsy

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*

-Naveil : le 4 novembre (M-A. Monchâtre).



Plongeon imbrin juvénile, Naveil © Marie-Ange Monchâtre

OCÉANITE CULBLANC *Oceanodroma leucorhoa*

-Blois : le 5 novembre (F. Pelsy).

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra* **(CR)**

3 couples nicheurs en Loir-et-Cher (Coord. D. Hacquemand).

Migration prénuptiale : du 26 mars au 27 juin pour un effectif total de 27 oiseaux.

Migration postnuptiale : du 8 juillet au 11 octobre pour un effectif total de 69 Cigognes noires en 37 vols.

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

Migration prénuptiale : du 11 février au 6 juin pour un total de 472 oiseaux en 30 vols.

Migration postnuptiale : du 10 juillet au 5 novembre pour un total de 1 527 oiseaux en 29 vols. Un vol de 442 Cigognes blanches le 3 septembre à Courmemin (F. Pelsy).

Données hivernales :

-Saint-Claude-de-Diray : 4 le 15 janvier (J. Guillemart).

-Morée : du 5 novembre au 31 décembre (T. Rouillon et all).

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

-Hivernage :

Le total du département est donc de 1 048 Grands cormorans en 2023 contre 986 en 2022 (hors Sologne). (coord. J. Vion/LCN).

-Reproduction : Effectifs classiques avec 150 nids comptabilisés sur 3 sites (contre 145 nids comptés sur 2 sites en 2022) mais la colonie de Saint-Viâtre n'a pu être comptabilisée : 46 à Marcilly-en-Gault, 99 à Vernou-en-Sologne et 5 à Saint-Romain-sur-Cher. (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*

-Orchaise : 3 le 14 juin (D. Hémerly).

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

-Millancay : le 28 mai (F. Pelsy).

-Saint-Viâtre : le 7 juin, 3 le 15, 1 le 17 juin, 2 le 18, 4 le 24, 2 le 25 (M. Mabillean), 2 le 7 juillet (A. Callet), le 9 juillet (M. Mabillean), 3 le 10, 4 le 16, 2 le 19 juillet (A. Callet), 4 le 29 juillet, 7 le 1 août, 9 le 4, 6 le 6, 8 le 8, 7 le 10 (M. Mabillean), 8 le 16 août (A. Callet), 8 le 20 (F. Pelsy), 9 le 28 (M. Mabillean), 11 le 30 août, 6 le 3 septembre (A. Callet), 7 le 6, 1 le 16 septembre, 8 le 17 (M. Mabillean), 7 le 20 septembre, 1 le 4 octobre (A. Callet, M. Mabillean).

-Marcilly-en-Gault : le 9 juillet, 5 le 29, 2 le 1 août, 3 le 2 septembre (M. Mabillean), 7 le 9 septembre (A. Callet), 5 le 10 (M. Mabillean), 8 le 14, 4 le 15 septembre (M. Jambeau).

5 le 16, 3 le 23 et 24 septembre (M. Mabillean).

-Saint-Laurent-Nouan : le 23 juillet, le 16 septembre (F. Pelsy), 2 le 1 novembre (L. Fleytou), 2 le 5 (J. Vion), 2 le 6 novembre (F. Pelsy), 5 le 17 novembre (J-P. Jollivet), une le 19 novembre (F. Pelsy).

-Soings-en-Sologne : 4 le 26 septembre (F. Pelsy).

-Cour-sur-Loire : le 22 et le 24 octobre (G. Vion).

-Chémery : 5 le 24 septembre (M. Mabillean), le 29 octobre (A. Bompays, F. Pelsy).

-Fontaines-en-Sologne le 31 décembre (F. Pelsy).

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus* **(EN)**

-Fontaines-en-Sologne : le 25 juin, 3 juillet, ♂ le 10 juillet (M. Mabillean).

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax* **(VU)**

Reproduction :

Année moyenne avec 74 nids sur 7 sites (contre 52 nids sur 4 sites en 2022) : 20 à Saint-Viâtre, 2 à Neung-sur-

Beuvron, 23 à Veilleins, 14 à Fontaines-en-Sologne, 10 à Marcilly-en-Gault, 3 à Chémery, 2 à Contres (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

Hivernage :

-Loreux : 14 le 1 janvier (F. Pelsy), 13 le 2, 11 le 4, 14 le 7, 14 le 14 (M. Mabillean), 15 le 10, 14 le 19 janvier (A. Callet), 9 le 29 janvier (L. Fleytou).

-Nouan-le-Fuzelier : 12 le 7 janvier (M. Mabillean).

-Saint-Loup : 13 le 10, 10 le 31 janvier (A. Callet).

-Chouzy-sur-Cisse : 46 le 2, 37 le 14 janvier (F. Pelsy), 52 le 15 janvier (G. Fauvet), 65 le 17, 60 le 17 janvier (F. Pelsy), 59 le 29 janvier (G. Vion), 62 le 5 décembre, 66 le 16, 28 le 31 décembre (F. Pelsy)

-Muides-sur-Loire : le 15 janvier (H. Morand).

-Bauzy : le 21 janvier (M. Mabillean).

-Saint-Loup : 19 le 1 décembre (A. Callet).

-Chouzy-sur-Cisse : 62 le 5 décembre, 66 le 16 décembre (F. Pelsy), 48 le 17 décembre (L. Fleytou), 63 le 18 décembre (A. Pollet), 28 le 31 décembre (F. Pelsy), 50 le 31 décembre (J. Vion).

-Loreux : 16 le 6 décembre (M. Mabillean), 25 le 12 décembre (A. Callet), 24 les 13 et 20 décembre (M. Mabillean), 27 le 21 décembre, 32 le 31 décembre (A. Callet).

-Courmemin : 70 le 29 décembre (A. Callet).

-Courbouzon : le 31 décembre (F. Pelsy).

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides* **(CR)**

-Saint-Viâtre : 2 le 1 juillet (M. Mabillean).

HÉRON GARDE-BŒUFS *Bubulcus ibis* **(VU)**

Reproduction : Effectifs toujours importants avec 188 nids sur 4 sites (contre 180 nids sur 4 sites en 2022) : 5 couples à Saint-Viâtre, 90 à Veilleins, 33 à Fontaines-en-Sologne et 60 à Chémery (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

HÉRON POURPRÉ *Ardea purpurea* **(VU)**

Reproduction : Bonne année avec 26 à 30 couples sur 6 sites (contre 16 à 17 couples sur 6 sites en 2022), la colonie principale de l'espèce n'a pas pu être recensée : 3 à Neung-sur-Beuvron, 6 à Veilleins, 2 à 3 à Chémery, 14 à 17 à Marcilly-en-Gault (sur 2 sites), 1 à Mur-de-Sologne (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

Reproduction : Année moyenne avec 27 à 28 nids sur 5 sites (contre 26 nids sur 6 sites en 2022) : 1 à Marcilly-en-Gault, 9 à Saint-Viâtre, 1 à Neung-sur-Beuvron, 14 à Veilleins, 2 à 3 à Fontaines-en-Sologne (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

BALBUZARD PÊCHEUR *Pandion haliaetus* **(EN)**

25 sites occupés en Loir-et-Cher (21 l'an dernier), 11 sur arbre, 9 sur pylône, 5 sur plate-forme.

21 couples reproducteurs ; 4 couples en échec, 4 couples avec 1 jeune, 9 couples avec 2 jeunes, 7 couples avec 3 jeunes et 1 couple dont le nombre de jeunes est inconnu. Ce qui donne un total de 43 jeunes au minimum à l'envol. (coord D. Hacquemand).

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus*

Reproduction :

-Un couple à Pontlevoy est en échec lors de la première reproduction puis réussit à élever 4 jeunes lors de sa seconde reproduction, envol fin juin (F. Pelsy).

-Un couple se reproduit à Maray, 3 jeunes le 7 juin (A. Pollet).

-Un couple à Monthou-sur-Bièvre en échec de reproduction.

-Dans le Perche : reproduction probable de 2 couples donnant chacun 2 jeunes. (Perche Nature).



Élanions blancs, Le-Gault-du-Perche © Thierry Cense

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus*

-Saint-Cyr-du-Gault : 6 le 18 juin (D. Hémary).
-Marcilly-en-Gault : le 29 mai (M. Mabillean).

CIRCAËTE JEAN-LE- BLANC *Circaetus gallicus* (VU)

18 sites suivis, 18 couples, 8 nids trouvés (coord. F. Pelsy).
Donnée de Perche Nature : le couple de la forêt de Fréteval a eu un jeune.

AIGLE BOTTÉ *Aquila pennata* (EN)

Reproduction :

16 sites occupés dont 10 à Chambord. Un couple a niché dans un chêne (coord. D. Hacquemand),

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis* (VU)

22 sites contrôlés, 10 couples cantonnés, 8 couples reproducteurs donnant 10 jeunes à l'envol. (coord. G. d'Autichamp).

Noté en période de reproduction (début mars à mi-juillet) :

Chambord (D. Hacquemand), Châtillon-sur-Cher (A. Pollet), Chémery (F. Pelsy), Couddes (F. Pelsy), Cour-Cheverny (F. Pelsy), Cour-sur-Loire (G. Vion), Crouy-sur-Cosson (C. Ferron), Fontaine-les-Coteaux (A. Maurice, P. Volant, S. Tessier), Lamotte-Beuvron (D. Fenayron), Marcilly-en-Gault (A. Callet), Marolles (G. Vion), Menars (G. Vion), Mont-près-Chambord (O. Camus), Muides-sur-Loire (S. Le Tohic), Neung-sur-Beuvron (J-M. Baron), Pierrefitte-sur-Sauldre (G. D'Autichamp), Saint-Aignan (A. Pollet), Saint-Hilaire-la-Gravelle (T. Rouillon), Saint-Sulpice-de-Pommeray (G. Vion), Saint-Viâtre (A. Callet), Souesmes (G. D'Autichamp), Theillay (M. Roubalay), Vernou-en-Sologne (T. Dubois).

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus* (EN)

Reproduction :

-Dans la ZPS de Petite Beauce (coord. CDPNE)
18 nids trouvés.

-Dans la ZPS de Petite Beauce et **périphérie** : (F. Bourdin-LCN) : 23 couples certains, plus 14 probables et 18 possibles.

-En dehors de la ZPS de Petite Beauce et **périphérie** : (coordination F. Bourdin-LCN) : 14 couples certains, plus 1 probable. 6 jeunes à l'envol.

- en Sologne : Enfin 3 couples ont niché (au moins construction de nid) cette année après le couple de l'année dernière à Cerdon (45) : 1 couple à Pontlevoy, 1 couple à Chémery et 1 couple à Fontaines-en-Sologne

(avec probablement production d'au moins un jeune) (F. Pelsy).

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*

Reproduction :

-Dans la ZPS de Petite Beauce (coord. CDPNE)

Busard-Saint-Martin : 39 nids trouvés.

-Dans la ZPS de Petite Beauce et **périphérie** : (F. Bourdin-LCN) : 69 couples certains, plus 31 probables et 43 possibles. 101 jeunes à l'envol.

-En dehors de la ZPS de Petite Beauce et **périphérie** : (coordination F. Bourdin-LCN) : 29 couples certains, plus 10 probables et 10 possibles. 52 jeunes à l'envol.

BUSARD PÂLE *Circus macrourus*

-Orchaise : ♂ le 7 avril (T. Dugault).

-Villetrun : ♂ le 12 avril (V. Jego).

-Savigny-sur-Braye : ♂ le 29 avril (S. Tessier).

-Épuisay : 2 ♂ le 30 juillet (S. Tessier).

BUSARD CENDRÉ *Circus pygargus* (VU)

Reproduction :

-Dans la ZPS de Petite Beauce (coord. CDPNE) : 16 nids trouvés.

-Dans la ZPS de Petite Beauce et **périphérie** : (F. Bourdin-LCN) : 20 couples certains, plus 3 probables et 9 possibles. 39 jeunes à l'envol.

-En dehors de la ZPS de Petite Beauce et **périphérie** : (coordination F. Bourdin-LCN) : 12 couples certains, plus 3 probable et 1 possible. 22 jeunes à l'envol.

MILAN ROYAL *Milvus milvus*

-Bauzy : le 4 janvier (M. Mabillean).

-Romorantin-Lanthenay : le 8 janvier (M. Mabillean).

-Marcilly-en-Gault : le 15 janvier (M. Mabillean), le 5 février (F. Pelsy), le 4 mars (M. Mabillean).

-Loreux : le 25 janvier (A. Callet).

-Dhuizon : le 28 janvier (M. Morin).

-Blois : le 26 février (D. Hémary).

-Chaon : le 28 février (P. Roger).

-Millançay : le 8 avril (A. Callet).

-Villeherviers : le 15 avril (F. Pelsy).

-Pezou : le 24 mai (S. Petit).

-La Chaussée-Saint-Victor : le 18 juin (G. Vion).

-Langon-sur-Cher : 2 le 14 juillet (M. Roubalay).

-Villedieu-le-Château : le 30 juillet (D. Hémary).

-Courmemin : le 3 septembre (F. Pelsy), le 25 octobre (M. Mabillean).

-Oucques-la-Nouvelle : le 26 septembre (P. Désiré).

-Francay : le 19 octobre (P. Volant).

-Selles-sur-Cher : le 21 octobre (A. Bompays).

-Loreux : le 25 octobre (M. Mabillean).

-Chambord : le 29 octobre (D. Mignard).

-Saint-Viâtre : le 10 novembre (A. Callet), le 17 décembre (D. Fenayron).

-Marcilly-en-Gault : le 25 novembre (M. Mabillean).

-Maves : le 1 décembre (B. Dubois, J. Dumortier, T. Feuillette).

-Lavardin : le 10 décembre (S. Tessier).

-Fougères-sur-Bièvre : le 14 décembre (D. Hémary).

-Soings-en-Sologne : imm. le 31 décembre (F. Pelsy).

MILAN NOIR *Milvus migrans* (VU)

Reproduction :

-En Sologne : Un minimum de 5 à 8 couples notés (10 couples en 2022) : 1 à Marcilly-en-Gault, plusieurs à Villeherviers, plusieurs à Soings-en-Sologne (2 sites), 1 à Loreux 3 à Fontaines-en-Sologne, 1 à Chambord, 1 à Pruniers. L'espèce est encore en progression et de très nombreux couples doivent nous échapper car aucune

recherche spécifique n'est menée (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Vallée du Cher : 1 couple à Couffy (A. Pollet).

PYGARGUE À QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla*

Reproduction : Découverte d'un nid cette année dans une propriété privée de Sologne du Loir-et-Cher. Les deux reproducteurs sont subadultes (dans leur 5^{ème} année) et produisent un jeune à l'envol. C'est le 5^{ème} nid connu en France (F. Pelsy).



Couple de Pygargue à queue blanche, Lassay-sur-Croisne © F. Pelsy

-La Ferté-Beauharnais : le 19 octobre, Position GPS d'Artémis (femelle 2^{ème} année, balisée en Lorraine) en provenance des lacs de la Forêt d'Orient (Faune-France).

PETIT-DUC SCOPS *Otus scops* (CR)

-Saint-Georges-sur-Cher : 2 le 19 avril, (M. Rollin), non retrouvés les 28 et 31 avril (F. Bourdin), non retrouvés le 30 mai (A. Pollet).

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* (CR)

-Tourailles : 3 le 17 janvier (A. Maurice).

-Boisseau : le 6 avril (V. Jégo).

-La Chapelle-Saint-Martin-en Plaine : 5 le 16 décembre (T. Hurtrel), un le 31 décembre (M. Sautel).

GUÊPIER D'EUROPE *Merops apiaster* (VU)

Reproduction :

-Muides-sur-Loire : site non suivi (8 couples en 2022, 5 à 7 en 2021, 3 couples en 2020).

-Secteur de Sassay-Soings-en-Sologne : Bonne année avec 25 à 26 couples (contre 21 à 24 couples en 2022) : 20 à 21 à Sassay (2 sites), 1 à Contres et 4 à Soings-en-Sologne (F. Pelsy).

-Noyers-sur-Cher : 3 couples (7 en 2022) (A. Pollet).

En regroupement :

Sassay : 124 le 10 août (L. Boussac).

TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla* (VU)

-Chaon : le 4 avril (P. Roger).

-Theillay : le 5 avril (A. Callet).

-Salbris : le 6 avril, le 11 avril (A. Callet).

-Vernou-en-Sologne : 2 le 8 avril (F. Pelsy), le 18 avril, le 2 mai, 9 juin (A. Callet).

-Bauzy : le 9 avril (M. Mabilieu), le 13 avril (J-P. Jollivet).

-Gièvres : le 14 avril (P. Hervat).

-Lassay-sur-Croisne : le 17 avril (M. Mabilieu),

-Souvigny-en-Sologne le 18 avril, le 6 mai, 2 le 8 mai (D. Fenayron).

-Loreux : le 19 avril, le 25 avril (A. Callet).

-Saint-Hilaire-la-Gravelle : le 19 avril (T. Rouillon).

-Saint-Viâtre : le 22 avril, 7 juin (A. Callet).

-Le Controis-en-Sologne : le 22 avril (F. Pelsy).

-Marcilly-en-Gault : le 24 avril (J-P. Jollivet), le 6 mai (M. Mabilieu).

-Sougé : le 24 avril (anonyme sur F-F).

-Salbris : le 25 avril, le 28 août (B. Lefebvre).

-Selles-Saint-Denis : 2 sites le 11 mai (A. Callet).

-Theillay : le 14 mai (C. Voisin).

-Yvoy-le-Marron : le 19 mai (A. Callet).

-Souesmes : le 26 mai (A. Callet).

-La Ferté-Imbault : le 8 juin (A. Callet).

-Saint-Dyé-sur-Loire : le 18 juin (S. Le Tohic).

-Monteaux : le 15 août (Y. Douvèneau).

-Suèvres : le 23 août (K. Le Tohic).

-Salbris : le 28 août (B. Lefebvre).

Reproduction probable à Souesmes, Saint-Viâtre et Vernou-en-Sologne.

PIC CENDRÉ *Picus canus* (EN)

-Mont-près-Chambord : le 5 mars 28 avril (F. Spinnler).

-Chambord : le 20 mars, le 17 avril (D. Hacquemand), le 19 mai, le 21 juillet, le 26 octobre (M. Mabilieu), 2 le 26 octobre (S. Le Tohic), le 29 décembre (L. Nguyen).

-La Ferté-Imbault : le 7 avril (A. Callet).

-Fontaines-en-Sologne : le 10 avril (F. Pelsy).

-Cour-Cheverny : le 16 avril, le 20 mai (F. Pelsy).

-Tour-en-Sologne : le 16 avril (L. Fleytou).

-Millançay : 2 le 25 avril (A. Cazes, F. Pelsy).

-Saint-Viâtre : le 3 mai (A. Callet).

-Selles-Saint-Denis le 11 mai (A. Callet).

-Lassay-sur-Croisne : le 9 juillet (A. Callet).

FAUCON ÉMERILLON *Falco columbarius*

-Averdon : le 8 janvier (G. Vion), le 9 janvier (A. Pollet), le 15 janvier (G. Vion).

-Selommes le 8 janvier (A. Maurice).

-Mulsans : le 9 janvier (G. Vion).

-La Chaussée-Saint-Victor : le 13 janvier (G. Vion).

-Menars : le 3 février (G. Vion).

-Coulommiers-la-Tour : le 7 février (J-L. Saint-Marc).

-Le Plessis-l'Échelle : ♀ le 5 mars (P. Hervat).

-Cour-sur-Loire : le 12 mars (G. Vion).

-Maray : le 28 avril (L. Boussac).

-Villiers-sur-Loir : le 12 août (S. Gélinau).

-Josnes : 2 le 11 octobre (J-P. Jollivet).

-Lunay : le 15 octobre (S. Tessier).

-Talcy : le 16 octobre (J-P. Jollivet).

-Noyers-sur-Cher : le 1 décembre (A. Pollet).

-Lestiau : couple le 27 décembre, simulation d'accouplement (K. Le Tohic).

Avaray : ♂ le 30 décembre (S. Le Tohic).



Faucon émerillon, Lunay © Stéphane Tessier

FAUCON PÈLERIN *Falco peregrinus* (EN)

Reproduction :

Le ♂ de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan a eu trois jeunes.

-Vernou-en-Sologne : le 2 janvier (M. Mabilieu).

-La Chaussée-Saint-Victor : le 4 janvier (L. Ernis), le 29 août (G. Vion).

-Saint-Viâtre : le 4 janvier, le 11 janvier (A. Callet), le 6 septembre (M. Mabilieu).

-Saint-Laurent-Nouan : le 14 janvier (J. Vion).

-Villebarou : le 17 janvier (G. Vion).

-Landes-le-Gaulois : le 20 janvier (A. Maurice), le 19 juillet et le 10 août (A. Maurice), 3 septembre (A. Maurice, J. Vion), les 14, 15 et 17 septembre (A. Maurice), le 1 octobre (A. Maurice).

-Blois : le 21 janvier, le 7 octobre (M. Morin).

-Vineuil : le 24 janvier (F. Pelsy).

-Saint-Lubin-en-Vergonnois : le 5 février (G. Vion).

-Vendôme : le 5 février (B. Plana).

-Mulsans : le 7 février (G. Vion).

-Tourailles : le 18 février (A. Maurice).

-Saint-Hilaire-la-Gravelle le 23 mars (T. Rouillon).

-Saint-Jean-Froidmentel : le 1 avril (T. Rouillon).

-Houssay : le 3 avril (M-A Monchâtre).

-Chémery : le 4 avril, le 5 novembre (F. Pelsy).

-Marcilly-en-Gault : le 22 avril (M. Mabilieu).

-Neung-sur-Beuvron le 12 mai (A. Callet).

-Couffy : le 28 mai (J-P. Jollivet).

-Vendôme : le 15 août (M-A Monchâtre).

-Menars : le 8 octobre, le 14 décembre (G. Vion).

-Averdon : le 17 novembre (G. Vion).

-Pray : le 23 décembre (Y. Douvèneau).

-Villefrancœur : le 26 décembre (P. Volant).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio*

Noté en période de reproduction (11 juin au 17 août)

à :

Artins, Bonneveau, Candé-sur-Beuvron, Chambord, La Chapelle-Montmartin, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Chitenay, Contres, Couddes, Couffy, Courbouzon, Crouy-sur-Cosson, La Ferté-Imbault, Fresnes, Fréteval, Gy-en-Sologne, Huisseau-sur-Cosson, Landes-le-Gaulois, Lassay-sur-Croisne, Les Hayes, Marcilly-en-Gault, Mehers, Menetou-sur-Cher, Montoire-sur-le-Loir, Mont-près-Chambord, Monteaux, Montrichard-Val de Cher, Montrieux-en-Sologne, Morée, Muides-sur-Loire, Mur-de-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Orçay, Pezou, Pierrefitte-sur-Sauldre, Pontlevoy, Pruniers-en-Sologne, Rahart, Rougeau, Saint-Firmin-des-Prés, Saint-Gourgon, Saint-Jacques-des-Guérets, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Loup, Saint-Rimay, Saint-Viâtre, Salbris, Sambin, Sassay, Selles-Saint-Denis, Selommes, Soings-en-Sologne, Souesmes, Sougé, Suèvres, Theillay, Thoré-la-Rochette, Vallée-de-Ronsard, Vallières-les-Grandes, Villedieu-le-Château, Yvoy-le-Marron. G. D'autichamp, I. Beaudoin, A. Beillard, A. Bompays, L. Boussac, A. Callet, O. Camus, Y. Douvèneau, K. Falhun, D. Fenayron, C. Ferron, G. Goudet, M-P. et X. Hindermeyer, Y. Kergoustin, F. Laurenceau, Y. Le Duff, L. Laquerrière, S. Le Tohic, V. Limagne, M. Mabilieu, A. Maurice, M. Morin, D. Nabon, J-F. Patin, M. Pelletier, F. Pelsy, A. Pollet, T. Rouillon, F. Salmon, T. Segret, M. Tepasso, S. Tessier, G. Vion, C. Voisin, P. Volant.

PIE-GRIÈCHE GRISE *Lanius excubitor*

-Pray : le 5 février (B. Plana).

PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE *Lanius senator* (VU)

-Couffy : ♂ le 26 avril, le 19 juin (A. Pollet).

-Saint-Julien-sur-Cher : le 28 avril (L. Boussac).

-Saint-Jean-Froidmentel : le 30 avril (T. Rouillon).

-Yvoy-le-Marron : le 3 mai (A. Callet).

-Mont-près-Chambord : le 16 mai (F. Spinnler).

CHOUCAS DES TOURS *Corvus monedula*

Reproduction (avril-mai-juin) :

Meslay (P. Volant), Neung-sur-Beuvron (A. Callet), Romorantin-Lanthenay (A. Callet), Rougeau (F. Pelsy), Saint-Aignan (A. Pollet), Saint-Viâtre (A. Callet), Salbris (A. Callet), Villeherviers (A. Callet).

Données de Perche Nature :

-La Ville aux Clercs : 4 couples (A. Maurice).

-Meslay (T. Hurtrel).

-Vendôme 1 couple (F. Laurenceau).

CORBEAU FREUX *Corvus frugilegus*

Reproduction (mars-avril) :

Blois (A. Pollet), Chémery (M. Mabilieu), Le Controis-en-Sologne (M. Mabilieu), Neung-sur-Beuvron (A. Callet), Nouan-le-Fuzelier (A. Callet), Noyers-sur-Cher (A. Pollet), Saint-Aignan (A. Pollet), Saint-Amand-Longpré (A. Rhodde), Sargé-sur-Braye 66 nids, F. Laurenceau), Sassay (M. Mabilieu), Vendôme (F. Salmon).

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulina*

-Billy : 3 le 22 octobre (A. Pollet), 3 le 23 octobre (M. Mabilieu), 6 dont une juvénile le 24 octobre (A. Pollet).

COCHEVIS HUPPÉ *Galerida cristata* (VU)

-Villebarou : 2 le 2 février (G. Vion).

-Saint-Amand-Longpré : 4 le 2 février, 1 le 2 mars (P. Volant).

-Mulsans : 2 le 19 mars (G. Vion).

-Naveil : noté du 7 janvier au 6 juillet (F. Laurenceau, C. Lahoreau, A. Maurice, G. Sauvé, A. Charpentier, B. Plana, A. Mercuzot, C. Charton, O. Mariotte).

-Mer : le 1 avril (C. Ougazeau).

-Chapelle-Vendômoise (La) : le 15 avril (F. Laurenceau, C. Lahoreau) le 3 juin (P. Volant).

-Saint-Amand-Longpré : le 16 avril (P. Volant).

-Prunay-Cassereau : le 24 avril (P. Volant).

-Saint-Hilaire-la-Gravelle : le 26 avril (F. Laurenceau), le 5 mai (T. Rouillon).

-Chémery : 2 le 21 mai (F. Pelsy).

-Soings-en-Sologne : le 21 mai (L. Boussac).

HIRONDELLE DE RIVAGE *Riparia riparia*

Reproduction : Angé (F. Pelsy), Artins (P. Volant, A. Maurice), Blois (G. Fauvet), Muides-sur-Loire (F. Laurenceau, C. Lahoreau), Noyers-sur-Cher (A. Pollet),

Sargé-sur-Braye (A. Maurice), Saint-Jean Froidmentel (T. Rouillon), Selles-sur-Cher (A. Bompays), Vallée de Ronsard (P. Volant, A. Maurice, S. Tessier), Villavard (B. Plana, A. Mercuzot, M. Sautel, F. Salmon).

Très peu d'indication de nidification sur les 3 bases de données !

Très peu d'indications de nidification sur les 3 bases de données !

HIRONDELLE RUSTIQUE *Hirundo rustica*

Données hivernales :

-Sougé : le 7 décembre (photographiée par P. Aubry).

MÉSANGE A LONGUE QUEUE *Aegithalos caudatus*

-Noyers-sur-Cher : le 5 novembre, une probable ssp caudatus, (tête toute blanche mais pas vu la nuque) (A. Pollet).

POUILLOT SIFFLEUR *Phylloscopus sibilatrix* (VU)

Noté en période de nidification (mai, juin) à :

Autainville (anonyme sur F-F), Chambord (M. Mabilieu), Châtillon-sur-Cher (F. Pelsy), Chaumont-sur-Tharonne (M. Leduc), Chouzy-sur-Cisse (D. Hacquemand), Crouy-sur-Cosson (C. Ferron), Lassay-sur-Croisne (C. Ferron), Millancay (A. Cazes, T. Dubois), Mont-près-Chambord (F. Spinnler), Montrichard Val de Cher (F. Pelsy), Montrouveau (Lambert), Mur-de-

Sologne (C. Ferron), Neung-sur-Beuvron (A. Callet), Neuvy (M. Cense), Pierrefitte-sur-Sauldre (G. D'Autichamp), Ruan-sur-Egvonne (M. Gervais), Saint-Hilaire-la-Gravelle (A. Maurice), Saint-Viâtre (M. Mabillean), Souesmes (G. D'Autichamp), Tour-en-Sologne (L. Fleytou), Vendôme (T. Rouillon), La Ville-aux-Clercs (M. Gervais).

PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus shoenobaenus* (VU)

Noté en période de nidification (mai, juin) à :

Blois (A. Cazes), Chambord (M. Mabillean), Chémery (M. Mabillean, F. Pelsy, A. Pollet), Courmemin (A. Callet, M. Mabillean), Fontaines-en-Sologne (P. Desfontaines, F. Pelsy), Marcilly-en-Gault (A. Callet, M. Mabillean), Millançay (A. Cazes, M. Mabillean), Neung-sur-Beuvron (A. Callet, M. Mabillean), Saint-Viâtre (A. Callet, M. Mabillean, F. Pelsy), Vernou-en-Sologne (A. Callet, L. Fleytou, M. Mabillean).

Bilan Sologne : 51 chanteurs sur 28 sites = 8/5 sites à Marcilly-en-Gault, 10/7 sites à Saint-Viâtre, 7/5 sites à Neung-sur-Beuvron, 9/2 sites à Millançay, 2 à Vernou-en-Sologne, 1 à Courmemin, 1 à Dhuizon, 1 à Bauzy, 9/2 sites à Chambord, 1 à Soings-en-Sologne et 2 à Chémery (M. Mabillean).

LOCUSTELLE TACHETÉE *Locustella naevia*

Notée en période de nidification (du début mai à fin juillet) :

Couffy, Millançay, Saint-Viâtre, Vernou-en-Sologne. (L. Boussac, A. Callet, A. Cazes, A. Pollet, M. Mabillean).

CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis*

Notée en période de nidification (20 avril à fin août) à :

Angé, Artins, Bauzy, Billy, Blois, Brévaiville, Chambord, Chaon, La Chapelle-Montmartin, La Chapelle-Vendômoise, La Chaussée-Saint-Victor, Chaumont-sur-Loire, Chémery, Cheverny, Chouzy-sur-Cisse, Conan, Le Controis-en-Sologne, Couddes, Cormeray, Courmemin, Cour-sur-Loire, Couture-sur-Loir, Feings, Fontaine-les-Coteaux, Fontaines-en-Sologne, Fougères-sur-Bièvre, Francay, Marcilly-en-Gault, La Marolle-en-Sologne, Maves, Méhers, Meusnes, Millançay, Monteaux, Montoire-sur-le-Loir, Mur-de-Sologne, Naveil, Neung-sur-Beuvron, Onzain, Pruniers, Romorantin-Lanthenay, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Hilaire-la-Gravelle, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Viâtre, Santenay, Sassay, Selles-Saint-Denis, Sougé, Thoré-la-Rochette, Vallée-de-Ronsard, Veilleins, Vernou-en-Sologne, Veuzain-sur-Loire, Villedieu-le-Château, Villiersfaux, Villeromain.

(D. Barraud, C. Berthelot, A. Bompays, L. Boussac, A. Callet, A. Cazes, A. Charpentier, F. Communier, Y. Douvèneau, C. Ferron, L. Fleytou, M. Garnier, D. Hémerly, F. Jouan, Lambert, F. Laurenceau, S. Le Tonic, P. Lhermenot, M. Mabillean, A. Maurice, M-A. Monchâtre, F. Pelsy, B. Plana, A. Pollet, P. Roger, T. Rouillon, F. Salmon, G. Vion, P. Volant).

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca* (VU)

Notée en période de nidification (mai, juin) à :

Neung-sur-Beuvron (J-P. Jollivet), Saint-Ouen (M-A Monchâtre, F. Salmon), Selles-Saint-Denis (A. Callet).



Fauvette babillarde, Saint-Ouen © Marie-Ange Monchâtre

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (VU)

-Mont-près-Chambord : 5 chanteurs le 16 avril (G. Vion), le 16 mai (F. Spinnler).

-Saint-Hilaire-la-Gravelle (forêt de Fréteval) : le 19 avril (T. Rouillon).

-Mehers (forêt de Gros-Bois) : les 14 et 18 mai (A. Pollet), 6 le 14 juillet (F. Pelsy), une le 26 août (A. Pollet).

-Saint-Romain-sur-Cher (forêt de Gros-Bois) : le 14 mai, le 18 septembre (autre site) (A. Pollet).

-Noyers-sur-Cher (forêt de Gros-Bois) : le 18 mai (A. Pollet).

-Choussy (forêt de Choussy) : 3 le 2 juillet (F. Pelsy).

TICHODROME ÉCHELETTE *Tichodroma muraria*

-Blois : le 6 novembre (fide S. Tessier), puis revu jusqu'au 23 décembre (J. Vion et al).



Tichodrome échelette, Blois © G. Fauvet

MERLE À PLASTRON *Turdus torquatus*

-Houssay : le 29 mars, le 18 avril (M-A. Monchâtre).

-Brévaiville : le 1 avril (T. Rouillon).

-Morée : le 16 avril (T. Rouillon).

GOBEMOUCHE NOIR *Ficedula hypoleuca* (EN)

En période de nidification (mai-juin) :

Forêt de Boulogne : 7 niochirs occupés (5 avec nichées envolées, 1 avec ponte abandonnée, 1 sans ponte) sur 20 (7 en 2022, 5 en 2021 et 2020, 6 en 2019).

Forêt de Russey : 0 niochir occupé sur 20 (0/20 en 2019, 2020, 2021 et 2022).

Forêt de Blois : 0 niochir occupé sur 20 (0 en 2020, 2021 et 2022).

(Suivi de J. Vion).

TARIER DES PRÉS *Saxicola rubetra* (CR)

Noté en période de nidification (mai, juin) à :

- Theillay : 2 le 8 mai (C. Voisin).
- Prunay-Cassereau : le 12 mai (P. Volant).
- Vernou-en-Sologne : le 28 mai (F. Pelsy).

MOINEAU FRIQUET *Passer montanus* (EN)

- Romorantin-Lanthenay 2 le 28 janvier (J-P. Couet).
- Vendôme : 3 le 29 janvier (S. Chichéri-Niot).
- Oucques : 5 à 10 le 31 janvier (A. Mercuzot, M. Gasnier, B. Plana), 1 le 1er le 14 octobre (T. Rouillon),
- Marolles : le 6 mars (J. Vion).
- Lancé : 2 le 30 mars (F. Laurenceau).
- Nourray : 2 le 10 avril (F. Laurenceau).



Moineau friquet, Lancé © Florian Laurenceau

BERGERONNETTE DE YARRELL *M. alba. yarrellii*

- Le Temple : le 1 novembre (F. Salmon).

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula* (VU)

Noté en période de nidification (avril-juillet) à : Busloup (T. Rouillon), Cheverny (F. Pelsy), Chouzy-sur-Cisse (D. Hacquemand), Couture-sur-Loir (D. Hémerly), Fréteval (T. Rouillon), Loreux (A. Callet), Lunay (S. Tessier), Marcilly-en-Gault (A. Callet), Millancay (F. Pelsy), Morée (T. Rouillon), Neung-sur-Beuvron (A. Callet), Pruniers-en-Sologne (A. Callet), Saint-Viâtre (A. Callet), Salbris (A. Callet), Souesmes (A. Callet, B. Riotton-Roux), Vernou-en-Sologne (F. Pelsy), Yvoy-le-Marron (A. Callet).

BRUANT DES NEIGES *Plectrophenax nivalis*

- Mazangé : le 18 décembre (A. Da Silva, I. Guilpain).



Bruant des neiges, Mazangé © Isabelle Guilpain



Bruant des neiges, Mazangé © Isabelle Guilpain

BRUANT DES ROSEAUX *Emberiza schoeniclus* (VU)

Noté en période de nidification (mai, juin) à :

Ambloy (A. Maurice), Artins (A. Maurice, S. Tessier), Averdon (G. Fauvet), Bonneveau (K. Falhun), Brévainville (T. Rouillon), Herbault (D. Hémerly), Naveil (M-A. Monchâtre, F. Salmon), Pray (A. Maurice), Prunay-Cassereau (P. Volant), Saint-Claude-de-Diray (F. Pelsy), Saint-Cyr-du-Gault (D. Hémerly), Saint-Étienne-des-Guérets (D. Hémerly), Troo (anonyme sur F-F), Villiersfaux (A. Maurice).

Aucune donnée de reproduction en Sologne !

Alain POLLET

Et pour le plaisir d'admirer son œil avec nos yeux :



Plongeon catmarin, Lassay-sur-Croisne © Frédéric Pelsy

CALENDRIER MIGRATOIRE DEPARTEMENTAL

2023

ESPECES NICHEUSES :

	1 ^{ère} obs.	Dern.obs			1 ^{ère} obs.	Dern.obs
Grèbe à cou noir	04-févr	02-nov		Guêpier d'Europe	22-avr	20-août
Bihoreau gris	21-janv	01-oct		Hirondelle de rivage	13-mars	01-sept
Héron pourpré	01-avr	15-oct		Hirondelle rustique	10-mars	22-nov
Sarcelle d'été	14-mars	15-nov		Hirondelle de fenêtre	16-mars	30-sept
Bondrée apivore	02-mai	10-sept		Pipit des arbres	27-mars	29-août
Milan noir	12-mars	26-août		Bergeronnette printanière	24-mars	18-oct
Circaète Jean-le-blanc	16-mars	27-sept		Rossignol philomèle	27-mars	18-août
Busard cendré	10-avr	03-sept		Rougequeue à front blanc	28-mars	29-sept
Balbusard pêcheur	19-févr	19-nov		Traquet tarier	23-mars	08-sept
Faucon hobereau	11-avr	01-oct		Locustelle tachetée	03-avr	25-juil
Caille des blés	11-avr	08-nov		Phragmite des joncs	22-mars	13-août
Outarde canepetière				Rousserolle effarvatte	05-avr	01-sept
Oedicnème criard	21-févr	23-nov		Hypolais polyglotte	18-avr	11-août
Petit gravelot	11-mars	10-oct		Fauvette grisette	29-mars	24-sept
Sterne pierregarin	17-mars	07-oct		Fauvette des jardins	11-avr	05-août
Sterne naine	23-avr	21-août		Pouillot de Bonelli	05-avr	18-juil
Guifette moustac	25-mars	24-sept		Pouillot siffleur	03-avr	29-août
Guifette noire	18-avr	22-nov		Pouillot fitis	19-mars	09-oct
Tourterelle des bois	20-avr	26-sept		Gobemouche gris	02-mai	22-oct
Coucou gris	18-mars	07-août		Gobemouche noir	06-avr	28-sept
Engoulevent d'Europe	29-avr	17-juil		Pie-grièche écorcheur	27-avr	04-sept
Martinet noir	10-avr	30-août		Loriot d'europe	19-avr	07-sept
Huppe fasciée	26-févr	01-sept		Serin cini	08-févr	04-août

ESPECES DE PASSAGE :

	pré-nuptial			post-nuptial	
	1 ^{ère} obs.	Dern.obs		1 ^{ère} obs.	Dern.obs
Oie cendrée	08-janv	17-avr		Oie cendrée	29-oct
Bécasseau variable	02-janv	02-mai		Bécasseau variable	29-juil
Combattant varié	05-mars	14-mai		Combattant varié	01-août
Chevalier gambette	15-mars	28-mai		Chevalier gambette	16-juil
Chevalier aboyeur	18-avr	31-mai		Chevalier aboyeur	24-juin
Traquet motteux	19-mars	06-mai		Traquet motteux	23-août

ESPECES HIVERNANTES :

	Dern.obs	1 ^{ère} obs.
	hiver précéd	cet hiver
Canard siffleur	02-mai	08-juil
Canard pilet	01-mai	07-juin
Faucon émerillon	28-avr	12-août
Pluvier doré	10-avr	05-sept
Grive litorne	02-avr	17-oct
Grive mauvis	29-mars	11-oct
Pinson du nord	22-mars	31-oct
Tarin des aulnes	09-avr	01-oct
Pipit farlouse	19-avr	01-oct
Pipit spioncelle	05-avr	08-oct

Migrateur (ne pas prendre les hivernants) :

	1 ^{ère} obs.	Dern.obs
	pré-nupt	post-nupt
Busard des roseaux	06-févr	18-nov
Rougequeue noir	02-févr	03-oct
Tarier pâtre	05-mars	28-nov
Fauvette à tête noire	09-févr	30-oct
Pouillot véloce	08-mars	
Chevalier guignette	22-mars	29-nov

Les Balades de Sylvette

Rassemblements à Cour-sur-Loire Le 10/9/2024

En arrivant au bord de l'eau à Cour-sur-Loire, entre la vigne un peu rachitique et le chemin de Ménars,



on est accueilli par des centaines de silhouettes sur le sable. Au premier plan, plutôt à gauche les vanneaux huppés, plutôt à droite les mouettes, derrière, les cormorans (très nombreux ce jour) puis les cygnes.



Je ne me lasse pas, après des années, de regarder ces oiseaux sur la Loire, toujours pareils, toujours différents

Aujourd'hui, c'est comme s'ils s'étaient installés en strates ou en ceinture, à l'image des végétaux en bordure de l'eau. Ici, en cette saison, c'est la Jussie qui prédomine avec ses jolies fleurs jaunes.



Domage qu'elle soit si envahissante, au point d'occuper tout l'espace à elle seule ! Le chant de la bouscarle de Cetti s'élève à plusieurs reprises. Sans elle, tout serait bien silencieux et seul le bruit de l'eau se répandrait dans l'atmosphère.



Un martin-pêcheur "fait le Saint-Esprit" se laisse tomber dans l'eau et recommence plusieurs fois. C'est l'heure de la pêche ! Précieux instants de nature...



Le terrier-hutte de castors semble encore plus chargé en branchages...mais ce n'est pas leur heure de sortie.

Quantité de cormorans sont en pêche et seuls les cous noirs



émergent de l'eau. D'autres sont au bord de l'île, pattes au sec, où ils se



mêlent aux Aigrettes garzettes, hérons cendrés et cygnes. Les canards font bande à part avec des



pigeons ramiers un peu plus loin. On est en pleine période de migration d'où cette abondance... Quelques poules d'eau -sédentaires elles-s'agitent dans les herbes. Les bancs



de sable sont toujours aussi occupés, sans doute vont-ils servir de dortoir !



Venir à Cour-sur-Loire sans aller voir la confluence de la Tronne et le grand pré entre Tronne et Loire est pour moi impensable et si le pré est a priori seulement encombré de rouleaux de foin, à deuxième vue, il est aussi occupé par des vaches, accompagnées de leur cour de garde-boeufs.



Ce qui il y a encore dix ans aurait été improbable voire impensable est désormais devenu coutumier, mais ne saurait faire oublier la raréfaction de tant d'espèces. Cette zone de Loire reste fragile et sensible aux dérangements comme nous le rappellent de nombreux panneaux de Loir-et-Cher Nature pour la protection des sternes.



Sylvette LESAINT

Belles surprises --- cela arrive encore ---

2 juillet 20h15. Je sors la poubelle sous un léger crachin qui cesse rapidement, et machinalement lève les yeux vers mes nichoirs, deux



doubles offrant donc 4 nids pour hirondelles de fenêtre et un double pour martinets, tous neufs ou rénovés



en décembre 2022 lors du ravalement. À l'entrée gauche de ce dernier se laisse voir une petite tête

Serait-ce un jeune martinets ? cela ne ressemble pas certes pas à un moineau mais c'est loin et l'entrée est sombre ! Je vais donc « rapidement », le plus rapidement possible pour mon genou pas encore très mobile après ses caprices du mois d'avril, chercher mon appareil photo - qui grossit plus que mes jumelles.



L'oiseau coopère et se laisse observer et photographier jusqu'à ce qu'un martinets adulte, rapide tout autant que furtif, pénètre dans le nichoir. Je ne l'ai pas vu ressortir ni le jeune se remonter. L'adulte a dû profiter d'une seconde d'inattention de ma part, et le jeune se tapir au fond du nid pour digérer en attendant une nouvelle becquée. Ce nichoir est donc occupé depuis un certain temps (couvaïson 18 à 20 jours nourrissage 40 à 50 jours) et je n'avais rien vu sinon quelques fientes au sol, un peu trop rapidement

attribuées aux nombreux oiseaux qui se perchent sur le bord du toit.



Et ce matin, ayant remarqué quelques petits duvets et coquilles d'œuf de moineau, par terre, j'avais pensé qu'une mère - ou un père - moineau avait été pris d'une frénésie de ménage, avant de redémarrer une couvée, ce qui m'étonnait quelque peu. Eh bien, rien de tout cela, les premiers martinets que j'ai vus cette année, c'était le 19 avril et voilà que mon nichoir - pardon, celui que Jacques avait confectionné et posé - abrite cette année encore au moins un jeune martinets sans que j'ai vu quoi que ce soit auparavant.

Discrets ces oiseaux, beaucoup plus que leurs vols en escadrilles aux cris stridents. Le jeune n'ayant pas réapparu (rassasié ou craintif je ne sais) j'ai moi-même disparu de sa vue et suis rentrée, non sans avoir

constaté avec satisfaction que les quatre nids à hirondelles de fenêtre étaient bien occupés. Mais comme elles sont craintives cette année ! Elles s'envolent dès que j'ouvre ou ferme les volets, ce que je fais le moins possible. Je ne croyais plus à leur venue cette année. Pas une n'occupait le ciel jusqu'au 4 juin où elles sont venues en nombre tourner devant mes fenêtres. Et le 6 juin j'en avais vu une dans un des nids. Quelques jours plus tard les deux nids LPO dont l'ouverture était à mon goût trop grande ont été l'objet de travaux de colmatage partiel du trou d'envol. Cela fut lent et difficile car il n'arrêtait pas de pleuvoir --- mais patience et longueur de temps ne sont pas étrangères à ces oiseaux et désormais les quatre nids sont occupés par une couveuse.

Cela ne veut pas dire que la population est plus importante cette année, peut-être simplement que cette façade est idéale, plein sud sous un rebord de toit....

J'attends la suite pour vous la raconter

- 3 juillet rien
- 4 juillet rien
- 5 juillet un martinet adulte s'envole quand j'ouvre les volets
- 6 et 7 juillet rien

8 juillet : vers 21h15 je suis ressortie après plusieurs essais infructueux, et une petite tête occupait l'entrée du nichoir, aussitôt rentrée quand elle m'a vue. Elle n'est pas réapparue, bien que je me sois éloignée. J'étais sûre qu'il n'était pas envolé ce jeune, les fientes étant de plus en plus nombreuses au sol. Je garde le singulier car je n'ai vu qu'une tête, même, s'il n'est pas exclu qu'il y en ait eu deux.

- 9 juillet pareil
- 11 juillet matin et soir, il s'agit beaucoup il doit peiner à placer ses ailes. On ne voit bien qu'un animal.

- 12 et 13 juillet rien 14 - 15 non plus
- 16 de la paille dépasse de l'entrée. Des moineaux ont-ils reconquis le territoire maintenant que leur concurrent a dû s'envoler ?

Quant aux nichoirs à hirondelles, ils ont tous abrité deux couvées malgré les caprices de l'été. Le 15 septembre des jeunes des deuxièmes couvées rentrent encore le soir ... plus pour longtemps, j'ai vu la dernière hirondelle au nid samedi 21 septembre, la veille de l'automne !

Sylvette LESANT

Sortie du 21 avril 2024

8-6-4-3 ... non ce ne sont pas les chevaux gagnants du quarté - D'ailleurs à 8h30 le P.M.U. était encore fermé - mais la température affichée dans ma voiture - en Vienne, sur le pont Mitterrand, route de Châteaurenault, Molineuf - ce matin du 21 avril ensoleillé malgré quelques nuages mais venteux. Et la matinée sera conforme à cette image matinale.

Nous sommes 23 sur le parking des Rinceaux à Molineuf, motivés pour la recherche d'un oiseau, un passereau aussi discret que coloré :

- Longueur 14,5 - 16,5 cm

Sédentaire dans nos régions (des migrations locales sont possibles)
Spécialiste du « grignotage » des bourgeons surtout de fruitiers

- Femelle
- calotte noire
 - gros bec noir
 - poitrine beige rosé
 - dos beige
 - croupion blanc
 - queue noire

Si je vous ajoute fringillidé vous aurez deviné qu'il s'agit du...

Bouvreuil pivoine, *Pyrrhula, pyrrhula*, 100 000 à 200 000 couples en France répartis de manière inégale. Allons-nous l'entendre ? le voir ? sachant qu'il réside dans cette zone des Rinceaux et que Dominique l'a entendu récemment.

Mais... il y a du vent et nous sommes nombreux, bien que discrets.

À deux reprises, dans des zones précises Dominique utilise (avec modération) la technique de la repasse (consistant à faire entendre un enregistrement de son chant pour que l'oiseau réponde). Bien que discrète la réponse a été là mais d'animal point. Il est resté à l'abri, encore plus modeste que discret. Pourtant il aurait été la star de la matinée, mais loin de lui ces préoccupations humaines ... alors à défaut nous allons écouter tous les autres.

La première, c'était pour nous accueillir sur le parking, une mésange nonnette. Beaucoup moins discrète, la bouscarle de Cetti, nous l'avons entendue à plusieurs reprises, et même aperçue parfois - je la connais bien, habituée du bord de Loire comme elle. La mésange charbonnière et le pouillot véloce ont animé notre parcours, accompagnés par le pinson des arbres la fauvette à tête noire, le verdier. Nous voici arrivés à la première roselière. Les phragmites, ayant été fauchées, commencent juste à repousser et ne sont plus accueillantes pour les rousseroles effarvates qui ont déserté les lieux cette année.

- Mâle
- calotte noire
 - gros bec noir
 - poitrine rose vif
 - dos gris
 - croupion blanc
 - queue noire



L'ennui, c'est que la deuxième roselière a été coupée aussi, et sera donc elle aussi impropre à la nidification. Ne serait-il pas plus judicieux dans une zone sensible où la fauche est indispensable pour éviter la fermeture du marais, de faire cette fauche par rotation sur les différents secteurs - c'est évidemment plus cher mais en ce 21^e siècle, une zone naturelle sensible ne mérite-t-elle pas cet égard ?

Autre victime de cette fauche, le rôle d'eau, privé lui aussi de sa zone de nidification. Il y avait trois couples l'an dernier.

Un faisan se fait entendre. Nous en leverons un plus loin. Le chemin est bordé de grandes consoudes, pâquerettes, lierre terrestre. Quant aux arbres, frênes, saules blancs et marsaults jalonnent le parcours ainsi que des aulnes. Un pivert s'envole en criant, au loin. Des fauvettes des jardins sont aussi peu discrètes. Des colverts passent au-dessus de nous. Le troglodyte se manifeste doucement. Plus on avance dans la matinée, moins l'activité sonore est importante. Enfin un merle se signale....



Nous allons quitter pour un temps cette zone de marais pour traverser la Cisse, d'abord suivre des jardins où nous voyons deux rouges-queues noirs puis longer la Cisse avec à droite des champs, d'où le chant de l'alouette, plus harmonieux que celui de la corneille...

Une poule d'eau disparaît dans la rive. Au loin vers Saint Secondin, un coucou. Un héron cendré vole aussi discrètement que son envergure le permet. Les cyprès chauves bordant la Cisse le sont de moins en moins en cette saison. Leurs aiguilles vert clair sont déjà bien visibles. Je n'ai pas repéré leurs racines aériennes, la végétation au sol, assez dense, les masque sans doute. Ces pneumatophores permettent la respiration même quand le sol est inondé.



Et nous voici à Bury pour continuer notre parcours dans une mosaïque de milieux. Proximité des habitations avec jardin, donc moineaux (domestiques) assez bruyants par nature. Un chardonneret sur un fil... Un tout petit chant nous dit Dominique, celui du rouge-queue à front blanc, couvert par celui d'un coq !

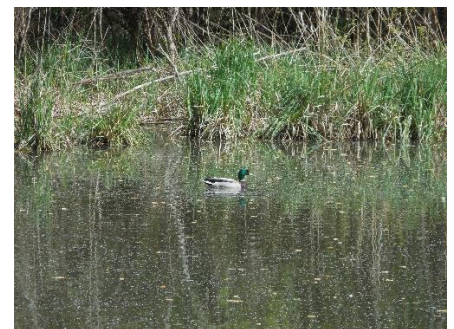


Et nous nous retrouvons sur un chemin entre les champs à gauche et de jeunes peupliers à droite, bordant la Cisse. Chant d'un troglodyte, d'un pinson des arbres. Passage d'un faucon crécerelle, d'un pic bigarré (un peu lointain pour savoir s'il est épeiche ou mar) chant de la Fauvette grisette qui va accompagner l'observation de quelques rapaces. Tout d'abord des buses (queue très large, ailes légèrement relevées) s'affrontent en défense de territoire. Elles portent bien leur nom de variables tant leur plumage peut l'être d'un individu à l'autre. Un circaète vole au-dessus de nous. Le temps n'est pas idéal pour trouver une proie, les reptiles ont froid et le vent les dissuade de sortir !

Et nous voilà revenus à la passerelle sur la Cisse puis dans les marais.



Petite incursion pour regarder la mare où quelques colverts se toilettent et se mirent dans l'eau. Nous ne verrons pas de libellule



.... Puis visite au crapauduc installé il y a quelques années, permettant aux grenouilles rousses et autres crapauds de venir de la forêt pour s'accoupler et pondre ici dans le marais.

Si Dominique semblait un peu déçu de ne pas nous avoir montré l'oiseau emblématique de cette sortie, les participants, eux, semblaient satisfaits. Une sortie dans la nature ressemble rarement à ce qu'on voulait en faire à moins de faire de la botanique - et encore - ou de la géologie. Et nous avons contacté de nombreuses espèces, 28 au total. Qu'elles me pardonnent si j'en ai oublié.

Retour à Blois sous le soleil, mais seulement 10°C en plein midi. Il faisait 25°C la semaine dernière.

Sylvette LESAINT

LES DEUX REALITES DU MOT « BARRAGE ».

Seules deux espèces sont capables d'édifier ces ouvrages qui, allant d'une rive à l'autre de la rivière, perturbent l'écoulement spontané de l'eau. *Homo sapiens* et puis *Castor*, qu'il soit Européen (*fiber*) ou Américain (*canadensis*). Le premier a jugé qu'un même mot pouvait les définir, s'en tenant à l'aspect visuel de ces obstacles, sans appréhender les rôles et fonctions que des millions d'années d'évolution ont façonnés au travers des comportements constructeurs de représentants successifs de la famille des castoridés. Tout, ou presque, les sépare pourtant.

La « Loi sur l'eau » pose le concept de libre circulation des poissons et des sédiments, ouvrant la voie aux effacements de barrages. La protection réglementaire du castor induit celle de son milieu et donc de ses barrages. Cette apparente contradiction est cependant parfaitement pertinente tant un même mot recouvre des réalités différentes.

Castors et hommes ont leurs limites propres concernant le calibre des cours d'eau susceptibles d'être barrés. Nous nous en tiendrons ici aux petites rivières où le castor est capable d'édifier ces barrages si particuliers.

1-Des ouvrages évolutifs en pourrissement et affaissement permanents.

S'il peut parfois être constitué de pierres, le barrage des castors est le plus souvent fait de bois provenant des essences à bois tendre des ripisylves et du bois mort ramassé sur place. Les animaux l'ont enduit de boue sur sa face amont afin d'obtenir une relative étanchéité et aussi sur son sommet. Baignant dans l'eau qui le franchit et l'asperge en permanence, il accueille une cohorte de micro-organismes décomposeurs du bois. Ainsi fragilisé, le barrage des castors « travaille » en permanence, pourrit, s'affaisse et se végétalise parfois. Devant s'accommoder de délais de réparation aléatoires, il est par ailleurs soumis à des contraintes physiques importantes lorsque le débit de la rivière s'accroît. Si celle-ci est constituée d'un seul chenal, ce qui est généralement le cas, il doit affronter toute la force d'un flux concentré et est sujet à de fréquentes ruptures. Il sera réparé ou reconstruit, sur place ou un peu plus loin, pour aboutir à un ouvrage différent que l'eau franchira différemment.

Le barrage des castors, son bassin de retenue, mais aussi les répercussions morphologiques sur l'aval, sont des réalisations en évolution permanente, soumises à des facteurs biotiques, physiques, météorologiques, et créant pour la faune et la flore des mosaïques de milieux changeants.

2-Des ouvrages maillons d'une série d'aménagements.

L'Homme aime simplifier la nature : trop compliqué, fouillis, insalubre, incompréhensible. Des millions d'années ont été nécessaires à l'évolution pour accomplir un chef-d'œuvre absolu, quelques siècles auront suffi pour que l'homme « rectifie » les rivières et les modèle pour son usage immédiat. Les rivières de l'homme sont composées d'un seul chenal et d'un seul aménagement, des barrages en dur dont la fonction est de maintenir un niveau d'eau stable.

Les rivières du castor sont fréquentées chaque jour par un artisan infatigable qui sans relâche prélève des ligneux et favorise ainsi l'arrivée de la lumière et l'implantation d'herbiers aquatiques, creuse des terriers et des canaux, introduisant



En période d'étiage, quand le cours d'eau est à sec, ses barrages peuvent maintenir une importante quantité d'eau. (Ruisseau des Mées 2014)

ainsi dans le lit un certain volume de déblais. Leur barrage n'est soumis à aucun règlement de fonctionnement, et est susceptible d'inonder les terrains environnants, d'y créer des zones humides nouvelles et de nouvelles voies d'écoulement. Il peut aussi, et sur des périodes de temps aléatoires, voir sa hauteur diminuer et son bassin rétrécir.

Chaque nuit, la rivière des castors est physiquement complexifiée et biologiquement enrichie par les volumes de bois qu'y traîne l'animal pour ses constructions et ses repas. C'est pour accéder plus facilement aux arbres à abattre que des canaux sont parfois creusés et entretenus.

Loin de figer la rivière, le barrage du castor est le maillon essentiel d'une série d'aménagements qui concourent à en modifier profondément la morphologie, lui adjoignant des chenaux secondaires plus ou moins anastomosés, des atterrissements végétalisés, des zones humides latérales, des fonds hétérogènes et des amas ligneux importants. Ces conditions nouvelles créent une mosaïque de milieux et favorisent l'accueil de multiples espèces.

3-Des ouvrages à haute fonctionnalité érigés en séries.



Sur les rivières de petite section où bâtissent les castors, les barrages humains sont là pour alimenter des biefs de moulins, assurer une réserve en eau et un certain soutien d'étiage, pas pour lutter contre les crues. De façon inattendue, les études récentes montrent qu'en misant sur la rétention locale de l'eau et sur un considérable ralentissement de la vitesse d'écoulement, les barrages de castors ont un effet important sur l'intensité des crues à l'aval et que cet effet persiste pour les épisodes pluvieux les plus intenses des périodes les plus humides. Ce sont les successions rapprochées de barrages, fréquemment observées et s'expliquant mal par la seule nécessité de protection du terrier, qui en décuplent l'efficacité fonctionnelle.

De la même façon en période sèche, ces séries de barrages poreux ont un rôle efficace sur les soutiens d'étiages en devenant des sortes de sources qui restituent chaque jour aux ruisseaux une petite quantité de l'eau emmagasinée dans les bassins et les sols.

Concernant les pollutions diffuses d'origine agricole, les barrages de castors sont par ailleurs un élément important dans les processus naturels d'épuration des eaux. D'une façon générale, les concentrations en azote et en phosphore sont meilleures à la sortie de sites à castors qu'à leur entrée, suggérant que les modifications apportées par les animaux ont été bénéfiques à la qualité des eaux.

4-Des ouvrages qui engendrent des lieux de vie.

Avec les reliefs de repas, les parties immergées des terriers-huttes et les arbres abattus, les barrages introduisent dans la rivière des amas ligneux complexes qui pour toute la faune des invertébrés constituent des zones d'alimentation, de cache, de ponte et de métamorphose ailleurs très raréfiés. Leur diversité spécifique, leur abondance et leur biomasse sont approximativement triplées par rapport à une rivière dépourvue d'aménagements de castors. Les odonates en sont un exemple très visible, qui sur un site d'Indre-et-Loire, voient le nombre d'espèces passer de quelques unités à 31. Cette spectaculaire augmentation de la biodiversité, au sein même des barrages mais aussi dans toutes les niches de la mosaïque d'habitats qu'ils engendrent, concerne tous les groupes d'êtres vivants ayant une liaison avec la rivière.

Végétaux et poissons sont très particulièrement concernés, favorisés par l'augmentation de la lumière, celle des surfaces humides, l'hétérogénéité de la géomorphologie et l'amélioration de la qualité de l'eau. Les uns et les autres voient leurs biomasses mais aussi leurs diversités spécifiques spectaculairement augmenter. Les organisations piscicoles craignent parfois que le cloisonnement induit par les barrages soit une gêne pour les poissons. Contrairement aux barrages humains, ces ouvrages ne sont cependant jamais totalement hermétiques, les débits plus forts permettant de les contourner ou de les franchir aisément, et leur texture permettant même de les traverser en toutes périodes grâce aux interstices de la structure.

5- Des ouvrages déterminants pour nos paysages et notre culture.

A l'image de l'habitat humain traditionnel, constitué des mêmes matériaux que le paysage qui l'entoure, le barrage du castor y est parfaitement intégré. L'esthétisme de sa structure et de ses formes, la spontanéité et l'originalité des milieux qu'il engendre, confèrent au paysage une note de « sauvage » devenue exceptionnelle. Le béton et la ferraille des barrages humains marquent pour leur part l'emprise de l'Homme sur le milieu. Ils peuvent être rassurants dans le contexte

d'une société de plus en plus déconnectée du vivant tandis que ceux du castor ouvrent sur un monde qui échappe un peu au contrôle et nous sort de nos certitudes.

Dans des sociétés qui ont si longtemps cru que l'Homme devait maîtriser une nature distante, simple dépôt de ressources inépuisables, et qui se rendent aujourd'hui diffusément compte à quel point il est dépendant de mécanismes naturels qui lui échappent et dont il est partie intégrante, le barrage des castors renvoie à des notions philosophiques, idéologiques et stratégiques incontournables. Exemple parfait des « solutions fondées sur la nature » des récentes COP (Conférence of the parties), il concourt, à sa place et à son échelle, à la nécessaire maturation écologique de notre société.

6- Des ouvrages qui ne font pas barrage.

Pour alimenter un bief ou maintenir en eau la rivière, un barrage humain a pour fonction d'assurer un niveau d'eau constant. On l'a de plus conçu pour être hermétique et la rupture de niveaux est le plus souvent conséquente. Pour ces raisons, la loi sur l'eau a imposé le dogme de libre circulation des poissons et des sédiments et induit des politiques publiques d'effacement de barrages.

Des millions d'années d'évolution ont en revanche sélectionné chez le castor un comportement constructeur aboutissant à des ouvrages de dimensions assez modestes et, on l'a vu, poreux. La porosité, constante et finement calibrée, permet le passage d'éléments de petite taille, graines, invertébrés ou alevins. Le dénivelé modeste des niveaux, évolutif en fonction des débits et de plus associé à des détériorations constantes, permet le passage des poissons en périodes pluvieuses. Le barrage des castors n'altère pas la continuité écologique de la rivière au niveau des espèces.



Le barrage des castors retient un volume conséquent de sédiments sous forme de hauts fonds végétalisés, limitant ainsi l'érosion et s'opposant aux processus d'incision des lits. Les très anciens sites de castors ne voient cependant pas les fonds de vallées se rehausser progressivement, suggérant qu'un certain volume de sédiments est évacué. Il est d'ailleurs cohérent d'imaginer que les interstices de la structure, qui laissent passer des éléments du vivant, laissent pareillement passer des éléments minéraux. Des études qui préciseraient et quantifieraient ces flux au travers du barrage seraient bien sûr souhaitables.

7- Conclusion.

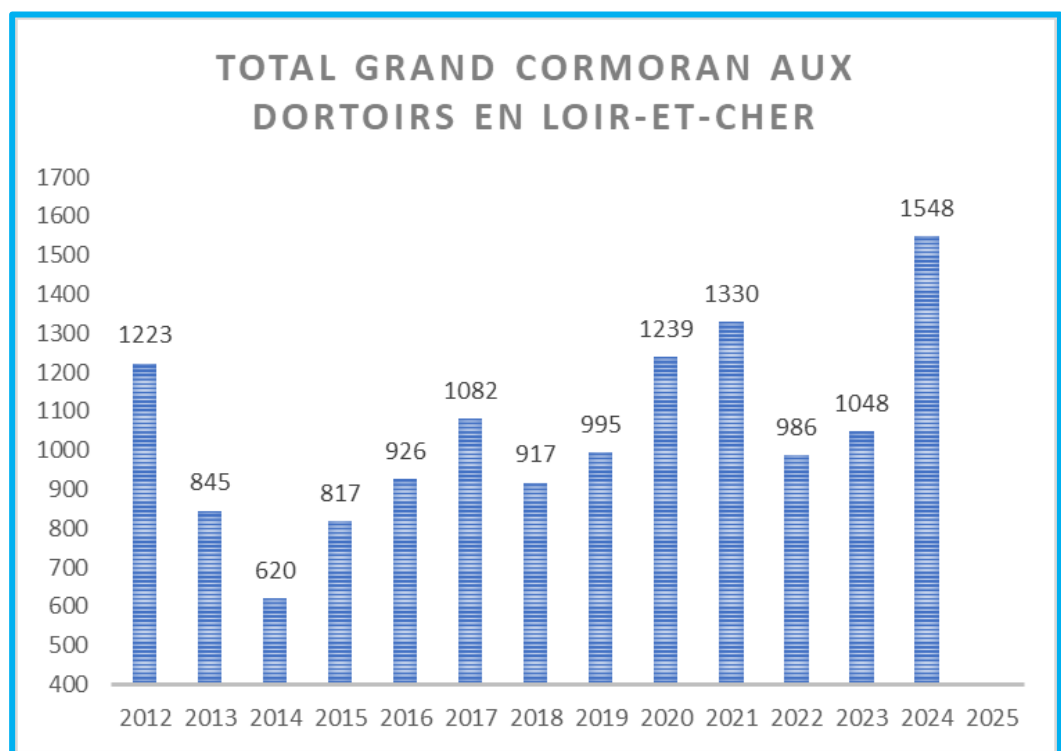
Que l'espèce constructrice soit castorine ou humaine, leurs ouvrages visent à optimiser à leur profit l'usage de l'eau qui passe. On ne peut que constater que dans une souplesse permanente les uns créent une mosaïque dynamique d'effets morphologiques et fonctionnels qui font vibrer la biodiversité de la rivière, tandis que les autres la figent à tous niveaux dans une rigidité affligeante.

Jean-Pierre JOLLIVET

Comptage des Grands-Cormorans aux dortoirs le 13 janvier 2024

Veuves	115	D. Multeau
Chouzy/Cisse	149	J. Pinsach
Blois	147	G. Fauvet
Cour/Loire	19	G. Vion
Montlivault	152	G. Vion
Avaray	85	J. Vion
Chaumont/Loire	60	S. Doudssard
Chatillon - Selles/Cher	96	A. Bompays
Noyers/Cher	164	A. Pollet
St Julien/Cher	29	M. et P. Hervat
Pouille	48	P. Freulon
St Julien de Chedon (compté le 12/01)	30	F. Bourdin
Châtres-sur-Cher	62	JP. Jollivet
St Romain/Cher (étg Moulin le comte)	0	N. Bidron
Fréteval (étg St. Lubin)	6	T. Monchatre
Couëtron(étg Du Bois Vinet)	33	F. Pelletier
Naveil (étg les Dragues)	169	P. Volant et S. Tessier
Couture/Loir (étg Ronsard)	26	A. Maurice
Tréhet (étg de la Coudraie)	47	M. Caron
Lavardin (étg de la Sablonnière)	102	M. D'Hassy
Morée (étg communal)	0	T. Rouillon
Landes le Gaulois (étg Gauvin)	9	D. Hémery
TOTAL	1548	

TOTAL 2024	1548
TOTAL 2023	1048
TOTAL 2022	986
TOTAL 2021	1330
TOTAL 2020	1239
TOTAL 2019	995
TOTAL 2018	917
TOTAL 2017	1082
TOTAL 2016	926
TOTAL 2015	817
TOTAL 2014	620
TOTAL 2013	845
TOTAL 2012	1223



Pour info, comptage des étangs Solognots réalisé le 15/01/2024 par l'OFB

ST VIATRE étang de l'Artrie	0
ST VIATRE étang de Bois Gautier	176
FONTAINE en SOLOGNE étang des 3 Seigneurs	145
DHUIZON/MONTRIEUX étang des Villiers	21
DHUIZON étang de la Brosse	34
VERNOU en SOLOGNE étang Gros Aulne	27
VERNOU en SOLOGNE étang de la Queue	97
LOREUX étang de la Chappe	164



Le dortoir de l'île sous le pont Charles de Gaulle à Blois.

Jacques VION

L'agrion à larges pattes

*Platycnemis
pennipes*



Cette demoiselle est une espèce très fréquente dans notre région le long des rivières. C'est chez nous le seul représentant du genre *Platycnemis*. En France la seule espèce pouvant lui ressembler est l'agrion blanchâtre *Platycnemis latipes* qui vit dans le sud-ouest de l'Europe.

Avec le réchauffement climatique nous pourrions commencer à le rencontrer (il est très blanc).

Cet odonate mérite toute notre attention en raison de ses caractéristiques physiques uniques et de ses comportements intéressants.

Il se reconnaît assez facilement à sa large tête et à ses tibias dilatés donnant à l'insecte un aspect assez unique. Cette particularité est d'ailleurs la source de son nom, il possède aussi des doubles bandes antéhumérales. Le noir sur l'abdomen est plus concentré vers l'extrémité que chez les autres Zygoptères. Le mâle mature est plus bleu pâle que les autres agrions. La femelle est plus dans les tons brunâtres clairs. Les marques noires sur S7-S10 ne sont pas interrompues transversalement par une marque caudale bleue mais sont divisées longitudinalement par une ligne claire.

L'agrion à larges pattes préfère les milieux aquatiques tranquilles et bien végétalisés, tels que les étangs, les lacs et les rivières à courant lent. Il se trouve généralement dans des zones où la végétation aquatique est abondante, car cela lui fournit à la fois un refuge et une source de nourriture. L'eau claire et riche en oxygène est cruciale pour son développement.



Les accouplements forment de jolis cœurs copulatoires avant le rassemblement pour pondre en groupe autour des plantes ou débris végétaux flottants. Le mâle tient toujours la femelle par le cou (pronotum) ce qui lui assure de ne pas être doublé par un autre mâle. Il se tient droit et fier pendant que la femelle pond.



Les larves se développent dans l'eau pendant toute une année avant d'émerger au printemps suivant. Elles sortent alors de l'eau, s'accrochent sur la végétation pour faire craquer leur enveloppe qui ne leur servira plus. Ainsi émerge l'imago en abandonnant sa vieille peau que l'on appelle exuvie.



Comme de nombreuses autres espèces d'odonates, l'agrion à larges pattes est sensible à la dégradation de son habitat. La pollution de l'eau, le drainage des zones humides, ainsi que l'urbanisation croissante représentent des menaces pour sa population. La préservation de ses habitats naturels est donc essentielle pour assurer sa survie.



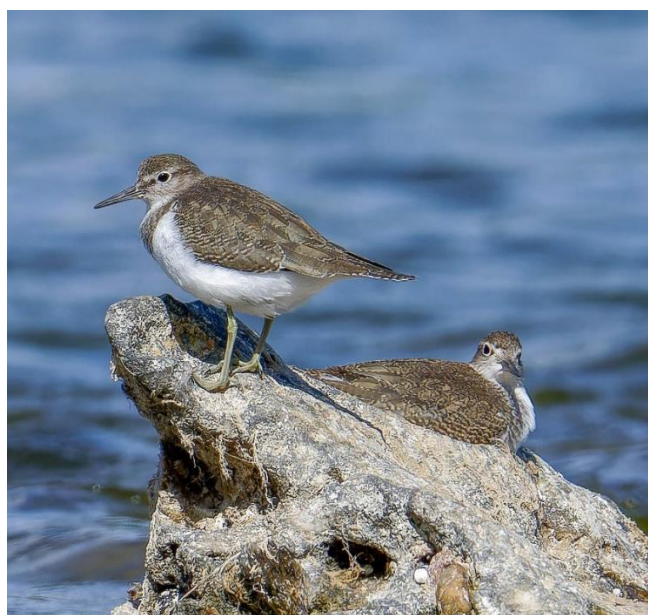
Texte et Photographies : Gérard FAUVET

Le Chevalier guignette

Actitis hypoleucos

Un petit échassier de la famille des Scolopacidés, commun en été chez nous principalement sur les rivières et ruisseaux.

Reconnaissable par son « épaule » blanche et la longueur de sa queue qu'il hoche avec l'arrière de son corps quand il marche. Il vole au ras de l'eau, le dessus brun et les cotés de la poitrine bruns bien délimités. Les pattes sont gris-brunâtre à nuance verdâtre ou jaune terne. C'est un petit limicole d'une vingtaine de centimètres et de moins de trente-cinq centimètres d'envergure.



Absent de l'Amérique du Sud, on le trouve sur tous les autres continents. Il fréquente les zones humides, comme les bords de la Loire chez nous. Il choisit des lieux d'eau peu profonde, où il peut facilement trouver sa nourriture.

Lors de la période de reproduction, le Chevalier guignette privilégie des sites dans les prairies humides. Le nid « construit » directement dans une dépression du sol agrémentée de quelques feuilles et brindilles, est discrètement camouflé dans la végétation, parfois dans une parcelle boisée.

Le chevalier guignette est un oiseau très actif et agile. Il se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques comme les vers, les insectes et les crustacés, qu'il attrape en fouillant le sol ou en plongeant son fin bec dans l'eau peu profonde.

C'est un oiseau plutôt territorial, surtout pendant la période de reproduction. Il peut aussi former des groupes de plusieurs individus lors de la migration aller/retour de l'Afrique pour les sujets Européens. La migration s'effectue de nuit pour rejoindre les grandes zones humides.

Bien que le Chevalier guignette ne soit pas actuellement une espèce menacée, la perte de son habitat, notamment à cause de l'assèchement des zones humides, constitue une menace pour sa survie à long terme.

C'est un oiseau fascinant, dont les comportements migratoires et écologiques offrent un aperçu précieux sur l'adaptation des espèces aux défis environnementaux. Sa compréhension permet de mieux appréhender l'importance de la préservation des habitats naturels.



Texte et photographies : Gérard FAUVET

Le Moineau friquet va-t-il disparaître du Loir-et-Cher ?



Moineau friquet © G. Fauvet

Deux moineaux sont nicheurs dans notre département : le Moineau domestique (*Passer passer*), très commun, et le Moineau friquet (*Passer montanus*).

Le Moineau friquet se distingue du domestique par sa calotte (partie supérieure de la tête) brun-chocolat et par la joue blanche avec une tache noire.

En outre, chez le Moineau friquet, le mâle et la femelle sont identiques, contrairement au Moineau domestique.

Le mâle Moineau domestique se détermine par sa calotte grise, une joue grise sans tache noire et un plastron noir :

La femelle et le jeune Moineau domestique ont un sourcil jaune pâle :



Moineau domestique femelle © G. Fauvet



Moineau domestique mâle © G. Fauvet

Alors que le Moineau domestique est le moineau des villes, le Moineau friquet est plutôt le moineau des champs. Il aime les lisières de bois, les parcs, les jardins et vergers.

Il niche dans une cavité d'une bâtisse ou d'un arbre. Il se nourrit de graines d'herbacées, de céréales. Durant la saison de nidification il nourrit ses petits d'insectes également. En hiver ils peuvent être rejoints par des jeunes de l'année venant de Grande Bretagne, Belgique ou d'Allemagne.

Les populations du Moineau friquet sont en forte diminution dans toute l'Europe (5 % par an entre 1980 et 2005 (G. Olivos)). En Grande-Bretagne la diminution est de 95% entre 1970 et 2010.

En France le Programme du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) montre un recul de 66% entre 1989 et 2013 et de 30% depuis 2001.

Le dernier Atlas des oiseaux nicheurs (2009-2012) indique une régression géographique de -23% par rapport à l'atlas de 1985-1989.

La diminution du Moineau friquet est due à plusieurs facteurs : la disparition des haies, des vieux arbres creux, la disparition des trous dans les vieux murs suite à la rénovation des bâtiments, la modernisation des pratiques agricoles, les produits phytosanitaires, la concurrence avec le Moineau domestique pour les sites de nidification, la diminution des invertébrés au printemps, la diminution des graines dans les champs et dans les exploitations agricoles par un meilleur stockage.

Quelle est sa situation dans notre département ?

En Loir-et-Cher, lors de l'inventaire communal 1997-2002, il fut contacté dans à peine la moitié des communes (142 sur 291) et sa reproduction dans 61 communes (soit une sur cinq). Il était rare en Sologne, non noté dans le Perche et noté en Beauce. Il fut alors inscrit, à la suite de cet inventaire communal, dans la catégorie « En déclin » dans la liste rouge du Loir-et-Cher.

En 2013 il est classé EN (En danger) dans la liste rouge de la Région Centre.

En 2016 il est classé EN (En danger) dans la liste rouge nationale.

Le déclin est manifeste en Loir-et-Cher :

Durant la période de nidification (mai-juin-juillet), il est noté dans 8 communes en 2006, 6 communes en 2015 puis 6 communes en 2020 (Autainville, Baigneaux, Épiais, Moisy, Oucques, Vendôme), 2 communes en 2022 (Nourray, Saint-Anne), aucune en 2023, une seule en 2024 (Nourray).

En dehors de la période de la période de nidification, il est noté dans 11 communes en 2015, 2 communes en 2020, 6 en 2023, et 3 en 2024 (Oucques, Conan et Villerbon).

Il est à craindre que dans un avenir très proche, le Moineau friquet ne niche plus dans notre département.

Bibliographie :

-Olios G., Rolland S. (2015). Moineau friquet. In Issa N. et Muller Y. (coord.). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Paris. Delachaux et Niestlé :1254-1257.

-Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 Dosithée Yeatman-Berthelot.

-L'avifaune de Loir-et-Cher, Inventaire communal 1997-2002.

Alain POLLET

La Cisticole des joncs dans le Loir-et-Cher



S'il est un oiseau que j'aime particulièrement, c'est bien la minuscule Cisticole. Mes premiers contacts avec elle du côté de Perpignan dans les années 1980 ont été difficiles. Quel était donc cet oiseau invisible mais bruyant que je ne connaissais pas ? Et sans guide papier et audio....

Plus tard, j'ai appris à la connaître : pas facile à observer mais facile à détecter par ses petits cris aigus répétés en vol au-dessus des friches agricoles de mars à octobre ou en bord des étangs ou de Loire.

Il existe 40 espèces de Cisticoles dans le monde dont 38 africaines mais une seule européenne. D'un brun rayé de

jaune roux, elle fait penser à un Phragmite des joncs miniature (8-9 g). Le mâle survole son petit territoire presque toute l'année mais est plus visible de mars à septembre. Ce vol ressemble à des vagues et à chaque sommet de vague il lance son petit cri aigu ; jamais très haut (max, de 25-30 m) ce vol nuptial peut durer une à deux minutes.

Le couple construit un nid minuscule à 30-40 cm de hauteur sur plusieurs tiges réunies en faisceau. Elles cousent des petits fils de nids d'araignée entre les brins de carex pour faire l'extérieur du nid, puis elles le garnissent de bourre de différentes plantes. Comme cet oiseau peut faire 3 nichées par an, il fait 2 nids différents : le premier pour la première nichée et le second pour les suivantes. Chaque ponte est de 4 à 6 œufs en avril, juin et août. Seule la femelle assure la couvaison. Le nourrissage est fait par le couple.



En France, elle vivait seulement en Provence au XIXème siècle.

Elle a progressé le long de la Méditerranée puis le long du littoral Atlantique. Elle atteint la Vendée en 1937. Mais elle disparaît à chaque vague de froid importante par manque d'accès à la nourriture.

Sa première mention départementale date de 1976. S'en est suivie une timide expansion avec la première reproduction prouvée en 1979. Dans « l'Avifaune de Loir et Cher- Inventaire communal 1997-2002 » le collectif des ornithologues la trouve sur 50 communes en 1984. Mais cet oiseau disparaît en janvier 1985 (température de - 20°

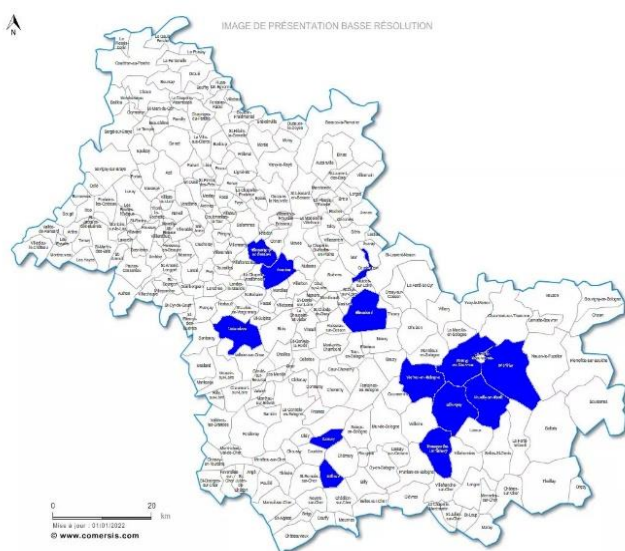
le 17 janvier et froid intense pendant 10 jours) puis totalement durant l'hiver 1985-1986 avec une autre vague de froid intense en février 1986.

Elle réapparaît timidement à Villeporcher en 1997 puis en 1998 en Vallée du Cher. En 2002 c'est à Billy et Vernou-en-Sologne que sa reproduction est prouvée. Expansion de 2004 à 2006, disparition à la suite des deux hivers froids 2008-2009 et 2009-2010, retour en 2010 et 2011, disparition après l'hiver froid de 2012-2013, réapparition en 2018 à Saint-Viâtre et expansion de 2020 à maintenant (4 communes en 2019, 13 en 2020, 16 en 2021, 35 en 2022, 56 en 2023 et 127 en 2024 ! Toutefois les confinements du 17 mars au 11 mai 2020 et du 3 avril au 3 mai 2021 ont certainement empêché une bonne évaluation de la situation de la Cisticole en 2020 et 2021.

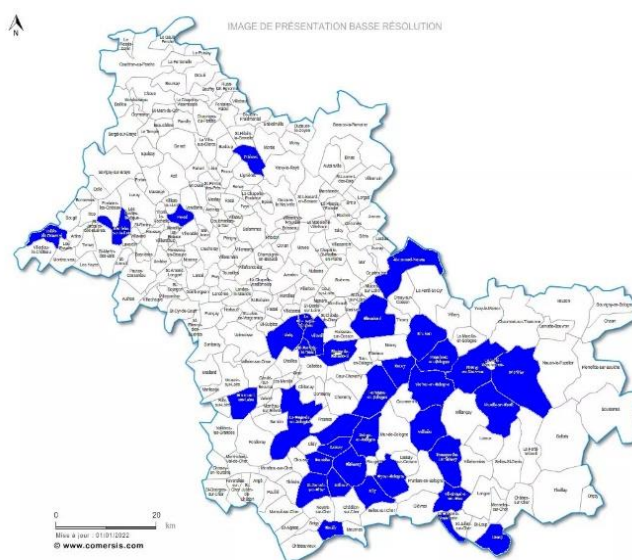
Depuis on la trouve dans la plupart des friches, hélas nombreuses avec la déprise agricole, dans les grandes herbes et les petits buissons mais toujours dans des milieux ouverts. Elle est aussi bien présente dans les herbiers en bord de Loire.

Voici son expansion dans notre département, représentée par quelques cartes dans lesquelles les communes avec Cisticole sont coloriées en bleu :

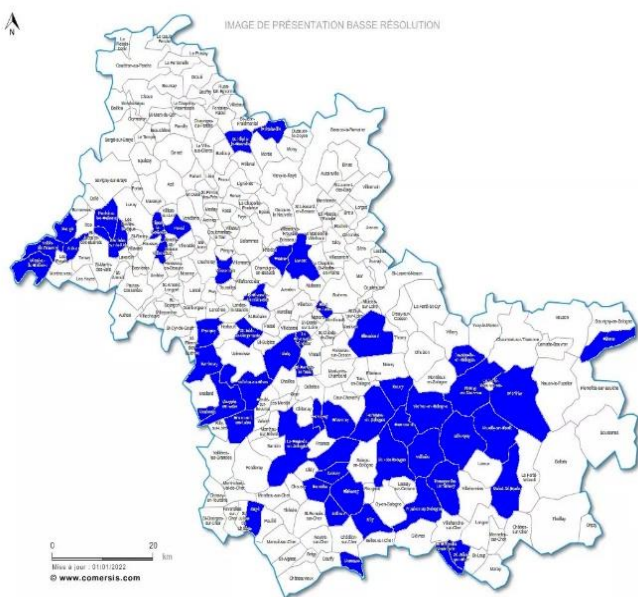
Situation en 2020



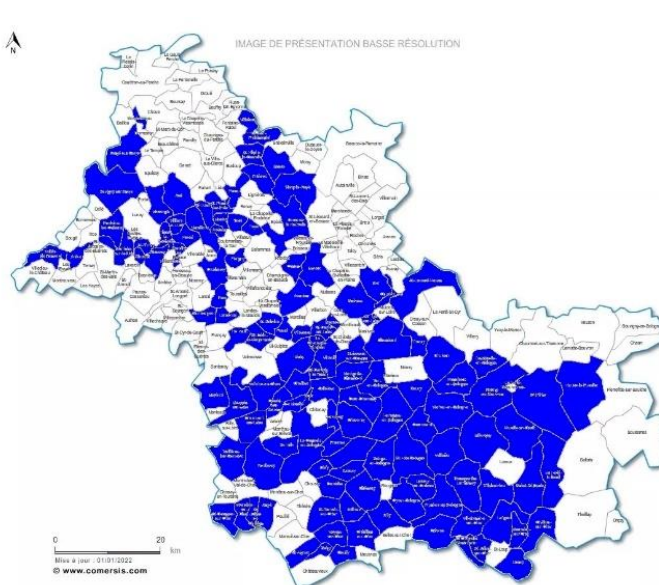
Situation en 2022



Situation en 2023



Situation en 2024



Dominique HEMERY et Alain POLLET

Élanion blanc (*Elanus caeruleus*) en Loir-et-Cher



Élanion blanc, adulte © Frédéric Pelsy

L'Élanion blanc, est un petit rapace diurne. Posé il montre un ventre blanc, un dos gris avec des épaules noires. Sa tête est blanche avec un « loup » noir et un œil rouge. Posé il est de la taille du Faucon crécerelle mais il a une envergure plus importante.

Le jeune Élanion blanc se distingue de l'adulte par les liserés blancs à l'extrémité des plumes du dos, un peu de brun-rouille à la poitrine et l'iris de l'œil plus foncé que chez l'adulte.

Ce petit rapace est, à l'origine, une espèce de distribution africaine.

Il est apparu en 1983 en Aquitaine, à la faveur de son expansion vers le nord depuis la péninsule ibérique. Il est nicheur régulier en Aquitaine depuis 1990. La plupart des oiseaux paraissent hiverner sur place mais certains ont été observés traversant la

chaîne des Pyrénées vers le sud (migration ou nomadisme ?). Des regroupements hivernaux ont été observés en Aquitaine. Il recherche les milieux ouverts avec des arbres clairsemés (bocage, monoculture avec haies, jachères).

Son régime alimentaire est constitué principalement de micromammifères et d'oiseaux. Il chasse en faisant un vol sur place ou à partir d'un poste fixe, posé sur un poteau ou un arbre. Il chasse au-dessus des friches, des jachères ou des prairies.

Les parades et accouplements sont observés dès le mois de février et jusqu'à la fin de l'été. Parfois aussi en septembre-octobre.

Le couple construit son aire dans un arbre (chêne, peuplier...). Le nid peut être dissimulé par du gui. L'arbre choisi se trouve soit isolé, soit dans un alignement. Il peut aussi nicher dans des haies peu hautes (3 ou 4 mètres).

La femelle y dépose de 3 à 4 œufs à intervalle de 48 h à 72 h entre chaque œuf, ce qui entraîne le même décalage dans la date d'envol de chaque jeune. L'incubation dure de 25 à 28 jours. Les jeunes sont volants à l'âge d'un mois (entre 30 et 35 jours) puis restent nourris par leurs parents. Certains jeunes peuvent se reproduire à l'âge d'un an (parfois même 6 mois !).

En 1997 la population nationale était estimée à moins de 50 couples.



Élanion blanc, juvénile © Frédéric Pelsy

L'expansion continua le long de la façade atlantique. En 2021 la population est estimée à 500 couples ! Quelques raisons sont avancées pour expliquer cette expansion : le réchauffement climatique qui lui permet de faire deux, trois voire quatre nichées par an avec 3 ou 4 jeunes à chaque fois ! Ce nombre important de nichées par an permet de compenser les échecs fréquents de reproduction. L'Élanion blanc est considéré comme une espèce nomade, erratique, avec des jeunes peu philopatriques, capables de dispersion sur de longues distances (Issa, 2021). Son installation est surtout dépendante de la disponibilité en rongeurs. La zone de chasse peut être très proche du nid (500 m) ou plus éloignée (1 km par exemple).

Situation en Loir-et-Cher :

Le premier Élanion blanc observé en Loir-et-Cher fut trouvé par Jean-Michel Lett à Saint-Julien-sur-Cher, en mars 1999. L'oiseau stationna du 28 au 30 mars.

Un Élanion hiverna à Saint-Viâtre du 9 décembre 2012 au 22 janvier 2013 (A. Callet, M. Mabilieu).

De 2013 à 2019, il y eut chaque année des observations éparées (dans 3 à 6 communes). En 2016, un à deux Élanions stationnèrent du 8 octobre à la fin décembre dans le secteur de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine et de Maves.

En 2020, la **première preuve de reproduction fut trouvée à Thenay** le 20 septembre avec la découverte d'un nid (obs. F. Pelsy), puis l'envol de 2 jeunes le 11 octobre et du troisième quelques jours après.

Ce qui implique une première éclosion entre le 6 et le 11 septembre et le début de la ponte entre le 9 et le 17 août. Les jeunes restèrent aux alentours du nid jusqu'à la fin novembre (obs. F. Pelsy).

- **En 2021**, ce couple tenta de se reproduire sur le même site, mais il y eut échec de la reproduction (probablement à la suite de la prédation par des corneilles). Un autre couple d'Élanions blancs a probablement réussi sa reproduction dans le Perche à Boursay (3 jeunes à l'envol le 21 août).
-
- **En 2022** : un couple s'installa à Pontlevoy (nid trouvé le 28 mars, obs. F. Pelsy). Le nid était à 6 km de celui de Thenay : même couple ou un autre ?
- Il eut 2 jeunes à l'envol le 27 juin. Le 22 mai, le mâle est observé transportant une branche vers un nouvel emplacement. Accouplement le 31 mai. Envol de 2 jeunes à la fin du mois d'août (obs. F. Pelsy). Echec de la reproduction pour un couple dans le Perche sur la commune du Gault-du-Perche.
- **En 2023** : Le couple de Pontlevoy rata sa première reproduction (femelle observée en train de couvrir le 1 avril), mais éleva 4 jeunes lors de sa deuxième nidification (envol vers le 7 juillet, obs. F. Pelsy).
- À Maray un couple éleva 3 jeunes (envol le 7 juin, obs. A. Pollet), puis il y eut échec de la deuxième reproduction après des accouplements le 24 août (obs. A. Pollet).
- À Monthou-sur-Bièvre un couple s'installa mais il y eut échec de la reproduction (obs. M. Liaigre). Perche Nature signale la probable reproduction de deux couples sur les communes d'Épuisay et Le Temple (deux fois 2 jeunes).
- **En 2024** :
À Pontlevoy le couple construit un nid le 17 mars puis disparaît après l'échec de la nidification.
À Maray : reproduction probable d'un couple (à 3,5 km du site de 2023), mais site non suivi (hélas !).
À Billy : découverte d'un couple avec 3 jeunes volants le 2 octobre (obs. F. Pelsy), puis échec de la deuxième ponte.
Perche Nature donne le bilan suivant pour sa zone : 3 couples certains qui produisent chacun 3 jeunes à l'envol (Épuisay, Savigny-sur-Braye et Choue), 3 couples probables et 1 couple possible. Soit un bilan de 7 couples installés pour le Perche.
Ce qui donne en 2024 pour le Loir-et-Cher un total de 5 couples certains, 4 couples probables et un couple possible.

En ce qui concerne les couples certains et probables il y aurait donc eu sur ces 9 couples, un minimum de 4 échecs, probablement dus aux mauvaises conditions météorologiques (printemps pluvieux).

Il apparaît que l'expansion de l'Élanion blanc est plus importante dans le nord du département car le milieu est plus vallonné et possède plus de bocage (mais on ne sait pas quels sont les facteurs déterminants !)

Dans le Perche la distance minimum entre deux couples en 2024 était de 800 m (F. Laurenceau).

A quand la première reproduction en Sologne, en Beauce ?

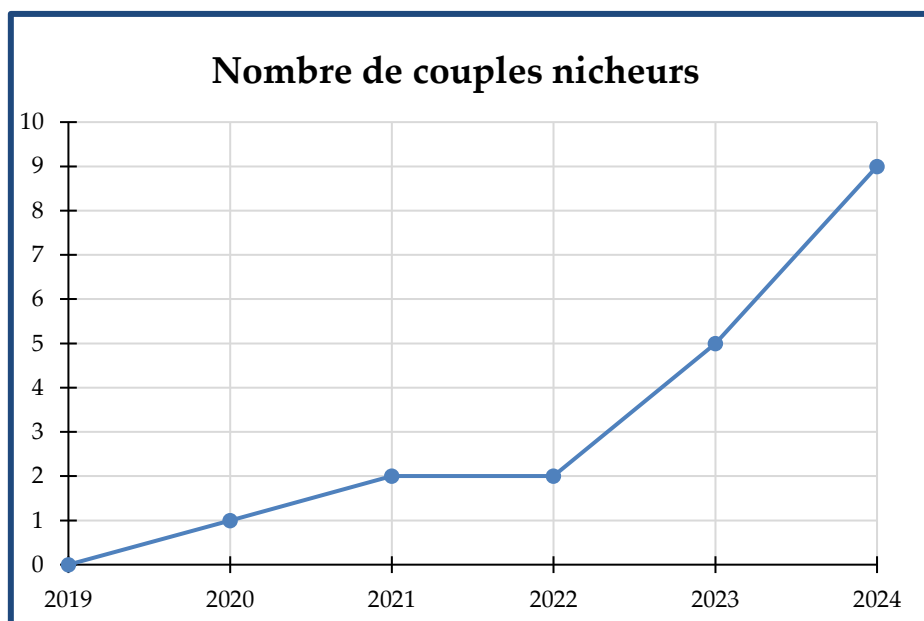
Le bilan de ces 5 premières années de nidification de l'Élanion dans notre département est donc le suivant en ne retenant que les couples certains et probables :

23 tentatives de reproduction, dont 9 échecs (et site de Maray non suivi en 2024). 9 sur 23 soit près de 40 % d'échecs !

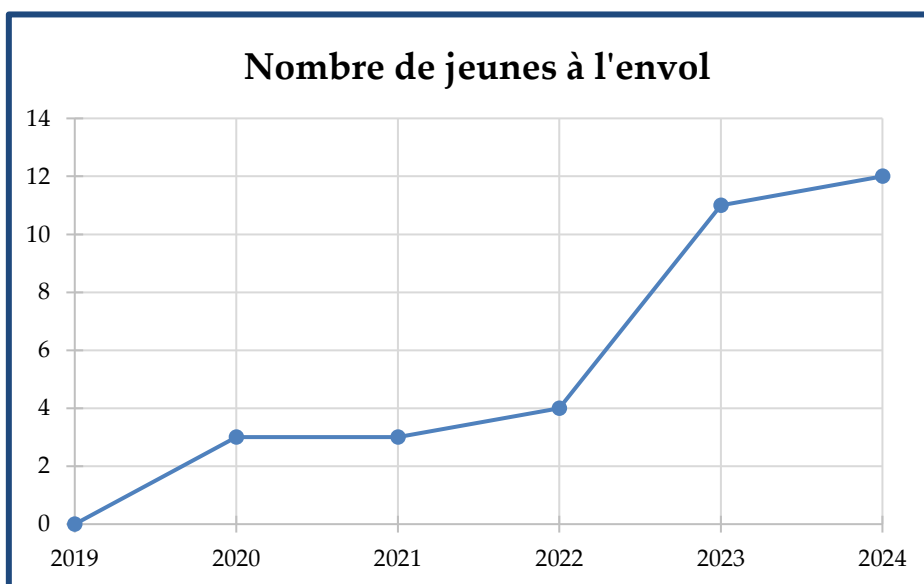
Mais heureusement il y eut 33 jeunes envolés !

Certains couples en France ont mené deux, trois ou quatre nichées à l'envol. Le record pour le Loir-et-Cher est de 2 nichées réussies par le même couple en 2022 à Thenay.

Voici le graphique du nombre de couples nicheurs certains ou probables en Loir-et-Cher, par année :



Voici le graphique du nombre de jeunes envolés en Loir-et-Cher, par année :



La découverte de nouveaux couples d'Élanion blanc se fait de façon fortuite car cette espèce est discrète durant la période de reproduction, et car tous les couples ne sont pas fidèles à leur lieu de reproduction d'une année sur l'autre et même durant la même année. La dépendance vis-à-vis des populations de micromammifères est probablement à l'origine de cette instabilité.

Remerciements :

Un gros merci à Perche Nature et Florian Laurenceau pour leurs données sur la nidification de l'Élanion blanc dans le Perche.

Merci à Frédéric Pelsy, pour ses photographies et sa relecture.

Bibliographie :

-Caupenne M., Delage F., Duchâteau S., Issa N., 2015 – Élanion blanc *Elanus caeruleus*, 358-361 in Issa N. & Muller Y. coord. (2015) *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

-Issa N. 2021-L'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*) en France : Histoire d'une dynamique démographique. *Alauda*, 89 :1-13.

-Laurenceau F., Aubert L., 2024 - L'Élanion blanc dans le Nord du Loir-et-Cher : Évolution et Perspectives. Mondoubleau : Perche Nature, 2024. 11 p. (article visible sur Obs'41).

-Yeatman-Berthelot D. et Jarry G. Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France 1985-1989. SOF. Paris.

Alain POLLET

SUIVI DE LA POPULATION DES STERNES ET AUTRES LARIDÉS SUR LA LOIRE EN LOIR- ET-CHER

Les crues printanières de la Loire ont fortement perturbé la nidification et la reproduction des sternes, oiseaux migrateurs emblématiques du fleuve, dont les effectifs enregistrent de fortes baisses ces dernières années.

Si les précipitations du printemps ont rechargé les nappes phréatiques après quelques années de sécheresse, la pluviométrie a aussi fait des victimes collatérales : les sternes. Deux espèces, les sternes naines et les sternes pierregarins, viennent nicher et se reproduire sur les grèves de la Loire. Elles nichent à même le sable, ce qui rend leurs œufs ainsi que leurs poussins très vulnérables.

Espèces et espaces protégés

Les sternes ne construisent pas de nid à proprement parler. Elles créent juste une toute petite dépression au milieu des graviers jusqu'à atteindre le sable et puis dans cette cuvette elles vont déposer trois à quatre œufs. Ces œufs sont très mimétiques et ne sont quasiment pas visibles à même le sol.

Les sternes sont très sensibles au dérangement, qu'il s'agisse d'intrusions humaines ou de bruits à proximité de leurs nids. Elles peuvent facilement abandonner leurs nids, leurs œufs et leurs poussins. L'espèce fait partie des oiseaux protégés par un arrêté ministériel depuis 2009. C'est pourquoi des arrêtés préfectoraux de protection des biotopes protègent les îlots où elles ont l'habitude d'élire domicile. Des panneaux sont installés du 15 mars au 15 août. Si à Tours, les défenseurs de l'oiseau se félicitent que le feu d'artifice du 14 juillet ne soit plus tiré du pont Wilson, à Blois il est tiré depuis des radeaux situés en amont du pont Jacques Gabriel, au-dessus de l'île des Tuileries où niche une importante colonie de sternes.

Mais cette année, plus que les intrusions ou le dérangement humains, ce sont les crues printanières qui ont perturbé la reproduction des sternes. « La nidification des sternes est fragile parce que ce sont des oiseaux qui nichent sur des espaces dégagés, des sols de gravillons, sur des bancs de sable qui sont souvent au ras de l'eau, donc elles sont très sensibles aux variations des niveaux. Et cette année on a eu deux montées d'eau brutales dues à la pluviométrie importante. Et à chaque fois pour les espèces qui étaient les plus proches de l'eau : ou le nid a été noyé ou les jeunes poussins qui n'ont pas pu remonter sur le haut ont été noyés. Et ça, ça impacte parfois des populations très importantes. Il suffit qu'au mois de mai on ait une montée d'eau très importante qui submerge les îlots et on perd 100% de la reproduction d'une année », explique Bruno Riotton, chef d'unité à l'Office français de la biodiversité, à Blois.

Signe d'une année particulièrement humide, les panneaux de signalisation disposés à la mi-mars par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Loir-et-Cher à Blois et Loir-et-Cher Nature, ont été emmenés par les eaux quelques jours après leur installation. Les responsables du dispositif ont dû attendre le 7 juin pour en poser de nouveaux

Forte baisse des effectifs

Ces crues à répétition pourraient avoir affaibli la reproduction des sternes naines en particulier, qui nichent au plus près de l'eau. Car sur les îlots en arrêtés préfectoraux de protection des biotopes du Loir-et-Cher où nous effectuons un suivi, Loir-et-Cher Nature n'a recensé que 87 couples reproducteurs contre plus de 120 l'année passée. Si la reproduction est en échec, la sterne peut avoir tendance à migrer plus précocement vers l'Afrique, sans attendre la fin de l'été.

A Tours, la LPO Centre Val-de-Loire dresse le même constat : « la Loire était encore très haute quand les sternes sont arrivées, il n'y avait encore aucun des îlots sur lesquels elles s'installent d'habitude qui était découvert. Donc elles ont dû attendre un moment avant de pouvoir s'installer. Et à partir du moment où elles ont pu s'installer, la Loire est remontée et a vraiment submergé tous les îlots de nidification. Derrière, elles ont dû retenter ce qu'on appelle une ponte de remplacement. Donc une deuxième nichée. Les sternes pierregarins et les sternes naines ont tenté. Les sternes naines ici n'ont pas du tout réussi et elles ont fini par abandonner leurs nids. Les sternes pierregarins ont davantage réussi », explique Manon Leduc.

Cette année difficile pour la reproduction des sternes s'inscrit dans un contexte de forte baisse des effectifs recensés dans la région. Pour le département de l'Indre-et-Loire, la Ligue de Protection des oiseaux estime que plus d'un millier de couples reproducteurs ont disparu de nos contrées, soit une diminution de près de 80% pour les sternes pierregarins et 85% pour les sternes naines.

Muides - non suivi en 2024

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
22/06/2024	montée d'eau (noyade de la gravière)	
Totaux*	0	0

*total: maximum d'oiseaux nicheurs au plus fort de la reproduction

Ménars - suivi J. VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
	Pas d'installation d'oiseau sur ce site	
Totaux*	0	0

*total: maximum d'oiseaux nicheurs au plus fort de la reproduction

Cour/Loire - suivi G. VION et J. VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
02/06/2024	13 couveuses	3 couveuses
04/06/2024	15 couveuses	4 couveuses
11/06/2024	pose panneaux (avec les marins du port de Chambord)	
11/06/2024	14 couveuses	15 couveuses
18/06/2024	10 couveuses	36 couveuses
20/06/2024	10 couveuses	22 couveuses
22/06/2024	montée d'eau (site partiellement noyé)	
25/06/2024	10 couveuses + 4 jeunes	31 couv. 100 adultes présents
03/07/2024	11 couples et 13 jeunes	39 couveuses
09/07/2024	plus de couveuse, pss et jeunes	22 couveuses + pss
11/09/2024	récupération des panneaux (LCN)	
Totaux*	15	39

La Chaussée-St-Victor/Vineuil îlot ancien barrage - suivi J.VION, F. PELSY

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
20/04/2024	2 adultes en vol	
25/04/2024	pose panneaux (avec l'Observatoire Loire)	
13/05/2024	montée d'eau	
19/05/2024	13 en cours d'installation	13 adultes présents
25-mai	env. 50 oiseaux sur le nid	2 couples présents
28-mai	74 couveuses	12 adultes présents
4-juin	102 couveuses	qlqs adultes début d'installation
07-juin	repose des panneaux (avec l'Observatoire Loire)	
11-juin	141 couveuses, premiers poussins	24 couveuses
18-juin	131 couveuses et nichées	16 couveuses
22-juin	montée d'eau (site peu impacté)	
25-juin	90 couveuses et nichées	14 couveuses
02-juil	77 nichées et couveuses	25 couveuses
11-juil	20 couveuses + poussins, jeunes, jeunes volants	13 couveuses + poussins, jeunes, jeunes volants
05-sept	ramassage panneaux (avec l'Observatoire Loire)	
Totaux*	141	25

Blois Tuileries - suivi J. VION, F. PELSY

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
25-avr	pose panneaux (avec l'Observatoire Loire)	
13-mai	montée d'eau (noyade du site)	
11-juin	52 couveuses	23 couveuses
04-juin	46 couveuses	7 couveuses

07-juin	<i>repose des panneaux (avec l'Observatoire Loire)</i>	
18-juin	50 couveuses+ 4 nids avec poussins	21 couveuses
24-juin	<i>montée d'eau (noyade de qlqs nichées de naines en périphérie)</i>	
25-juin	40 couveuses + 8 nichées	reste 9 couveuses
02-juil	30 couveuses + env. 30 pss et jeunes	10 couveuses(premiers pss)
09-juil	22 couveuses, nbrx pss, premiers jeunes volants	8 couveuses + pss
13-juil	24 couv. 23 pss et jeunes + 8 jeunes volants	5 couveuses + 15 pss et jeunes
14-juil	19 couveuses, env. 25 pss et jeunes, 9 jeunes volants	5 couveuses + 14 pss et jeunes visibles
18-juil	16 couveuses + pss, jeunes et jeunes volants	2 couveuses + pss et jeunes
05-sept	<i>ramassage des panneaux (avec l'Observatoire Loire)</i>	
Totaux*	54	23

Blois Saulas (site non favorable à l'installation, toujours en APB)

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
Totaux*	0	0

Chouzy - sur - Cisse - (suivi J VION)

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
12/06/2024	3 adultes présents	10 couveuses visibles
02/07/2024		10 couveuses+ 1 avec poussins
Totaux*	0	11

Chaumont - sur - Loire (gravière amont rive gauche hors APB) - suivi CEN 41

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
11/06/2024	1 couple présent	3 adultes dont 1 en début d'installation
22/06/2024	<i>montée d'eau (noyade complète du site)</i>	
Totaux*	0	0

Chaumont - sur - Loire (site non favorable à l'installation, île aval APB)

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
Totaux*	0	0

Nord département Vallée du Loir (suivi Perche Nature F. LAURENCEAU, M.A. MONCHATRE)

NAVEIL/ VILLIERS/LOIR plan d'eau des Riottes: 13 cpls de sternes pierregarins donnent 12 jeunes (radeau).

COUTURE-SU- LOIR: pas d'installation de Sterne pierregarin.

MONTOIRE Grande Métairie:

Première obs. de pierregarin le 15/03/24 LASSAY/CROISNE Etg Bezard (obs. A. CALLET)

Première obs. de naine le 18/04/24 ST CLAUDE DE DIRAY Loire (obs. G. FAUVET)

Dernière obs. de pierregarin le 03/09/24 MONTLIVALT Loire (obs. S. CAVAILLES)

Dernière obs. de naine le 26/08/24 ST DYE/LOIRE Loire (obs S. LE TOHIC)

Installation et reproduction du Goéland leucophée (obs. G. VION)

BLOIS Terrasse bâtiment hôtel des impôts/ archives

1 couple probable

BLOIS Résidence Anne de Bretagne (bâtiment arrière Rue Jean MOULIN)

non suivi

BLOIS Terrasse immeuble entre église St Joseph et Av de France

non suivi

VINEUIL pile ancien pont SNCF

juin 24 2 couples nicheurs pile rive gauche 1 jeune visible minimum

Installation et reproduction de la Mouette rieuse (obs. J.VION, F. PELSY)

BLOIS Saulas

Site non favorable à l'installation

BLOIS Tuileries

le 15/03/24	montée d'eau (+ 1,55m)
le 20/04/24	environ 30 oiseaux présents
le 25/04/24	pose des panneaux avec l'Observatoire Loire
le 25/04/24	environ 30 oiseaux en cours d'installation (en partie aval)
le 13/05/24	montée d'eau et abandon du site par les mouettes
le 05/09/24	ramassage des panneaux avec l'Observatoire Loire

VINEUIL Ancien Barrage

déb mars 24	environ 1000 oiseaux présents
le 15/03/24	montée d'eau (+ 1,55m)
le 26/04/24	environ 400 oiseaux (accouplements)
le 25/04/24	pose panneaux, 15 nids dont 8 à 9 avec 1ère ponte
le 13/05/24	montée d'eau
le 19/05/24	45 couveuses
le 26/05/24	environ 190 couveuses
le 28/05/24	370 nids
le 04/06/24	352 nids
le 24/06/24	montée d'eau, site faiblement impacté (+ 0,10m)
le 11/07/24	reste 18 couveuses, poussins, jeunes, jeunes volants
le 05/09/24	ramassage des panneaux avec l'Observatoire Loire

Installation et reproduction de la Mouette mélanocéphale (obs. J. VION, F. PELSY)

BLOIS Saulas

Site non favorable

BLOIS Tuileries

le 20/04/24	15 oiseaux présents
-------------	---------------------

VINEUIL Ancien Barrage

déb mars 24	environ 3000 oiseaux présents
le 20/04/24	environ 500 oiseaux (accouplements)
le 25/04/24	pose panneaux 3 couveuses
le 13/05/24	montée d'eau (noyade de qlqs nichées)
le 26/05/24	5 couveuses visibles
le 28/05/24	12 nids
le 04/06/24	12 nids
le 22/06/24	premiers poussins
le 24/06/24	montée d'eau (nouvelle noyade de nichées)
le 11/07/24	environ 12 jeunes
le 05/09/24	ramassage panneaux avec l'Observatoire Loire

Reproduction du Petit Gravelot (obs. J. VION)

BLOIS Tuileries

le 04/06/24	3 couveuses
le 11/06/24	2 couveuses
le 18/04/24	4 couveuses
le 25/06/24	1 couveuse
le 02/07/24	1 couveuse
le 09/07/24	1 couveuse

VINEUIL Barrage

le 25/04/24	5 adultes présents
le 19/05/24	5 adultes présents

MENARS

le 13/05 et 24/06/24 noyade su site
pas d'installation après montée d'eau

MUIDES

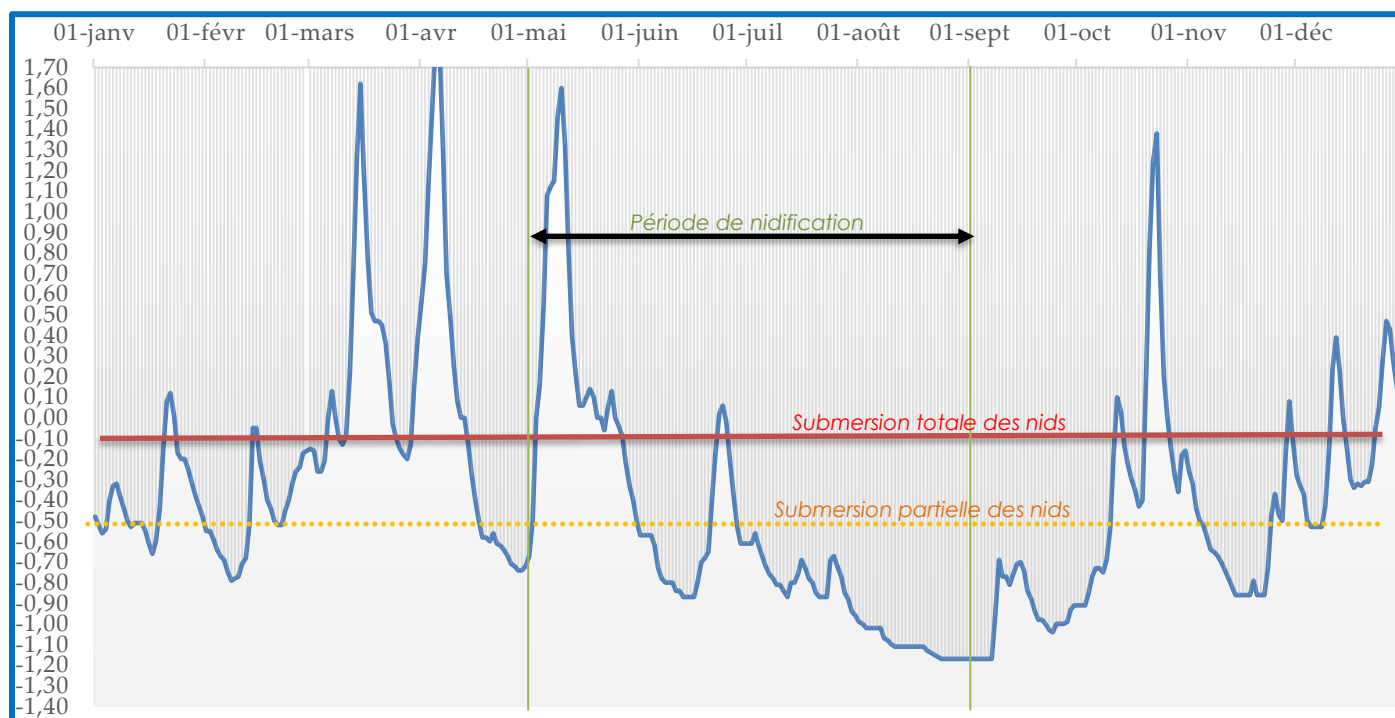
non suivi

CHAUMONT/LOIRE

le 13/05 et 24/06/24 noyade du site
non suivi après montée d'eau

COUR/LOIRE

le 20/04/24	2 couveuses
le 18/06/24	6 couples
le 25/06/24	2 poussins visibles
le 03/07/24	4 couples et poussins visibles



Jacques VION



BUSARDS 2024

Le pire évité

Dès le départ, compte tenu du contexte agricole, l'année s'annonçait « épineuse », mais en fait, ce sont surtout les conditions climatiques exceptionnelles de la fin de printemps et de l'été au niveau pluviométrie qui ont finalement perturbé la campagne busards 2024 car côté relations avec le monde agricole, le ciel est resté étonnamment sans nuages.

	Relevés pluviométriques F Bourdin Vallières les Grandes (mm de pluie ou l/m ²)				
	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1^{ère} décade	53,1	8,4	1	1,5	34
2^{ème} décade	36,2	58,2	7,7	23	5
3^{ème} décade	23,2	11	9,5	50,5	68,7
TOTAL	112,5	77,6	18,2	75	107,7

Les conséquences pour les « busardeux », ont été de se retrouver avec des chemins impraticables en mai et juin, des rangs de traitement gorgés d'eau et des cultures à « blanc d'eau ». Pour les agriculteurs, ce sont les céréales à paille et colzas qui, atteints par des maladies cryptogamiques, ont souffert avec des rendements moindres, des grains dévalorisés, des moissons souvent délicates avec risques d'embourbement des machines avec en plus, des frais de séchage des récoltes avant stockage.

ZPS Petite Beauce et périphérie

Pour nos protégés, cela a entraîné bien des tergiversations et des retards dans l'installation des nids avec ensuite, des œufs, des poussins noyés et des difficultés d'approvisionnement des jeunes en micromammifères (terriers noyés) et en insectes.



Photos CDPNE

Le réseau busards, piloté par le CDPNE partenaire officiel de La Communauté de communes Beauce val de Loire (CBVL) dont Il en est l'animateur responsable depuis 2018, a plutôt bien fonctionné, malgré les difficultés sus évoquées. Il a coordonné l'action d'une équipe de 24 personnes sur les 40 potentielles inscrites. A noter un certain découragement pour les uns et une baisse de motivation pour les autres, qui a entraîné une présence sur le terrain en « dents de scie ». L'encadrement a par contre été excellent avec Thomas Collin, un lorrain discret, compétent et omniprésent sur le terrain et qui a su conquérir, grâce à sa grande gentillesse, l'ensemble des membres du réseau.

	
Photo groupe busards réunion précampagne du 13 avril 2024 Marolles (Photo CDPNE)	Thomas Collin Photo CDPNE

Le détail des participants a été le suivant :

Statut	Organisme	Effectifs
Professionnels	CDPNE 41	4
	Ligue de Protection des Oiseaux Centre Val de Loire (LPOCVL)	1
Fonctionnaires de l'état	Office Français de la Biodiversité (OFB 41)	3
Bénévoles	Loir-et-Cher-Nature (LCN)	5
	LPOCVL	11
TOTAL		24



Côté LCN , François Bourdin, Dominique Hemery, et Michel Kerdal ont répondu présents dans la limite de leurs possibilités. Jean-Pierre Jollivet a provisoirement décroché, trop pris par sa participation à « L'année du Castor ».

Remarque : F Bourdin a aussi passé beaucoup de temps à reprendre toutes les observations de l'équipe busards, qui ont été méticuleusement réexaminées et autocritiquées. Il a récupéré aussi les observations portées dans les banques de données ornithologiques Faune France de la LPO et OBS 41 de Perche Nature.

BUSARDS 2023 : BILAN TEMPS et KM des bénévoles Loir-et-Cher Nature						
	TEMPS (heures)				KM effectués	
	Surveillance		Réunions	Administratif		
	ZPS et périphérie	Hors ZPS			ZPS et périphérie	Hors ZPS
François BOURDIN	217	66	15,5	466	5063	1547
Dominique HEMERY	93		15,5		977	
Michel KERDAL	40		15,5		45	
Alice RENAULT	98	13,75				
	448	79,75	46,5	466	6085	1547
	1040,25				7632	

Le travail de tous a conduit aux résultats suivants :

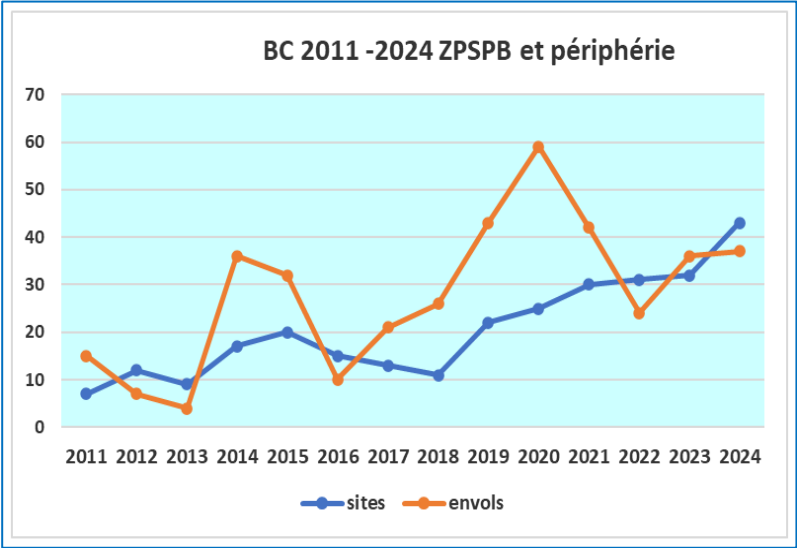
Espèce		BC	BSM	BRX	Total
Sites	Certains	28	53	27	108
	Probables	5	37	17	59
	Possibles	10	37	5	52
	Total	43	127	49	219
Jeunes volants		37	59	7	103
Jeunes volants sur intervention		25	38	3	66
Jeunes morts avant ou après envol		7	20		27
Echecs certains pour la plupart suite à dérangements humains (arrosages, moisson, négligences) et mortalité naturelle dont prédation importante.		18	26	31	75

Finalement, malgré les difficultés, à nous tous, nous sommes parvenus en ZPSPB à :

- ❖
- ❖
- ❖
- ❖
- ❖
- ❖ Sauver la mise pour le BC avec 37 jeunes volants dont 25 sur intervention et un nombre de couples toujours croissant. Nous avons amélioré les envols de **208 %** avec quand même 7 morts avant ou après envol et 18 échecs certains.

Dynamique du BC en ZPSPB et périphérie de 2011 à 2024

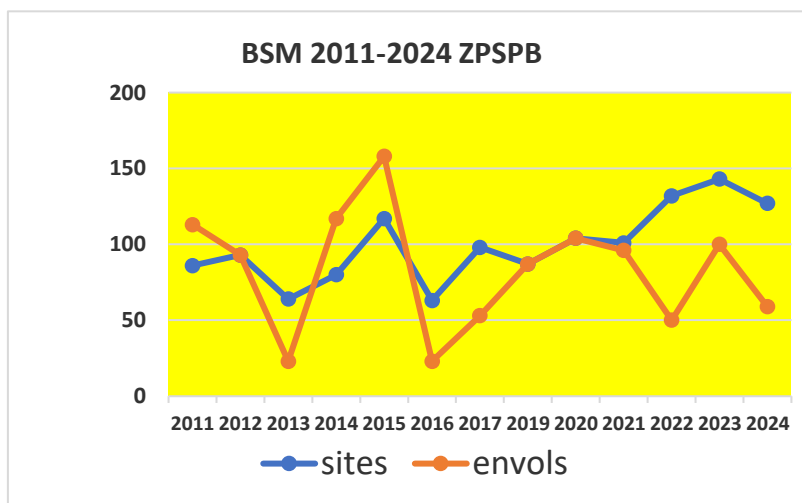
Années	Sites	Envols
2011	7	15
2012	12	7
2013	9	4
2014	17	36
2015	20	32
2016	15	10
2017	13	21
2018	11	26
2019	22	43
2020	25	59
2021	30	42
2022	31	24
2023	32	36
2024	43	37



- ❖ **Faire au mieux pour le BSM**, avec 59 dont 38 sur intervention mais avec un nombre de couples en diminution. Nous avons amélioré les envois de 181 % mais avec 20 jeunes morts avant ou après envol et 36 échecs certains. On n'a pas de quoi pavoiser mais comment faire mieux ?

Dynamique du BSM en ZPSPB et périphérie de 2011 à 2024 (-2018)

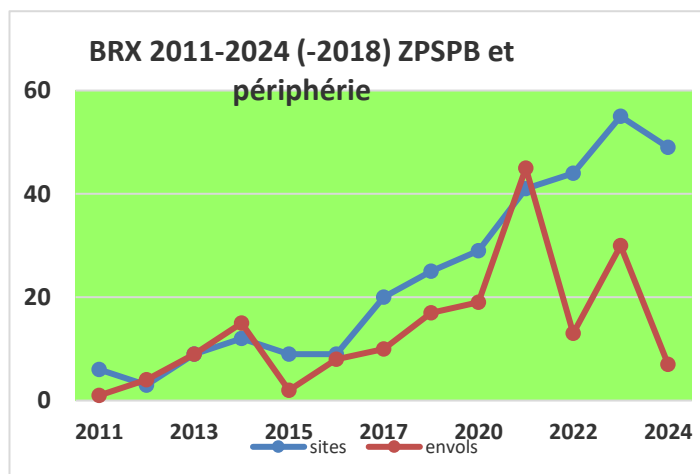
Années	Sites	envols
2011	86	113
2012	93	93
2013	64	23
2014	80	117
2015	117	158
2016	63	23
2017	98	53
2019	87	87
2020	104	104
2021	101	96
2022	132	50
2023	143	100
2024	127	59



- ❖ **Par contre pour le BRX** ce fut la catastrophe avec seulement 7 jeunes volants et 21 échecs. C'est étonnant pour cette espèce plutôt inféodée aux zones humides. Le nombre de couples après une croissance assez spectaculaire, semble stagner.

Dynamique du BRX en ZPSPB et périphérie de 2011 à 2024 (-2018)

	sites	envols
2011	6	1
2012	3	4
2013	9	9
2014	12	15
2015	9	2
2016	9	8
2017	20	10
2019	25	17
2020	29	19
2021	41	45
2022	44	13
2023	55	30
2024	49	7



Hors ZPS Petite Beauce

Côté terrain, le suivi le plus régulier a été réalisé dans le Perche par Perche Nature et l'OFB, le restant fut l'œuvre de Loir-et-Cher Nature complété par la collecte et l'analyse par François Bourdin, des données récoltées sur les bases Faune France et Obs 41. Cela a concerné le Perche, La Beauce NW, la Gâtine Tourangelle est, La Vallée du Loir, la Forêt de Marchenoir nord et nord-est, Le Plateau de Pontlevoy, La Champagne Berrichonne, La Sologne, Sologne Viticole et le Val de Loire.

Espèce		BC	BSM	BRX
Sites	Certains	13	17	8
	Probables	10	19	16
	Possibles	8	24	22
	Total	31	60	46
Jeunes volants		8	16	3
Jeunes volants sur intervention		5	9	
Jeunes morts avant ou après envol		3	3	
Echecs certains pour la plupart suite à dérangements humains (arrosages, moisson, négligences.) et mortalité naturelle dont prédation importante.		1	4	

- ❖ **31 sites BC** ont été suspectés dont 13 certains qui n'ont donné que 8 jeunes à l'envol dont 5 sur intervention. On peut imaginer qu'il y a eu de nombreux nids noyés faute de suivi continu. On atteint néanmoins un potentiel **de 74 sites BC** en Loir-et-Cher avec 0 en Sologne.
- ❖ **Pour le BSM**, il en a été de même avec 60 sites suspectés avec seulement 16 jeunes retrouvés à l'envol dont 9 sur intervention de Perche Nature.
- ❖ **Pour le BRX** ce fut aussi le néant avec seulement 2 jeunes retrouvés par miracle après moisson, volant au nord de la forêt de Marchenoir et 1 vu en Sologne. On est certain de 21 échecs. Parmi les 46 sites retenus, nous n'avons que 3 sites certains.

Détail sites Hors ZPS Petite Beauce

Espèce	BC						BSM							BRX						TOTAL
Zones	PBL	FM	PP	CB	SSV	T	PBL	FM	PP	CB	VL	SSV	T	PBL	M	PP	CB	SSV	T	
C	11	2	0	0	0	13	13	4	0	0	0	0	17	1	2		0	5	8	38
PB	9	1	0	0	0	10	11	5	0	1	2	0	19	2	4	1	0	9	16	45
POSS	4	2	1	1	0	8	19	3	1		0	1	24	14	1	1	0	6	22	54
Total	24	5	1	1	0	31	43	12	1	1	2	1	60	17	7	2	0	20	46	137
JV	6	2				8	12	4					16		2			1	3	27
JVI	5					5	9						9						0	14
JMAAP						0							0						0	0
EC	1					1	3	1					4						0	5

C	nicheur certain	PBL	Perche, Beauce NW, Gâtine Tourangelle est, et Vallée du Loir
PB	nicheur probable	FM	Forêt de Marchenoir N et NE
PS	nicheur possible	PP	Plateau de Pontlevoy
JV	jeunes volants	CB	Champagne Berrichonne
JVI	jeunes volants sur intervention	SSV	Sologne, Sologne Viticole
JMAAP	Jeunes volants morts avant ou après envol	VL	Val de Loire
EC	échecs certains pour la plupart suite à dérangements humains (arrosages, moisson, négligences..) et mortalité naturelle, prédation.		

Il est difficile de conclure hors ZPSPB vu le caractère irrégulier du suivi. C'est en se basant sur les critères « ornithos » habituels de reproduction allant de : « 1-2 : nicheur possible, 3-4 : nicheur probable, 9-16 nicheur certain » que le tableau a été constitué. On remarque peu de nicheurs certains. Les observateurs qui inscrivent leurs données sur Faune France et Obs 41, n'ont pas souvent en tête la recherche des nids. Les données restent assez imprécises sur les comportements d'où ce flou. En Sologne, le nombre de 20 sites potentiels atteste que le BRX semble de plus en plus présent. La fréquentation régulière d'oiseaux en période de reproduction d'avril à fin juin, sur des zones ou étangs qui n'ont pas de roselière, peut laisser supposer que certains oiseaux nichent ou tentent de nicher à proximité hors roselière comme c'est le cas en ZPSPB.

Au final, une année à la climatologie hors norme, avec des résultats mitigés pour la reproduction des busards gris mais catastrophique pour celle du Harpaye.

Ce qui n'a pas empêché l'équipe de profiter du plaisir de se retrouver, autour d'un bon repas d'après campagne, chez François le 28 septembre 2024



François BOURDIN



Suivi du Gobemouche noir en forêts domaniales de BOULOGNE, RUSSY, et BLOIS

Depuis ces huit années de pose et de suivi des nichoirs destinés au gobemouche noir en forêt domaniale, je constate une augmentation régulière du nombre de nichoirs occupés, avec réussite de reproduction pour le massif de BOULOGNE, et sans prédation avérée pour 2024, ce qui est assez encourageant pour l'avenir.

La situation pour les massifs de BLOIS et RUSSY reste inchangée avec l'absence de l'espèce, mais je n'abandonne pas pour autant mes recherches printanières espérant toujours y retrouver un éventuel mâle chanteur.

Année 2024 massif de BOULOGNE

Le 21 mai contrôle de 10 nichoirs : du n° 1 au n° 10 dont 8 sont occupés par le gobemouche noir avec 8 réussites certaines de reproduction, les 2 restants ont été occupés par des mésanges bleues.

Le 21 mai contrôle de 6 nichoirs : du n° 19 au n° 24, dont 1 n'a pas été occupé par les mésanges.

Le 22 mai contrôle des 5 nichoirs : du n° 11 au n° 15 tous occupés par les mésanges dont 2 en échec suite à la prédation, à noter la présence d'un mâle de gobemouche noir chanteur seul à proximité du nichoir n°14.

Le 22 mai contrôle des 3 nichoirs : du n° 16 au n° 18 tous occupés par les mésanges avec reproduction.

Nettoyage habituel de ces 24 nichoirs le 21 novembre et les 3 et 11 décembre.

Année 2024 massif de RUSSY

Le 22 mai contrôle de 10 nichoirs : du n° 31 au n° 40, dont 2 nichoirs sont restés vides, 1 en échec, et 7 occupés par les mésanges avec reproduction.

Le 23 mai contrôle de 6 nichoirs : du n° 25 au n° 30, 1 nichoir est resté vide, les 5 autres occupés par les mésanges avec reproduction.

Nettoyage habituel de ces 16 nichoirs les 11 et 12 décembre.

Année 2024 massif de BLOIS

Le 27 mai contrôle des 11 nichoirs : du n° 1 au n° 6, tous occupés par les mésanges avec reproduction, et du n° 16 au n° 20, tous occupés par les mésanges avec reproduction.

Le 06 juin contrôle des 9 nichoirs restants : du n°7 au n° 15, tous occupés par les mésanges, avec reproduction.

Nettoyage de 11 nichoirs le 29 novembre et des 9 restants le 06 décembre, à noter une probable deuxième nichée sur au moins 6 de ces nichoirs.

Conclusion :

Le bilan 2024 des nichoirs occupés par le gobemouche noir est de 8 sur 24, posés en forêt de BOULOGNE dont 8 avec réussite de reproduction, de zéro sur 16 posés en forêt de RUSSY, et zéro sur 20 posés en forêt de BLOIS.

Merci à Réjane pour son aide sur le suivi et le nettoyage de nichoirs.

Jacques VION

Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de BOULOGNE

N° nichoir	date	espèce	commentaires
1	21/05/2024	Gobemouche noir	1 nichée à 4 à 5 jours de l'envol
	26/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
2	21/05/2024	Gobemouche noir	1 nichée à 3 jours de l'envol
	26/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
3	21/05/2024	Gobemouche noir	nichée à 5 jours de l'envol (5 jeunes probables)
	26/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
4	21/05/2024	Gobemouche noir	nichée de 5 jeunes à 8 jours de l'envol
	26/11/2024		nettoyage, Confirmation nichée envolée
5	21/05/2024	Gobemouche noir	nichée envolée
	26/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
6	21/05/2024	Mésange bleue	prédation, nid retourné (reste 10 œufs)
	26/11/2024		nettoyage, (reste 8 œufs)
7	21/05/2024	Gobemouche noir	nichée envolée
	26/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
8	21/05/2024	Gobemouche noir	nichée envolée
	26/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée + nidif. Més. B.
9	21/05/2024	Mésange bleue	nich. envolée, tentative probable du GMN (qlqs herbes)
	26/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée (reste 2 œufs)
10	21/05/2024	Gobemouche noir	nichée de 4 jeunes de 1 ou 2 jours + 1 œuf
	26/11/2024		nettoy. confirmation nichée envolée (5 jeunes prob.)
11	22/05/2024	Mésange	nichée envolée
	03/12/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
12	22/05/2024	Mésange charb.	prédation, nid retourné (œufs sur le fond du nichoir)
	03/12/2024		nettoyage, confirmation prédation (reste 7 œufs)
13	22/05/2024	Mésange	prédation sur l'adulte, nid retourné, nettoyage
	03/12/2024		nettoyage, (nichoir resté vide)
14	22/05/2024	Mésange	prédation, nid retourné, mâle GMN à proximité du nichoir
	03/12/2024		nettoyage, confirmation nouvelle nichée envolée
15	22/05/2024	Mésange	nichée envolée
	03/12/2024		nettoyage, confirmation
16	22/05/2024	Mésange	1 nichée envolée (puces++)
	11/12/2024		nettoyage, confirmation au moins 1 nichée envolée
17	22/05/2024	Mésange charb.	1 nichée envolée (nettoyage du nichoir)
	11/12/2024		nettoyage, nichoir vide
18	22/05/2024	Mésange charb.	nichée en cours (œufs)
	11/12/2024		nettoyage, confirmation 1 nichée envolée
19	21/05/2024	Mésange charb.	nichée en cours (7 œufs) adul. s'envole à l'ouverture
	03/12/2024		nettoyage confirmation nichée envolée
20	21/05/2024	Mésange	nichée envolée (nettoyage du nichoir)
	03/12/2024		nettoyage, sert d'abri et dortoir
21	21/05/2024	Mésange charb.	construction de nid sans reproduction
	03/12/2024		nettoyage, confirmation de non reproduction
22	21/05/2024	Mésange bleue	adulte sur le nid
	03/12/2024		nettoyage, (reste 6 œufs)
23	21/05/2024	Mésange bleue	nichée envolée (reste 1 œuf, nettoyage du nichoir)
	03/12/2024		nettoyage, sert d'abri ou dortoir
24	21/05/2024		nichoir occupé par une fourmilière
	03/12/2024	Mésange	nettoyage, sert d'abri ou dortoir

Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de RUSSY

N° nichoir	date	espèce	commentaires
25	23/05/2024	Mésange charb.	adulte sur le nid
	12/12/2024		nettoyage 1 nichée envolée (reste 1 œuf)
26	23/05/2024	Mésange charb.	nichée s'envole à l'ouverture du nichoir
	12/12/2024		nettoyage 1 nichée envolée et une 2ème possible
27	23/05/2024	Mésange charb.	adulte sur le nid
	12/12/2024		nettoyage 1 nichée envolée (reste 1 œuf)
28	23/05/2024	Mésange	nichée envolée (nettoyage du nichoir)
	12/12/2024		nettoyage 1 nichée envolée (sert d'abri)
29	23/05/2024	Mésange	nichée envolée
	12/12/2024		nettoyage confirmation nichée envolée
30	23/05/2024		frelon européen (1 reine sort du nichoir)
	12/12/2024		nettoyage, nichoir vide
31	22/05/2024	Mésange	déb. construction de nid, sans reproduction
	11/12/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
32	22/05/2024	Mésange	adulte sur le nid sans ponte (2ème nichée probable)
	11/12/2024		nettoyage, confirmation nichées envolées
33	22/05/2024	Mésange	déb. construction de nid, sans reproduction
	11/12/2024		nettoyage, confirmation pas de reproduction
34	22/05/2024	Mésange charb.	nichée envolée (reste 1 œuf, faible construction)
	11/12/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
35	22/05/2024	Mésange	nichée prédatée
	11/12/2024		le nichoir a disparu ??
36	22/05/2024	Mésange charb.	adulte s'envole à l'ouverture du nichoir
	11/12/2024		nettoyage, confirmation au moins 1 nichée envolée
37	22/05/2024		frelon européen (1 reine sort du nichoir)
	11/12/2024		nettoyage, nichoir vide (fientes sur le fond)
38	22/05/2024	Mésange charb.	adulte sur le nid
	11/12/2024		nettoyage, confirmation 1 nichée envolée
39	22/05/2024	Mésange	nichée envolée (qlqs herbes non tassées ?)
	11/12/2024		nettoyage, confirmation (reste 4 œufs, puces++)
40	22/05/2024	Mésange	nichée envolée
	11/12/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée (puces)



Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de BLOIS

N° nichoir	date	espèce	commentaires
1	27/05/2024	Mésange	nichée envolée
	29/11/2024		nettoyage, confirmation
2	27/05/2024	Mésange	nichée envolée
	29/11/2024		nettoyage, confirmation + (nid de frelon européen)
3	27/05/2024	Mésange	nichée envolée (nettoyage du nichoir)
	29/11/2024		nettoyage, qlqs fientes sur le fond du nichoir
4	27/05/2024	Mésange charb.	adulte sur le nid (pas dérangée)
	29/11/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
5	27/05/2024	Mésange	nichée envolée (nettoyage du nichoir)
	29/11/2024		nettoyage, nichoir vide
6	27/05/2024	Mésange	nichée envolée (nettoyage du nichoir)
	29/11/2024		nettoyage, nichoir vide
7	06/06/2024	Mésange charb.	adulte sur le nid (2ème nichée)
	06/12/2024		nettoyage, confirmation nichées envolées
8	06/06/2024	Mésange	nichée envolée
	06/12/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
9	06/06/2024	mésange	nichée envolée
	06/12/2024		nettoyage, confirmation nichée envolée
10	06/06/2024	Mésange bleue	nichée prête à l'envol (2ème nichée)
	06/12/2024		nettoy. Confirm. M bleue + (reste 10 oeufs M charb.)
11	06/06/2024	Mésange	nichée envolée (nettoyage du nichoir)
	06/12/2024		nettoyage, nichoir vide
12	06/06/2024	Mésange charb.	1 nichée envolée
	06/12/2024		nettoyage, confirmation 1 nichée envolée
13	06/06/2024	Mésange	nichée envolée (puces +)
	06/12/2024		nettoyage, confirmation nichées envolées +(puces)
14	06/06/2024	Mésange charb.	adulte couve (2ème nichée)
	06/12/2024		nettoyage, confirmation nichées envolées
15	06/06/2024	Mésange	nichée en cours (2ème nichée)
	06/12/2024		nettoyage, confirmation nichées envolées
16	27/05/2024	Mésange charb.	2ème nichée en cours (envol de l'adulte)
	29/11/2024		nettoyage, confirmation nichées envolées
17	27/05/2024	Mésange charb.	nich. en cours (adulte sur le nid, intimidation)
	29/11/2024		nettoyage, plus de nid, (nid de frelon européen)
18	27/05/2024	mésange	nichée envolée
	29/11/2024		nettoyage, plus de nid, (nid de frelon européen)
19	27/05/2024	Mésange charb.	const. nid sans reproduction, (alarme de l'adulte)
	29/11/2024		nettoyage, confirm. nichée envolée (déplac. nichoir)
20	27/05/2024	Mésange	nichée envolée (nid avec laine de mouton)
	29/11/2024		nettoyage, confirm. nichée envolée (reste 4 oeufs)